

Pour fraude
et corruption
**TRENTE
DOUANIERS
RÉVOQUÉS** P.4

Grève des pilotes
d'Air Algérie P.3

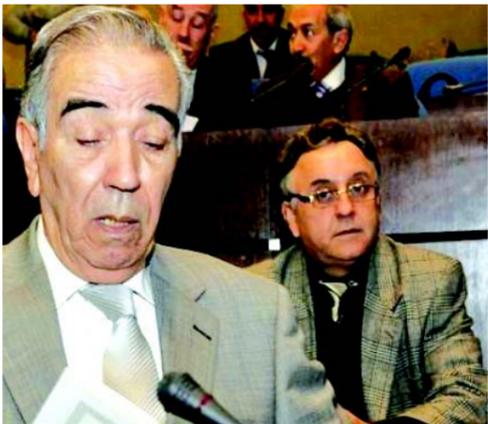


Boumerdès

**Un réseau
de faussaires
et trafiquants
de véhicules
démantelé**

P.5

Situation sécuritaire
**Le satisfecit
de Ould Kablia** P.5



Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

Des taxes pour la lutte
contre le cancer

L'ALCOOL, LE TABAC ET LES BOISSONS GAZEUSES PLUS CHERS

P.2



Publicité

MAKE IT HAPPEN.



300 SAIL 4P 1.2Ess

CHEVROLET
SAIL | 4 OU 5 PORTES
TOUTE ÉQUIPÉE

VOUS ÊTES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À LUI FAIRE CONFIANCE...

AU PRIX EXCEPTIONNEL DE
990 000 DA TTC

Taxe véhicule neuf incluse.



INFORMATION ET ASSISTANCE CHEVROLET : 021 98 00 61
Offre valable chez DIAMAL et son réseau national jusqu'au 31 janvier 2012

www.diamal.net

GARANTIE
3 ANS
OU 100 000 KM

Des taxes pour la lutte contre le cancer L'alcool, le tabac et les boissons gazeuses plus chers

Des taxes nouvelles sur le tabac, l'alcool et les boissons gazeuses ont été instituées dans la nouvelle loi de finances 2012 aux fins d'alimenter en partie le Fonds de lutte contre le cancer. Un choix qui se défend. A condition que l'argent collecté serve à une politique volontariste de prévention et de dépistage.

Salem Ferdi

Une taxe additionnelle de 5% sur les alcools a été introduite et dont le produit sera versé dans le compte d'affectation spéciale n° 302-138, intitulé «Fonds de lutte contre le cancer». Pour les tabacs, une taxe additionnelle de 11 dinars par paquet, bourse ou boîte, est instituée. Deux dinars iront au Fonds de la lutte contre le cancer, six dinars au Fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux, 1 DA au «Fonds de la solidarité nationale» et 2 dinars au «Fonds national de sécurité sociale». Il a été institué également une taxe de 0,5% sur le chiffre d'affaires des entreprises de production et d'importation de boissons gazeuses qui aura la même affectation. Et qui a suscité l'ire de l'association des producteurs algériens de boissons qui n'a pas apprécié que les activités de ses membres soient associées à un risque cancérigène qui, selon elle, n'a été établie par aucune étude scientifique. L'Apab n'a pas aimé aussi le fait de ne pas avoir été consultée. Elle a estimé que l'on portait atteinte à la «notoriété» d'un produit de large consommation et que cela devrait se traduire par une augmentation du prix de la bouteille.

LE «GAZOUZE» AUSSI

Il faut cependant remarquer que le législateur n'a pas accusé les boissons gazeuses d'être «cancérigènes» même s'il a décidé d'affecter le produit de la taxe à la lutte contre le cancer. Cela peut se justifier par un principe de solidarité. Sans occulter le fait que la consommation abusive de boissons gazeuses a un impact sur la santé publique avec l'augmentation du phénomène de l'obésité et donc des maladies cardiovasculaires. Même si comparaison n'est pas raison, il faut noter qu'en France, la loi de finances 2012 comprend en partie, pour des raisons de lutte contre l'obésité, une taxe sur les sodas y compris dans les versions light. Il est vrai que cette taxe sur le chiffre d'affaires intervient alors que l'Apab milite ouvertement pour un «un allègement fiscal sur ses entreprises». Mais sur le fond, la nocivité évidente des tabacs et alcools sur la santé et leur caractère cancérigène établi

justifient amplement ces taxes qui restent, comparativement à ce qui se passe ailleurs, fort modérées. Dans un pays comme la France - que l'on cite car les chiffres sont disponibles -, l'alcool cause la mort de 10.000 personnes par an. Et le risque dépend de la dose consommée et non du type d'alcool. De ce fait, le vin, la bière sont aussi cancérigènes que les autres boissons. Pour le tabac, première cause des cancers dans le monde, le chiffre est de 60.000 décès par an en France.

LE TABAC ET L'ALCOOL EN ACCUSATION

En Algérie, 90% des cancers du poumon sont causés par le tabac, et on enregistre 3.500 nouveaux cas par an. Une étude a montré que la seule wilaya d'Oran a enregistré 10.225 décès pour cause de cancer entre 2000 et 2009. On détecte chaque année à Oran entre 1.000 et 1.500 nouveaux cas de cancer. Cela donne une idée de l'ampleur du drame sur l'ensemble. Taxer les sources établies de la maladie que sont les tabacs et les alcools n'a rien de surprenant quand on sait les coûts générés par leur prise en charge par la santé publique. Et en Algérie, le drame des cancérigènes, insuffisamment pris en charge faute de moyens, indique clairement qu'il faut trouver les ressources nécessaires. Et pas seulement chez l'Etat. Augmenter les taxes sur ces produits sert autant à en dissuader l'usage, sans toucher à la liberté de choisir, qu'à dégager l'argent nécessaire à la prise en charge. Il faut espérer cependant que le Fonds de lutte contre le cancer ne soit pas seulement utilisé pour acheter des équipements. Même s'ils sont nécessaires, cela ne fait pas une politique. Il y a un énorme travail de prévention à faire en Algérie et il n'est pas fait. L'interdiction du tabac dans les espaces publics fermés n'est pas respectée et aucun travail n'est fait en direction des jeunes pour leur éviter de succomber au mimétisme avec les adultes fumeurs. La prise en charge du cancer est certes nécessaire mais une politique active de prévention et de détection précoce la rendrait plus utile et plus efficace.



ANALYSE

Kharroubi Habib

Depuis la mise en route du processus des réformes politiques, le président de la République a, en trois occasions, réitéré solennellement l'engagement que les prochaines élections législatives se dérouleront en toute transparence et dans la plus parfaite régularité.

A priori, le mécanisme de surveillance du scrutin tel que prévu par la nouvelle loi sur les élections, l'injonction présidentielle faite à l'administration d'observer la plus stricte neutralité à l'égard des concurrents électoraux et l'accord donné à la présence étoffée d'observateurs internationaux, constituent des gages satisfaisants qui auraient dû dissiper les doutes entourant l'engagement formulé par le chef de l'Etat.

Il n'en est rien, car une bonne partie de l'opinion et de la classe politique reste dubitative quant à la tenue d'élections «propres et honnêtes». Et ce n'est pas la récente déclaration de Belkhadem «prophétisant» que les islamistes n'auront pas plus de 40% au prochain scrutin et le FLN pas moins de 144 élus, qui l'incitera à penser autrement. La déclaration du secrétaire général du FLN fait considérer à nombre de citoyens, à tort ou à raison, que celui-ci n'a fait que dévoiler la cuisine électorale à base de l'ingrédient du quota qui sera servie au prochain scrutin. Elle a en tout cas donné du grain à moudre aux acteurs politiques qui ont affiché plus que du scepticisme à l'égard de la détermination du pouvoir et de Bouteflika à organiser des élections libres et démocratiques.

D'aucuns exigent d'eux d'autres garanties que celles

Un engagement et un mécanisme de contrôle qui ne dissipent pas le scepticisme

données par eux qu'ils jugent insuffisantes et, pour tout dire, à l'impact aléatoire sur le déroulement des opérations électorales. La nomination d'un gouvernement «neutre» en fait partie et certains l'exigent en tant que preuve de changement des règles du jeu électoral en Algérie.

S'il veut décrier l'atmosphère et convaincre de la sincérité du

pouvoir à organiser des élections dans la transparence, Bouteflika ne doit pas opposer une fin de non-recevoir à la demande, d'autant que les partis représentés dans l'exécutif gouvernemental ont donné de la consistance à la crainte exprimée par ces acteurs politiques de voir celui-ci instrumentaliser les pouvoirs publics en leur faveur lors du prochain scrutin, et cela en faisant supprimer par la majorité parlementaire acquise l'amendement dissolvant que les ministres candidats aux législatives doivent préalablement démissionner de leur poste.

L'actuel exécutif est par trop contesté : les ministres qui en font partie se sont trop distingués comme n'étant pas regardants sur l'obligation pour eux de plaquer les intérêts de l'Etat et de la nation au-dessus de leurs propres ou de leurs partis respectifs. Bouteflika est en mesure, s'il le veut, de faire ce geste demandé par nombre de partis. Il dissipera, ce faisant, l'impression que, réformes politiques ou pas, engagement solennel ou non, le prochain scrutin est déjà cadré dans son déroulement et ses résultats décidés ailleurs que par les urnes, aussi transparents physiquement que les autorités ont prévu qu'elle seront.

Banques

L'excès de liquidités toujours en hausse

L'excès de liquidités des banques reste en hausse pour les trois premiers trimestres de 2011, a affirmé hier à Alger le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohamed Laksaci. «L'excès de liquidités des banques reste structurel et en hausse pour les neuf premiers mois de l'année 2011, à plus de 247,4 milliards de dinars», a-t-il indiqué lors de la présentation d'une communication sur les principales tendances monétaires et financières au cours des neuf premiers mois de 2011. La Banque d'Algérie a continué à résorber l'excès de liquidités par des opérations de reprise à sept jours et trois mois pour un total de 1.100 milliards de dinars, a-t-il précisé. «Les banques ont régulièrement placé les montants en sus de l'objectif de constitution des réserves obligatoires en facilité de dépôts rémunérés à 24 heures», a-t-il souligné. Il a fait remarquer qu'à l'exception des mois de février, mai et juillet, le

montant total de ces placements en facilité de dépôts rémunérés a excédé l'encours des reprises de liquidités (1.100 milliards de dinars) au cours des neuf premiers mois de 2011. En conséquence, a-t-il poursuivi, le montant des réserves libres s'est contracté au premier semestre 2011, tout comme au troisième trimestre 2011, reflétant le caractère effectif de la résorption de l'excès de liquidités par la Banque d'Algérie. Le premier responsable de la Banque d'Algérie a rappelé, en outre, que les banques ne se sont plus financées auprès de la Banque d'Algérie depuis 2001.

Par ailleurs, le gouverneur de la Banque d'Algérie a annoncé que les réserves officielles de change de l'Algérie ont atteint plus de 176 milliards de dollars à fin septembre 2011. «L'encours des réserves de change, or non compris, s'élève à 176,02 milliards de dollars à fin septembre 2011 alors qu'elles étaient à

175,63 milliards de dollars à fin juin dernier», a-t-il indiqué.

Les réserves de change de l'Algérie étaient à 162,22 milliards de dollars à fin décembre 2010. Selon le gouverneur de la Banque d'Algérie, le solde global de la balance des paiements pour les neuf premiers mois de 2011 a atteint 14,70 milliards de dollars contre 9,69 milliards de dollars pour la même période de l'année passée, alimentant l'accumulation des réserves officielles de change. «La position financière extérieure nette de l'Algérie est ainsi consolidée, en situation de recul de la dette extérieure qui s'élève à 4,423 milliards de dollars à fin septembre 2011, contre 5,681 milliards de dollars à fin décembre 2010», a-t-il soutenu. M. Laksaci a relevé, en outre, que la gestion flexible du taux de change par la Banque d'Algérie contribue de manière «effective» à la stabilité financière externe.

Tirage du N°5195
122.499 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06

Imp.: Oran: imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger: imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine: S.I.E.
Ouargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail: infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidienorand@ yahoo.fr

Rédaction Algéroise Tél.: 021.74.96.39 - Fax: 021.74.71.57
Rédaction Constantinoise Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - **Est:** SO.DI. PRESSE - **Sud:** TDS

**Loi de finances 2012
Des facilités
de paiement
pour les promoteurs
immobiliers**

De nouvelles dispositions contenues dans la loi de finances 2012, publiée dans le Journal officiel N° 72 du 29 décembre 2011, accordent des facilités de paiement aux promoteurs immobiliers pour l'acquisition de terrains domaniaux, destinés à recevoir des projets de logements.

Z. Mehdaoui

En effet, dans l'article 59 relatif aux dispositions domaniales de la loi de finances 2012, il est stipulé que « les receveurs des domaines sont autorisés à accorder un échéancier de paiement pour le règlement du prix de cession des terrains domaniaux destinés à l'implantation de programmes de logements aidés par l'Etat confiés à des promoteurs publics ou privés qui en expriment le besoin ».

Cette nouvelle disposition, faut-il également le souligner, est une réponse positive aux promoteurs privés notamment ceux qui n'ont de cesse de dénoncer les difficultés d'accès et de financement des assiettes foncières destinées à la réalisation de logements.

La disposition de la loi de finances précise néanmoins que le règlement du prix de cession doit, en tout état de cause, intervenir avant la remise des logements réalisés à leurs bénéficiaires.

Par ailleurs, la loi de finances stipule que les logements sociaux participatifs, dont la formule a été rebaptisée « logements promotionnels aidés » (LPA), ne sont plus inaccessibles durant une période de 10 années. «Sont inaccessibles par leurs bénéficiaires pendant une durée de (05) cinq ans à compter de la date d'établissement des actes de cession à leur profit, les logements sociaux participatifs, actuellement logements promotionnels aidés, ainsi que les logements ayant bénéficié de l'aide de l'Etat,

excepté les cas pour cause de décès », lit-on dans l'article 57, qui souligne que « les modalités d'application du présent article sont précisées, en tant que de besoin, par voie réglementaire ».

Désormais, à la faveur de cette nouvelle disposition, le bénéficiaire de ce type de logement peut louer ou vendre son bien une fois les cinq années passées sans risquer des poursuites, même si, par ailleurs, tout le monde sait que certains n'ont pas attendu cette mesure pour revendre ou louer leurs logements aidés.

La disposition, faut-il le souligner, va à contresens du discours du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme qui avait multiplié les déclarations sur la nécessité de maintenir l'accessibilité du logement promotionnel aidé par l'Etat à une dizaine d'années.

Noureddine Moussa a réitéré à maintes reprises la nécessité de reconduire la mesure d'accessibilité introduite à la faveur de la loi de finances complémentaire 2009, pour faire face aux « manœuvres spéculatives » sur un produit aidé et financé par le budget de l'Etat. Le ministre avait même affirmé, il y a quelques mois, que la mesure sera reconduite lors de l'élaboration de la loi de finances 2012.

Il faut savoir que le délai d'accessibilité a été ramené à 5 années grâce à des amendements apportés par les députés au projet de loi présenté devant le Parlement par le gouvernement en novembre de l'année écoulée.

Grève des pilotes d'Air Algérie

Le personnel navigant technique d'Air Algérie a repris, hier après-midi, le travail après un arrêt de 8 heures, motivé par des revendications socioprofessionnelles, a-t-on appris auprès du Syndicat des pilotes de ligne algériens (SPLA). «Nous avons décidé de reprendre le service parce que la direction d'Air Algérie était à notre écoute. Elle nous a donné l'espoir de voir régler au fur et mesure tous les problèmes que nous avons soulevés», a déclaré à l'APS Fegouane Karim, vice-président du SPLA. Le bureau du SPLA, qui a appelé à cette grève, et la direction générale de la compagnie nationale, ont tenu une réunion, durant la matinée d'hier, «afin d'examiner ensemble les doléances des pilotes et la manière idoine de les prendre en charge». «Nous nous sommes mis d'accord sur un planning. Chaque problème soulevé sera examiné à part. Plusieurs réunions de travail regroupant les représentants de la direc-

tion d'Air Algérie et du syndicat auront lieu tout au long du mois de janvier», a précisé le vice-président du SPLA. Le syndicaliste a dit s'attendre à «l'amélioration des conditions de travail des pilotes algériens dès la fin du mois en cours». La première réunion entre les deux parties aura lieu, ce jeudi, et portera sur le «rétablissement du statut du pilote de ligne», une des principales revendications du syndicat, a-t-il ajouté. S'agissant des autres exigences, le SPLA demande «l'application stricte des règlements intérieurs de l'entreprise, la reprise et l'achèvement des travaux des commissions bilatérales (syndicat-direction), notamment sur les salaires, et l'élaboration d'une convention collective de branche du pilote». Le syndicat demande, en outre, qu'il soit mis fin au «favoritisme» dans l'application de la mesure portant continuité de service au sein de la compagnie nationale pour les travailleurs ayant plus de 60 ans d'âge.



Raïna Raïkoum

Kamel Daoud

**France-Turquie:
dispute entre deux
ex-colons**

La presse algérienne a beau eu tenter de gonfler la po- lémique entre la France et la Turquie sur l'Histoire et les accusations de génocides, cela n'a pas pris.

D'abord parce que c'est loin dans le temps et dans la géographie, ensuite, les Algériens n'aiment pas les seconds rôles quand il s'agit de leurs disputes régulières avec la France et, enfin, parce que le régime local ne le veut pas. En ces temps de quête de soutien anti-révolution et anti-printemps arabe et pour bien vendre les fausses réformes, le Pouvoir en Algérie ne veut pas remuer les ossements ni les tombes. Les coups d'Etat internationaux sont de mode et surtout dans le monde arabe et là où il y a trop de pétrole et pas assez de démocratie. Que faire donc ? Rien. Attendre. Il s'agit de l'histoire algérienne en des mains étrangères, mais cela ne nous concerne pas, explique le silence officiel. Une belle posture pour un régime qui a fait de la question des excuses l'un de ses préalables pour régler le bon voisinage avec l'ancien Colon.

Résumons donc : en réaction à l'adoption par les députés français d'une proposition de loi pénalisant la négation du génocide arménien de 1915, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, a accusé la France d'avoir commis un génocide en Algérie. Pour illustrer, Erdogan donnera l'exemple du Père de Sarkozy, supposé être un ancien massacreur en poste. Manque de pot, Pal Sarkozy n'a pas été en Algérie. Que se passe-t-il en Algérie pendant ce temps-là ? Rien.

La vérité et le meilleur angle pour s'amuser de cette polémique, c'est de la voir telle qu'elle est aux yeux d'un bon historien algérien : une dispute entre deux anciens colons, sur le dos d'une ancienne colonie. Car si le titre de méchant colon a échoué à la France pour cause de proximité dans le temps, l'ancien Ottoman n'a pas fait mieux. Avant le débarquement français, c'étaient les Pères de l'actuelle Turquie qui assuraient la régence du pays et de ses tribus. Mythe ou réalité, la colonisation française est expliquée, officiellement dans les manuels scolaires, par le fameux coup d'éventail donné par le Dey Hussein au Consul Français Pierre Duval, un certain 30 avril 1827. On est donc toujours dans le remake sur le dos de l'Algérie, presque deux siècles après.

Officiellement, l'occupation Ottomane n'est pas qualifiée d'occupation en Algérie. Tout juste une lointaine affaire de protectorat entre cousins musulmans. Occupation, elle le fut pourtant et avec violence, guerre, rapt et viols. Les frères Barbe-rousse ne se gêneront pas pour offrir l'Algérie comme butin à la Porte Sublime. Le pays ne sera

pas colonisé par les vignes, « l'œuvre positive », les Gaulois et les fermes, mais par l'impôt, les taxes et la dime et le fouet. La colonisation ottomane laissera, enfin, en Algérie quelques bons ré-

flexes politiques qui persistent jusqu'à maintenant : la tradition de la désignation du Dey, le racisme urbain face aux « hordes » rurales, le centralisme confirmé encore plus par la colonisation française, la culture de la piraterie et de la flibusterie comme économie de base, la rente, autrefois guerrière, aujourd'hui pétrolière, le rapport malsain au bien public, les divisions du pays en tribus, caïds, makhzen et territoires en révoltes permanentes.

Extrait d'un livre d'autrefois, « Voyage dans la région d'Alger » : « Le dey, qui n'a de comptes à rendre qu'à la Porte ottomane (L'empire Turc de l'époque) (...) et qui ne lui en rend guère, est élu par la milice turque composée ordinairement de gens sans aveu, sans ressources et de mœurs dépravées, qui viennent du Levant d'où ils ont été obligés de s'enfuir pour se soustraire au châ-timent dû à leurs crimes », note le Dr Shaw dans son livre. Mais « il s'en faut bien que le choix d'un dey se fasse toujours paisiblement; car, tous les Turcs de la milice étant également aptes à être élevés à cette fonction, il y en a toujours quelques-uns de plus ambitieux que les autres et qui forment des conspirations dans le but de s'emparer du pouvoir en sacrifiant celui qui en revêtu. Celui qui, dans ce cas, peut réunir le plus de partisans et tenir la chose secrète jusqu'à ce qu'ils parviennent conjointement à s'introduire dans le palais du dey est à peu près certain de le supplanter (...) Il arrive assez souvent que celui-ci, afin de récompenser ses adhérents, fasse étrangler tous ceux qui étaient attachés à l'administration de son prédécesseur...»

De remake en remake d'ailleurs. En 1979, Houari Boumediene meurt. Qui le remplacera ? Une formule est mise en circulation par les militaires : « l'officier le plus ancien dans le grade le plus haut ». Ce fut donc Chadli Benjedid. Lisez ce qu'écrivait le voyageur dans la Régence d'Alger, il y a des siècles : « Quelquefois, c'est par hasard que l'élection se fait, comme il arriva en 1694, après la mort de Chaban-Dodja. On résolut d'élire le premier vieil officier que l'on rencontrerait en entrant dans la ville. Alachat-Amet se trouvait assis sur son tabouret de paille, faisant des souliers. On le prit et on le couronna roi malgré lui. Il régna trois ans et il mourut de maladie, craint et respecté des Turcs qu'il avait su dompter ».

L'ex-ONABROS officiellement dissous

R. N.

L'établissement public d'inser-tion sociale et professionnelle des personnes handicapées (EPIH, ex-ONABROS) a été officiellement dissous. En effet, un décret exécutif, signé par le Premier ministre Ahmed Ouyahia et paru dans le Journal officiel du 27 novembre 2011, stipule que : L'ensemble des biens, droits, obligations et moyens de l'établisse-

ment sont transférés au ministère chargé de la Solidarité nationale. Le texte précise que ce transfert donne lieu à un inventaire quantitatif, qualitatif et estimatif par une commission dont les membres sont désignés conjointement par le ministre des Finances et le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille.

L'inventaire des biens meubles et immeubles est approuvé par arrêté conjoint du ministre des Finan-

ces et du ministre de la Solidarité nationale et de la Famille. Un délai de trois mois est accordé pour soumettre le bilan de clôture contradictoire au contrôle et au visa prévus par la législation et la réglementation en vigueur.

Le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille est instruit de prendre les mesures nécessaires à la sauvegarde et à la protection des archives ainsi qu'à leur conservation.

Pour fraude et corruption

30 douaniers révoqués

Synthèse : S. C.

De la centaine d'affaires disciplinaires enregistrées en 2011 au niveau des Douanes, une trentaine de révocations d'agents a été prononcée pour notamment des affaires liées à la fraude et à la corruption. C'est ce qu'a révélé hier à la radio nationale le directeur général des Douanes algériennes, Mohamed Abdou Bouderbala, qui, tout en reconnaissant que le fléau de la corruption existe, a précisé que «notre objectif est de réduire ces fléaux qui ont été passés sous la loupe des services des Douanes, en attendant de voir la fin de ces affaires de fraude à la faveur de la modernisation de l'administration douanière». Selon lui, la généralisation de l'informatisation des opérations de dédouanement réduira davantage l'intervention humaine et, partant, va assurer une meilleure traçabilité de la procédure douanière. M. Bouderbala a également fait savoir que «les enquêtes menées, par ailleurs, par les services des Douanes sur plusieurs opérations d'importations effectuées avant 2010, dont les valeurs ont été suspectées d'être minorées, se poursuivent». Ces mêmes investigations ont aussi révélé des cas de majoration de valeur, dont l'objectif est de blanchir

ou de transférer des devises vers l'étranger, a révélé le premier responsable des Douanes, précisant que ces enquêtes sont menées par l'Inspection générale des Douanes, une nouvelle direction créée dans le cadre de la réorganisation de l'administration douanière et aussi par la direction chargée du recouvrement.

L'invité de la radio a également rappelé que «pour mettre fin à cette pratique frauduleuse qui grève la fiscalité de l'Etat, un groupe de travail, créé en 2006, a fixé les fourchettes de taxation des importations, notamment des produits destinés à la revente en l'état». A noter à ce sujet que le montant des droits et taxes de chaque déclaration d'importation ne doit pas se situer au dessous de ces fourchettes établies par les Douanes. Cette action a permis, jusqu'à juin 2009, de définir les fourchettes de taxation de 107 positions tarifaires et, en 2011, les fourchettes valeurs de près de 40% des produits importés ont été fixées. Ces nouveaux seuils ont permis d'augmenter le recouvrement des droits et taxes douaniers, qui est passé à 527 milliards de dinars durant les 11 premiers mois de 2011, contre 499 milliards en 2010, soit l'équivalent de 35 à 40% des ressources fiscales ordinaires allouées au budget de

l'Etat pour l'année passée, selon les chiffres fournis par le directeur général des Douanes.

M. Bouderbala a également abordé la question du statut de l'Opérateur économique agréé (OEA), offrant des facilitations douanières aux entreprises importatrices. Ce statut, a-t-il révélé, sera mis en oeuvre à partir de mars prochain. «Nous sommes en contact avec les opérateurs économiques nationaux et étrangers pour le choix des entreprises qui vont bénéficier de ce statut», a déclaré à ce sujet le DG des Douanes nationales, et les opérateurs retenus à cet effet, sélectionnés parmi les grands contribuables, doivent remplir un cahier des charges. De ce fait et en vertu de ce statut, ces entreprises bénéficieront d'une priorité au dédouanement à travers des facilitations qui leur seront accordées à ce propos, notamment en soumettant leurs marchandises à un contrôle a posteriori. Le statut d'OEA sera prioritairement accordé aux grandes entreprises activant dans la production ou la transformation des différents secteurs économiques. Cependant, cette priorité n'exclut pas le reste des entreprises qui peuvent bénéficier de ce statut, à condition de jouir d'une bonne moralité.

Surveillance des prochaines élections législatives

Une mission de l'UE prochainement à Alger

Djamel Belaïfa

Une mission de précurseurs de l'Union européenne (UE) se rendra prochainement en Algérie, pour s'enquérir de l'état de préparation institutionnel et organisationnel des élections législatives, prévues au courant de cette année. C'est ce qu'a annoncé hier, le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci. Ce dernier qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, a signalé qu'un memorandum d'entente consignant les conditions dans lesquelles évolueront les missions d'observation sera passé avec l'UE. «Nous avons donné un préavis de quatre mois à l'UE et nous devons avoir son accord de principe et c'est à partir de là que nous allons probablement, au courant de ce mois ou au plus tard au début du mois prochain, commencer le processus qui va nous conduire à la signature d'un memorandum d'entente préalable à l'observation», a précisé le ministre, soulignant que la même démarche sera suivie avec l'ONU, la Ligue arabe, l'UA et l'OCI.

Pour le chef de la diplomatie algérienne, «ce n'est pas la première fois que nous appelons de nos vœux que des observateurs étrangers viennent en Algérie». Simplement, a-t-il dit, «il se trouve que parmi les observateurs étrangers, il y en a qui ont précisé les systèmes dans lesquels ils doivent fonctionner, comme c'est le cas notamment, de l'UE et de la Ligue arabe».

M. Medelci a précisé que les systèmes d'observation sont aujourd'hui mieux organisés, plus fins et par conséquent, peuvent donner de meilleurs résultats. Rappelant que le président de la République avait donné instruction pour que ces observateurs puissent «travailler en toute liberté et se déplacer avec les effectifs qu'ils peuvent déployer, sans contrainte aucune», M. Medelci a relevé que la mission d'observation est un processus que «nous voulons plus important et plus précis». Il dira à ce titre que «nous sommes tous invités à faire preuve de plus d'ouverture et de sincérité, car c'est ce que nous devons d'abord à notre peuple et c'est, en retour, ce que



le peuple doit pouvoir exiger de lui-même pour participer à la réussite de ce scrutin». Abordant la lutte contre le terrorisme, le ministre des affaires étrangères, a indiqué que l'Algérie, qui a combattu et vaincu, seule, le terrorisme durant la décennie noire, est prête à partager son expérience avec les autres, mais n'avait pas de leçons à recevoir. «L'Algérie est souveraine, elle n'a pas, au cours de la décennie noire, reçu d'aide d'aucune partie. Elle est aujourd'hui en mesure de partager son expérience avec les autres, mais elle n'a pas de leçons à recevoir», a affirmé M. Medelci. «La communauté internationale ne peut ne pas tenir compte de l'histoire et l'histoire a été douloureuse dans notre pays», a-t-il souligné, précisant que la réconciliation nationale «a clarifié les choses et tracé des lignes rouges qui sont respectées par les lois algériennes, y compris celles qui viennent d'être adoptées».

Sur un autre plan, Medelci a indiqué qu'une réunion regroupant les ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) aura lieu, à la fin du mois de février prochain, au Maroc. Il a indiqué que les pays de l'UMA sont appelés à oeuvrer pour établir une «cohérence» entre leurs politiques économiques et sociales. L'UMA est une construction qui passe par une nouvelle organisation de nos rapports, une modification de certai-

nes de nos institutions et la création de nouveaux mécanismes», a précisé Medelci qui a souligné que «les mutations intervenues en Tunisie, en Libye et dans d'autres pays arabes, ne peuvent que nous encourager à aller plus vite et mieux, dans la construction de l'UMA». Interrogé, d'autre part, sur une éventuelle réouverture des frontières avec le Maroc, M. Medelci a relevé que la fermeture des frontières entre «deux pays frères n'a jamais été considérée comme une décision définitive», précisant que «le rapprochement qui s'opère depuis plusieurs mois avec le Maroc plaide pour une normalisation des relations à terme avec ce pays». S'agissant de la Libye, M. Medelci a indiqué que les frontières avec ce pays n'ont pas été fermées, mais plutôt «surveillées pour être mieux sécurisées» en attendant que «les frères libyens se dotent de capacités à même de pouvoir contrôler leurs frontières».

Au sujet de la situation sécuritaire dans le Sahel, M. Medelci a mis l'accent sur «l'important travail qui est en train de se faire», en matière de coopération dans la lutte antiterroriste entre les pays du champ (Algérie, Mali, Niger, Mauritanie) et les partenaires étrangers. «Nous devons simplement veiller à ce que cette action monte en cadence, le plus rapidement possible et ne pas baisser la garde, jusqu'à l'éradication totale du terrorisme», a-t-il souligné.



Akram Belkaïd, Paris

Triste anniversaire pour l'euro

L'euro est-il condamné ? Va-t-il disparaître ? Va-t-il s'effondrer face au dollar ou aux autres devises (yen, won ou même yuan) ? Dix ans après la mise en circulation, sous forme fiduciaire de la monnaie unique européenne (elle était en usage dès janvier 1999, notamment sur les marchés financiers), ces questions sont plus que jamais d'actualité. Certes, les dirigeants européens adoptent un discours rassurant et mettent en avant les efforts diplomatiques et institutionnels, déployés depuis plusieurs mois pour faire sortir l'Europe de la crise. Il n'empêche, ce qui se joue actuellement n'est ni plus ni moins que la survie de cette devise, confrontée à la défiance des marchés, dans une conjoncture marquée par une grave crise de la dette des Etats.

LA CHUTE DE L'EURO SEMBLE INÉLUCTABLE

Un indicateur résume à lui seul l'état d'esprit des investisseurs. Selon la Commodity Futures Trading Commission (CFTC), l'instance de marché aux Etats-Unis qui régule les marchés dérivés, le nombre de contrats «shortant» l'euro, c'est-à-dire pariant sur sa baisse par rapport au dollar, a atteint un record (au 27 décembre 2011) de 127.900. La CFTC ne supervise qu'une part infime des flux sur le marché euro-dollar (ce dernier représente le tiers des transactions mondiales sur les devises) mais ses données sont un excellent indicateur, sur la tendance globale des marchés de change. Ces derniers connaissent donc une défiance de plus en plus grande, des fonds spéculatifs (ou hedge funds), à l'égard de l'euro. Il faut rappeler que ces fonds ont perdu beaucoup d'argent en 2011, en pariant (en vain) sur la chute de la monnaie unique. Le fait qu'ils maintiennent leurs positions courtes démontre qu'ils restent persuadés que la devise européenne va dévisser en 2012.

Plusieurs facteurs pourraient leur donner raison. Il y a d'abord la persistance de la crise grecque. De nombreux économistes sont désormais convaincus qu'Athènes va faire défaut sur sa dette, au premier semestre 2012. En annonçant son incapacité à faire face à ses échéances de remboursement, le gouvernement grec pourrait ainsi allumer un incendie qui se propagerait aux quatre coins de la zone euro. Une autre menace sur l'euro est la situation des finances publiques espagnoles. Madrid vient en effet, d'annoncer que son déficit public pour cette année sera de 8% du Produit intérieur brut (PIB) et non pas de 6%. En clair, cela veut dire que l'Espagne va devoir emprunter plus que prévu et à des taux plus élevés. Le troisième nuage sur l'euro est l'Italie, pays qui n'est toujours pas tiré d'affaire et qui va devoir mobiliser 430 milliards d'euros en 2012, dans un contexte marqué par une entrée en récession de son économie.

C'est donc un bien sombre anniversaire que les Européens ont célébré le 1^{er} janvier dernier. A bien des égards, la crise de la dette semble hors de contrôle puisque le dernier chiffre des besoins des pays de la zone euro atteint désormais 900 milliards de dollars soit deux fois plus que ce que peut mobiliser le Fonds européen de stabilisation financière. De fait, chaque jour qui passe augmente les besoins de financement des pays européens ce qui met leur devise sous pression au point que de nombreux experts se demandent si la meilleure solution n'est pas tout simplement de revenir aux monnaies nationales (lesquelles seraient, pensent-ils, soumises à moins de contraintes, en matière de finances publiques).

L'ÉCHEC DES EUROCRATES

Cette crise de l'euro marque donc l'échec des politiciens et des experts qui pensaient que la création d'une monnaie unique pouvait être exemptée d'une réflexion sur les convergences fiscales et sociales en Europe. Faute d'avoir mis en place une politique économique commune, adossée à des règles fiscales partagées par tous ses membres, la zone euro est désormais en danger. Bien sûr, l'euro peut encore résister durant des années, ne serait-ce que parce que l'Allemagne continue de le défendre. Pourtant, les doutes entourant sa viabilité vont perdurer ce qui va aggraver les difficultés de financement des pays européens. Or, c'est bien pour l'inverse que l'euro a été créé. D'atout, la devise européenne est en train de se transformer en handicap.

TIZI-OUZOU

Reconduction des contrats d'aide à l'insertion professionnelle

La direction de l'emploi de Tizi-Ouzou a procédé à la reconduction de la totalité des contrats des jeunes employés au titre des divers dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a-t-on appris lundi de cette direction. La même direction a fait part également de la possibilité de réemployer les jeunes ayant déjà bénéficié des ex-contrats de pré-emploi (CPE), en signalant une accélération programmée dans le traitement des demandes d'investissement en instance au niveau des bureaux de l'ANSEJ, de la CNAC et des agen-

ces locales de l'emploi gérées par la direction de l'emploi de Tizi-Ouzou. Un taux de 1 % des offres d'emploi assurées par le DAIP et les autres dispositifs d'aide à la création de l'emploi est destiné aux personnes aux besoins spécifiques, conformément à l'instruction ministérielle N° 050 du 14 mars 2011. Pour l'exercice 2012, cette direction œuvre à la concrétisation de plusieurs projets, dont la mise en service «est susceptible d'améliorer le rendement du secteur», est-il estimé. Il s'agit, entre autres, de l'ouverture programmée de 3 annexes de

l'ANSEJ au niveau des daïras d'Azazga, de Draa El Mizan et d'Aïn El Hammam, destinées à réduire la tension ressentie par les bureaux de l'Ansej de Tizi-Ouzou. Deux agences de l'emploi devraient également voir le jour, à la même période, à Azzeffoune et Draa Ben Khedda, parallèlement à l'ouverture d'un bureau pour une inspection du travail à Draa EL Mizan. La wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré la création d'un total de 18.829 postes de travail permanents durant les 9 derniers mois de l'année 2011, selon la direction de l'emploi.

LAGHOUAT

A l'heure du passeport biométrique

L'opération d'établissement de passeports biométriques a été lancée lundi au niveau de la daïra de Laghouat qui a reçu les premières demandes de ce document officiel, a-t-on appris auprès de la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG). L'opération pilote, lancée pour la première fois au niveau de la daïra du chef-lieu de la wilaya au profit des demandeurs de ce document, devra être généralisée ultérieure-

ment au niveau des neuf autres daïras de la wilaya, a précisé le DRAG de Laghouat. Une réunion de coordination, consacrée à l'explication des procédures et conditions requises pour l'établissement du passeport biométrique, a eu lieu au préalable entre le personnel et les responsables chargés de l'opération, a indiqué M. Ahmed Menaceri. L'établissement de ce document officiel a été fixé à deux mois, dont

la première phase a été confiée à la commission de la daïra et la seconde, portant délivrance, est prise en charge par le centre national de production des documents sécurisés à Alger, selon la même source. S'agissant de la prise en charge des cas urgents, le demandeur est consulté par la commission chargée des passeports sur l'éventuel établissement de l'actuel passeport ou d'un document biométrique, a indiqué M. Menaceri.

ALGER

Cap sur Diar Er-Rahma

Le centre Diar Er-Rahma de Birhadem a reçu en 2011 quelque 1820 malades chroniques, dont 68 enfants venus de différentes wilayas du pays pour suivre des traitements dans des hôpitaux spécialisés de la capitale, a indiqué le directeur du centre, M. Abdelhakim Hocine. Les cancéreux issus des wilayas de l'intérieur et du Sud du pays constituent la majorité des cas pris en charge par ce centre car la plupart des services spécialisés dans le traitement du cancer se trouvent au Centre du pays, a précisé M. Hocine.

Le centre assure à ces malades, pendant leur période de traitement, l'hébergement, la nourriture et le transport gratuitement, a fait savoir le responsable, ajoutant que les rendez-vous des malades étaient également pris en charge par le centre. Les malades bénéficient également, tout au long de leur séjour au centre, d'un suivi psychologique par des spécialistes, a ajouté le responsable, précisant que la majeure partie d'entre eux, notamment les cancéreux, avait bien réagi à cette prise en charge psychologique qui

constitue, a-t-il dit, l'étape la plus importante du traitement. M. Hocine a, par ailleurs, affirmé que le centre ouvrirait ses portes à tous les malades résidant dans les wilayas éloignées de la capitale qui suivent périodiquement des traitements dans des hôpitaux algérois. Le centre Diar Er-Rahma assure l'hébergement aux personnes âgées sans domicile jusqu'à ce que des solutions leur soient trouvées, aux enfants victimes de violences familiales jusqu'à leur majorité et aux mères célibataires jusqu'à leur accouchement.

BLIDA

Une fin d'année sous haute surveillance

Tahar Mansour

Depuis le 27 décembre et jusqu'à avant-hier 2 janvier 2012, les différents services de sécurité étaient sur le qui-vive et multipliaient les sorties sur le terrain ainsi que les barrières sur les routes.

Pour la gendarmerie de Blida dont nous avons accompagné certains de ses éléments, la veille du 1er janvier, il fallait tout faire pour sécuriser les routes et les différents lieux et éviter aussi bien les accidents que les crimes et autres agressions, très fréquents par ces temps festifs où la consommation d'alcool est devenue une règle pour beaucoup de citoyens. Bien sûr, les gendarmes ou les autres services de sécurité ne peuvent aucunement interdire à un citoyen de consommer de l'alcool mais il y a des lois qui régissent son commerce et c'est là que commence leur intervention. Ainsi, les endroits réputés pour ce genre de commerce ont fait l'objet de plusieurs descentes de la part des gendarmes, des dizaines de bouteilles de vin et canettes de bière ont été saisies car leurs vendeurs n'avaient pas les autorisations nécessaires. Nous en retiendrons un chez qui les agents ont découverts et saisi près de 1.500 canettes entreposées dans un garage et destinées à la vente de manière illégale. Arrêté, le dénommé B.F. 27 ans a été présenté avant-hier lundi, auprès du procureur de la République qui l'a placé en détention préventive pour commerce illégal de boisson alcoolisée.

Toujours concernant la consom-



Ph.: T. M.

mation d'alcool, dès qu'un chauffeur est suspecté de conduire en état d'ivresse, il est soumis à l'alcotest et, s'il s'avère positif, il est arrêté sur place avant d'être déféré au parquet. Cette manière de faire est aussi une prévention contre les accidents de la route qui ont tendance à augmenter durant les périodes de fête, particulièrement comme celle-ci. D'un autre côté, les endroits connus pour attirer des citoyens en famille cherchant à passer d'agréables moments sont mis sous surveillance ininterrompue afin d'éviter les agressions et les mauvais comportements de

certaines individus, dissuadés par la seule présence des gendarmes. Les routes sont aussi très surveillées par des patrouilles qui les sillonnent dans tous les sens, chose qui tranquillise les automobilistes et leur évite les mauvaises surprises. C'est un travail harassant mais fait avec amour par les gendarmes qui mettent un point d'honneur à l'accomplir d'une manière professionnelle, éprouvant une grande fierté à annoncer que « nous n'avons eu ni accident grave ni agression durant ces journées », et c'est tout à leur honneur.

GHARDAÏA

Plus de 830 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Huit cent trente-six foyers dans la commune de Mansourah, située à 100 km au sud du chef-lieu de wilaya de Ghardaïa, ont été raccordés lundi au réseau de gaz naturel, a-t-on constaté. L'opération a nécessité la réalisation d'un réseau de transport de 31,5 km et d'un réseau de distribution de 27,5 km, selon les explications fournies par la Direction de l'Energie et des Mines. Inscrit dans le cadre du programme 2010 spécial wilayas du Sud, ce projet a mobilisé un investissement de plus de 336 millions de dinars, a indiqué la même source. Cette opération de raccordement de la localité rurale de Mansourah a été accueillie en ce début 2012 avec grande satisfaction par la population, soulagée de la corvée des approvisionnements en gaz butane. Inscrit dans le cadre du programme 2010 spécial des wilayas du Sud, le projet a mobilisé un investissement de 497 millions de dinars. Le raccordement

de la commune rurale de Seb Seb au réseau de gaz naturel a été accueilli avec une grande satisfaction par la population, exprimée notamment par les youyous de femmes, visiblement soulagées des difficultés d'approvisionnement en gaz butane. Une extension du réseau de distribution de plus de 18 km est en cours de réalisation pour permettre à quelque 120 autres foyers situés au quartier "Mansourah El Djadida" de profiter du gaz naturel, ont indiqué les responsables du secteur. Le taux de raccordement dans la wilaya de Ghardaïa est passé actuellement à plus de 76% avec plus de 53.000 abonnés et devrait atteindre les 100% à la fin de l'année 2012, selon la même source. Plus de 6.500 nouveaux foyers répartis à travers les différentes localités, pour la plupart dans des lotissements et quartiers nouvellement créés, ont été raccordés au réseau du gaz naturel durant l'année 2011, a-t-on signalé.

MÉDÉA

Les plats traditionnels reviennent

Le «Rob», suc épuré, obtenu de la variété de raisin, le «Cinsault» et le boudin de gelée de raisin aux amandes sont les derniers survivants d'une tradition culinaire séculaire jalousement gardée par une minorité d'artisans établis à Médéa et ses environs. Ces deux produits phares de l'art culinaire populaire de l'ancienne capitale du Titteri sont aujourd'hui menacés de disparition du paysage gastronomique local, en raison du déclin du secteur de la transformation traditionnelle du raisin. Très répandue autrefois à Médéa, Benchicao, Si-Mahdjoub et Tizi-Mahdi, cette pratique a perdu aujourd'hui l'essentiel de ses artisans. Beaucoup d'entre eux se sont reconvertis dans des activités plus lucratives et moins contraignantes, alors que d'autres ont préféré abandonner ce métier. Les changements dans les habitudes de consommation de la société, induits par la sédentarisation galopante de la population, ont eu pour conséquence un recul de la demande sur ces deux produits, auxquels certains attribuent des vertus thérapeutiques. Si le «Rob» et le «boudin de gelée de raisin aux amandes», connu aussi sous le nom de «halwat laaneb», ne font plus recette que lors des occasions de la fête de Yennayer, c'est à cause, en partie,

des nouvelles orientations en matière agricole qui ont profité à d'autres filières, aux dépens de la viticulture censée assurer l'essentiel du produit brut indispensable au maintien de cette activité de transformation. L'archaïsme du système de fabrication et de commercialisation de ces produits, vieux de plusieurs siècles, est l'autre facteur à l'origine de la disparition ou de la reconversion de nombreux ateliers de transformation qui existaient dans ces régions. Le petit noyau industriel, qui a mis plusieurs décennies pour se constituer, a vu son élan freiné subitement, en raison de la régression de l'activité viticole. Au lieu d'assister à une expansion des activités de transformation, l'inverse s'est produit, au point où l'essentiel de l'activité de transformation s'est réduit à une simple activité domestique traditionnelle assurant de maigres ressources aux familles qui continuaient à la pratiquer. En dépit de ces aléas, les produits dérivés du raisin continuent d'être déclinés sous différentes formes, nectar, pâte concentrée, gelatine et autant de parfums très prisés, que ce soit lors des grandes fêtes locales ou pendant l'hiver, vu leur apport énergétique et les vertus thérapeutiques qui leur sont attribuées.

M'SILA

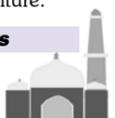
Les travaux d'extension du musée à l'arrêt

Les activités muséales ont enregistré dans la wilaya de M'sila un recul «assez marqué» dû en partie à la fermeture pour travaux du musée national du Hodna, ont indiqué lundi les services de wilaya. Actuellement à l'arrêt, l'opération d'extension de ce musée, engagée il y a deux années de cela, nécessite une réévaluation en vue du parachèvement des travaux, a indiqué de son côté le Directeur de la Culture. Créé en 1993, le musée du Hodna conserve de riches collections de fossiles et de vestiges des civilisations romaine, byzantine et islamique. Le musée de la Kalaa des Beni-Hammad, situé dans la commune de Maadhid (30 km du chef-lieu de wilaya), ouvert en 1995, renferme des vestiges de la Cité fondée en l'an 1007 par la dynastie Hammadite. Toutefois, sa classification en «musée de site» en réduit l'activité qui se limite aux visites organisées essentiellement par l'université de M'sila à l'occasion de séminaires, a-t-on expliqué de même source. Selon un membre de l'association nationale des jeu-

neux ruraux, le faible attrait des visiteurs s'explique par l'absence de visites régulières au profit des écoliers et l'inexistence de guides capables de transformer les excursions vers ce haut lieu d'histoire en tournées instructives pour les rares visiteurs qui s'y présentent. Le musée national Etienne-Nasreddine Dinet de Bousaâda, aménagé dans la demeure même de l'artiste, se consacre, faute d'espace, presque exclusivement aux expositions artistiques et à la consultation de sa riche bibliothèque. Ouvert en 1993, ce musée compte deux salles d'exposition et expose 11 œuvres authentiques de l'artiste orientaliste d'origine française, outre plusieurs toiles de Edouard Verschaffelt, de M'hamed Issiakhem et de Mohamed Louail. Depuis trois ans, la ministre de la Culture avait donné des instructions pour la réalisation d'un nouveau siège pour ce musée, parallèlement à la conservation de la maison de l'artiste en l'état. Toutefois, l'opération n'a pas été programmée à ce jour, a affirmé le Directeur de la Culture.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

10 safar 1433				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h21	12h53	15h27	17h45	19h15



EL-TARF

Contestations et routes bloquées

Les habitants des localités et villages de plusieurs communes sont sortis hier, pour protester pour diverses raisons, bloquant plusieurs routes.

A. Ouelaa

D'abord, il y a eu le chemin de wilaya reliant Besbes et Ben Amar où les habitants de la ferme «Dalila» ont fait valoir la réfection de l'accès principal menant à leur domicile. Ensuite, ce fut autour des habitants de Boukhmissa, dans la commune d'El Chatt,

pour protester contre le retard dans l'octroi des logements ruraux, en allant bloquer la R.N44, puis une trentaine de kilomètres plus loin, au «Lac des Oiseaux», des marchands de fruits et légumes ont bloqué cette même route nationale, paralysant ainsi la circulation routière et provoquant la colère des automobilistes. Pour l'APC de Besbes, la réfection

des routes est en état d'évaluation et ne reste que le choix de l'entreprise pour l'exécution des travaux. Pour celle d'Echatt, le P/APC dira que les 300 demandes des logements ruraux attendent l'aval des services concernés, alors qu'au «Lac des Oiseaux», il est prévu un espace adéquat pour les marchands des fruits et légumes.

L'anguille rafle la mise

Poêlée façon meunière, panée ou préparée en sauce, l'anguille, poisson serpentiniforme, à l'aspect peu avenant, a fini à El Tarf, par «conquérir» les assiettes des amateurs de produits de la mer. Même s'il faut reconnaître qu'elle a été aidée en cela, ces derniers jours, par l'absence prolongée de poissons de mer sur les étalages à cause de la persistance du mauvais temps, l'anguille, que l'on appelle aussi franche, morgain ou margagne, a réussi à s'imposer grâce aux dizaines de façons de la préparer.

Hamid, un vieux pêcheur aujourd'hui en retraite, rappelle qu'en vérité, si l'anguille est classée à l'état sauvage dans la catégorie des poissons d'eau douce, c'est parce qu'elle y passe la plus grande partie de sa vie avant d'effectuer un «long voyage» vers la mer. «Je considère l'anguille comme un poisson de mer même si elle est pêchée dans des bassins d'eau douce. On le sent à la texture de sa chair, c'est pourquoi j'en raffole», assure-t-il, n'omet-

tant pas de vanter, au passage, le talent de sa femme qui «s'y connaît, dit-il, dans l'art d'accommoder ce poisson à toutes les sauces». Aujourd'hui, dans la majorité des agglomérations de la wilaya d'El Tarf, des dizaines de pêcheurs d'anguilles exposent leurs prises aux abords des marchés, au grand bonheur des consommateurs qui n'en demandaient pas tant, d'autant que les prix du poulet et de la viande rouge ont pris «l'ascenseur».

L'anguille est cédée entre 100 et 200 DA la pièce, selon la taille et l'habileté des uns et des autres à marchander. Elle est dépecée et découpée en rondelles, sur place, et il ne reste à l'acheteur qu'à la rincer et à la faire cuire. Dimanche matin, premier jour de l'année 2012, nombreuses personnes se bousculent déjà devant les vendeurs d'anguilles pour choisir la «bonne» pièce.

Des ménagères taillent bavette en attendant d'être servies, les discussions tournant invariablement

autour de la meilleure façon de préparer ce «poisson-serpent».

Dans la wilaya d'El Tarf, l'anguille est pêchée dans les lacs Tonga et Oubeïra ainsi que dans la lagune de «La Mafragh» où, dit-on, ce poisson pullule.

A la direction de la Pêche et à celle de l'Environnement, où l'on se félicite des «centaines» d'emplois créés grâce aux activités de pêche continentale, les responsables concernés assurent que la pêche traditionnelle, pratiquée par les marchands d'anguilles, ne porte pas atteinte à l'espèce ou à l'écosystème, néanmoins, disent-ils, cette activité «devra être réglementée». Pour Mounir B., un restaurateur d'une quarantaine d'années, «il serait judicieux de réfléchir à un mode de concession pour une exploitation rationnelle des sites d'anguilles, comme ce fut le cas, il y a plusieurs années». Une suggestion à laquelle le vieux pêcheur Hamid, grand amateur d'anguilles devant l'Eternel, dit «adhérer pleinement».

ANNABA

L'ANGEM fait ses comptes

Pas moins de 2.096 projets ont été financés en 2011, dans la wilaya d'Annaba, au titre du dispositif de l'Agence nationale de gestion des micro-crédits (ANGEM), soit près du double du nombre de projets créés en 2010, a indiqué lundi, le responsable local de cet organisme. Ces projets, parmi lesquels plusieurs sont entrés en phase d'exploitation et de production, vont générer un total de 3.144 emplois permanents, a affirmé M. Djamel Djebnoun, ajoutant que 1.557 emplois ont été enregistrés, en 2010, dans le cadre du même dispositif. Ce net regain de dynamisme pour le dispositif de l'ANGEM est dû aux mesures d'encou-

agement de l'Etat pour la création d'activités productives, à la faveur de l'augmentation du seuil des crédits, qui est passé de 400.000 DA à 1 million de DA, pour chaque projet, a souligné la même source, révélant dans ce cadre que l'amélioration des taux de financement a permis une diversification des investissements qui se limitaient auparavant à des activités familiales et à des petits métiers manuels.

A titre illustratif, les investissements enregistrés durant le premier semestre de l'année écoulée, avaient concerné les services, les transports, les technologies de la communication et l'artisanat, a fait savoir le directeur de l'ANGEM, qui

a par ailleurs, observé que le dispositif de l'organisme qu'il gère attire «plus de femmes que d'hommes». Pas moins de 1.548 projets de création d'activités professionnelles ont été ainsi initiés en 2011 par des femmes contre 548 par des hommes. Ceci s'explique par la nature des activités lancées, dont 80% concernent l'artisanat (couture, broderie, coiffure, pâtes alimentaires et autres gâteaux traditionnels), a-t-on expliqué.

Entre 2005 et 2010, un total de 3.218 projets, initiés dans le cadre du dispositif de l'ANGEM, ont vu le jour dans la wilaya de Annaba, générant 6.439 emplois, a indiqué la même source.

Près de 10 milliards de dinars pour la formation professionnelle

Une enveloppe de 9,85 milliards de dinars a été allouée, à Annaba, au secteur de la formation professionnelle, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, selon la direction du secteur. Cet investissement sera consacré à la réalisation de 2 instituts de formation et de 64 logements d'astreinte, a précisé la même source, mettant l'accent sur la nécessité de renforcer les structures pédagogiques et d'hébergement, en vue de répondre aux besoins exprimés localement en matière de main-d'oeuvre qualifiée. Le déficit en main-d'oeuvre qualifiée concerne

principalement les créneaux du bâtiment et des travaux publics, d'où l'adoption d'une démarche concertée avec les responsables du secteur et les opérateurs économiques, dans la perspective d'adapter l'offre de formation à la demande, dans le cadre de ces activités précises. Plus de 4.400 nouveaux stagiaires avaient rejoint, lors de la rentrée d'octobre dernier, les établissements et centres de formation implantés à travers la wilaya, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente, a indiqué la même source. Cet accroissement des ef-

fectifs, qui a porté à plus de 11.000 le nombre de stagiaires, est le résultat des campagnes de sensibilisation et d'information menée en direction des élèves exclus du système scolaire, a-t-on ajouté.

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dispose actuellement, dans la wilaya de Annaba, de 2 instituts nationaux de formation professionnelle (INSFP), d'un institut de formation professionnelle (IFP), de 9 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), de 6 annexes de formation et de 13 écoles privées.

SKIKDA

Bannir les caisses en bois pour le poisson

A. Boudrouma

Dans un communiqué qui nous a été transmis, le président du Comité national des marins-pêcheurs et poissonniers (CNMPP) s'interroge au sujet du «silence des ministères de la Pêche et de l'Environnement au sujet des massacres de nos forêts pour alimenter le trafic des caisses en bois et tient à s'insurger contre la mise à sac de plusieurs essences d'arbres tels le pin, l'eucalyptus et le peuplier, qu'on abat pour servir clandestinement, en matière première pour ce genre de caisses, des quilles, les fausses quilles ainsi que les membranes de bateaux».

Pour M. Bellout Hocine, président du CNMPP qui nous a contacté, «il n'y a pas de volonté réelle des pouvoirs publics pour mettre un terme à cette hémorragie qui nuit à la santé du

consommateur et à notre richesse forestière». Il a soutenu que l'arrêté interministériel signé par les ministères de la Pêche, de l'Agriculture et du Commerce, daté du mois de juin 2010, interdisant la commercialisation du poisson dans des caisses en bois, continue d'être transgressé, dans tous les ports de pêche au nombre de 31, à l'exception d'Alger (Port de pêche et pêcherie). L'intervenant affirme que les caisses en bois représentent de véritables foyers de microbes qui menacent la santé humaine et qu'il faut bannir par une application scrupuleuse des dispositions de l'arrêté interministériel. Il signalera le cas de Annaba où les produits de la pêche sont exposés et vendus dans des lieux inondés par les eaux usées, de même qu'à Mostaganem, pour ne citer que ces deux ports.

2012, l'année de l'agriculture

L'année 2012 sera «décisive» pour le développement des secteurs de l'agriculture et des forêts à Skikda où un investissement public de plus de 16 milliards de dinars a été mis en place, au titre du quinquennat 2010-2014, a indiqué le directeur des Services agricoles (DSA). Ces moyens sont puisés des Fonds nationaux de développement agricole, de mise en valeur de terres par la concession, de l'investissement agricole et des programmes sectoriels décentralisés, a précisé M. Bourhane Bourrouz.

Le programme prévoit notamment l'irrigation, dès cette année, de plus de 21.000 ha de terres agricoles dans cette wilaya, soit une augmentation de 6.000 ha par rapport aux années précédentes, a ajouté le même responsable, notant que

10.000 ha seront consacrés à l'oléiculture d'ici 2014, à raison d'une plantation de 2.000 ha par an. Le développement de la filière des agrumes et de la tomate industrielle, le soutien aux différentes cultures stratégiques, à l'exemple de la pomme de terre, l'amélioration des performances de la filière lait et de la céréaliculture, ainsi que l'arboriculture, figurent parmi les priorités de la DSA, au titre de ce même programme, a affirmé M. Bourrouz.

S'agissant de la lutte contre l'exode rural, le même responsable a fait savoir que 240 projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), à même de favoriser la création de 10.000 emplois, seront réalisés durant le même quinquennat, à travers les 38 communes de la wilaya.

SOUK AHRAS

Deux nouvelles polycliniques

Deux nouvelles polycliniques seront ouvertes, début 2012, dans les communes de Sedrata et Oum El Adhaim, wilaya de Souk Ahras, selon le directeur de la Santé. Les deux infrastructures de proximité viennent d'être entièrement équipées pour assumer leurs fonctions au service des populations des deux communes, a ajouté M. Khaled Benkhelifa qui a annoncé la réception, pour la même période, de deux équipements de radiologie pour le diagnostic de maladies cancéreuses et cardiaques, au profit des deux hôpitaux de la wilaya, en plus de l'équipement du bloc opératoire de l'hôpital de Sedrata et la fourniture de six nouveaux reins artificiels.

Afin de renforcer les prestations du secteur, un service des urgences médicalisées a été ouvert, par ailleurs, à l'hôpital

Ibn Rochd du chef-lieu de wilaya, outre la réalisation d'un centre pour les urgences dans la commune frontalière de Heddada et l'acquisition de six ambulances, a ajouté le même responsable.

Un centre de désintoxication et trois salles de soins seront réceptionnés, en février prochain, parallèlement aux travaux en cours de réhabilitation des hôpitaux Ibn Rochd et des unités sanitaires de Khedara, Taoura, Hanancha. Six incinérateurs sont, par ailleurs, acquis pour les structures sanitaires de la wilaya.

Un projet de réalisation d'une école paramédicale de 300 places, avec un internat de 150 lits, sera prochainement lancé, a ajouté la même source, rappelant que 43 médecins généralistes, 9 chirurgiens dentistes et 152 paramédicaux avaient été recrutés en juillet passé.

Ali Mendjeli

Le chemin de croix des élèves relogés

A. Mallem

Les parents et les élèves délocalisés le mois dernier des sites de Sotrac et des autres bidonvilles du quartier Boudraa Salah et relogés au niveau de la nouvelle ville Ali Mendjeli ne sont pas au bout de leurs peines.

En effet, dès la rentrée scolaire qui a suivi les dernières vacances, la joie et l'allégresse procurées par leur nouvelle situation ont été de courte durée, et ce, après l'apparition des problèmes de transport des enfants scolarisés, aussi bien pour ceux inscrits dans leurs nouveaux quartiers que pour ceux qui ont préféré poursuivre l'année scolaire dans leurs établissements d'origine.

Les enfants appartenant à cette seconde catégorie, notamment ceux qui ont choisi de poursuivre leurs études au niveau de la cité Zaouche, ont fait part hier à la radio régionale des difficultés auxquelles ils font face à cause de l'absence du transport scolaire. « Les autorités qui ont promis au début de nous assurer le transport entre la nouvelle ville Ali Mendjeli et notre quartier d'origine nous ont oubliés ! », a constaté un élève du cycle moyen. Une autre élève le relaie pour dire : « J'ai choisi de rester dans mon établissement d'origine craignant qu'à Ali Mendjeli le programme ne soit en avance sur le nôtre. Et puis, je me suis habituée aux enseignants, à leur méthode de travail, etc. » Le problème de réadaptation à un nouvel environnement a été également soulevé dans ces termes par une autre élève : « J'avais craint de ne pouvoir m'adapter dans une nouvelle école. Et même si j'avais choisi quand même de partir, il m'aurait fallu un temps pour m'adapter alors que j'ai besoin de ce temps pour me consacrer à mes études. J'ai préféré rester. Malheureusement, le problème de transport me cause beaucoup de désagréments ». A ce propos, une élève explique qu'elle rencontre beaucoup de

difficultés et éprouve de la fatigue car elle est obligée de se lever très tôt le matin. Et la fatigue physique due aux déplacements se répercute sur ses facultés de concentration et sur les révisions. « Nous sommes fatigués de nous lever très tôt et nous demandons aux autorités de nous assurer le transport de la nouvelle ville jusqu'ici et au retour », a-t-elle fini par dire.

Mais les vœux de ces apprenants ne semblent pas avoir été entendus par les autorités puisque, dans le même temps et par le même moyen, à savoir la radio, le président de l'APC d'El-Khroub, M. Hemaizia, est intervenu pour annoncer que la mairie a réquisitionné 6 bus de transport pour 400 élèves environ, originaires du quartier de Boudraa Salah, qui ont été transférés aux établissements scolaires d'Ali Mendjeli. Mais il signale qu'il s'agit ici du transport intra muros au niveau de la nouvelle agglomération. Cet élu a ajouté que ce nombre pourrait être augmenté en cas de besoin. « Cette décision découle d'une réunion tenue dimanche dernier avec la direction de l'ETC, et ce, en application des instructions du wali. Et cette flotte de bus a été affectée au transport des enfants des unités de voisinage 13 et 18 », a indiqué le maire en n'omettant pas de signaler que le nombre global des enfants qui bénéficient actuellement du transport scolaire au niveau d'Ali Mendjeli a atteint environ 1100, à savoir 700 provenant des anciens contingents des habitants des bidonvilles qui ont été délocalisés au courant de l'année passée et 400 représentant le nombre des enfants venant du seul quartier de Boudraa Salah. Ce dernier chiffre se décompose en 180 élèves du primaire, 150 du moyen et 40 du secondaire. Le transport de ce nombre de 12 bus et le wali a donné son aval pour augmenter ce nombre en cas de besoin.

Zouaghi

Les plaintes des habitants de la cité Yasmine

B. Ines

Les habitants de la cité El Yasmine à Zouaghi se plaignent « de souffrir, depuis un bon bout de temps, de plusieurs problèmes au niveau de leur quartier ». Selon les dires de citoyens rencontrés sur place, « la situation dans laquelle se trouve le quartier est devenue insupportable, vu les problèmes auxquels nous devons faire face quotidiennement, et surtout celui relatif à l'état des rues et plus particulièrement la rue principale qui permet d'accéder à la cité », a-t-on déclaré.

Ils affirment que toutes les rues sont devenues impraticables. Non seulement elles sont très étroites mais, de plus, sont défoncées, crevassées de partout et pleines de débris et de gravats et même de décombres qui forment souvent des petits monticules difficiles à franchir. « Ceci pose un grand problème surtout pour les automobilistes qui trouvent souvent d'énormes difficultés pour circuler ». Cette situation, soutiennent

les habitants, est due principalement aux différents travaux réalisés à la cité sur le réseau d'alimentation en eau potable et les fuites d'eau qui forment des mares nauséabondes. Les habitants de la cité évoquent également un déficit en matière de moyens de transport, notamment les taxis qui refusent généralement de les embarquer à cause de l'état déplorable des rues.

Les habitants signalent également la défaillance de l'éclairage public et un manque flagrant d'hygiène dans leur cité, envahie, disent-ils, par toutes sortes de débris, des sachets-poubelles éventrés qui attirent les chiens errants avec tous les risques que cela suppose.

Et pour en savoir plus, nous avons contacté la cellule de communication de l'APC qui a annoncé « une prochaine prise en charge de toutes ces doléances, dans le cadre du programme de réfection générale initié par l'APC et qui concerne de nombreux quartiers de la ville et dont le lancement des travaux est en cours de préparation ».

80 individus placés sous mandat de dépôt en décembre dernier

Dans un communiqué adressé hier à la presse, la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Constantine dresse un bilan exhaustif des activités de ce corps, durant le mois de décembre 2011. Ainsi, il est indiqué que, outre 113 contrôles effectués par ses divers services, 63 individus, soupçonnés de coups et blessures volontaires, vols, agressions avec violence, atteinte à la sécurité publique avec violence, vente et commercialisation de stupéfiants (kif et psychotropes), ont été présentés devant le procureur de la république et placés en détention préventive. 17 autres individus, présumés auteurs d'agressions à l'arme blanche, vols avec violence sur des femmes à la cité Daksi notamment, ont été également arrêtés, présentés au procureur de la république et placés en détention préventive.

Plusieurs cités privées d'eau

Une nouvelle perturbation dans l'alimentation en eau potable dans plusieurs quartiers de la ville est annoncée par la cellule de communication de l'entreprise SEACO. Selon le communiqué reçu hier, c'est à la suite d'une avarie survenue sur la conduite d'adduction en béton précontraint, à proximité de l'aéroport Mohamed Boudiaf de Constantine, que des travaux de réparation ont été lancés hier soir. La durée des réparations s'étalera normalement jusqu'à demain jeudi à 22 heures, précise le communiqué. Durant cette période donc, les cités de Bentellis, les Mûriers, Chalet des Pins, Mentouri (2000), Premier-Novembre, cité des Fonctionnaires, Khaznadar, Chaab Erssas, Bosquet, 5^{ème} Région militaire, Casbah, Frères Beskri et plusieurs avenues des quartiers de Bab El Kantara et Roumanie seront privées d'eau. Le communiqué précise que l'alimentation reprendra progressivement au fur et à mesure de la fin de travaux.

Les pétards sont de retour

Bien que les fêtes du Mawlid Ennabaoui soient encore loin, et au grand dam des passants et surtout des passantes, les pétards ont fait leur réapparition. En effet, cela fait quelques jours déjà que plus d'un ou d'une ont violemment sursauté à la suite de l'explosion d'un pétard que des énergumènes leur lancent aux pieds.

Selon certains de ces jeunes, ces produits pyrotechniques sont disponibles à profusion chez certains revendeurs localisés au vieux quartier de Souika dans la vieille ville, notamment. Il s'agit tout simplement d'y mettre le prix, soulignent-ils, car rien n'est disponible à moins de cent dinars cette année.

14 blessés en une semaine sur les routes

Dans son bilan hebdomadaire, la cellule de communication du groupement régional de la Gendarmerie nationale indique que cinq accidents de la circulation, qui ont provoqué des blessures à 14 personnes, sont survenus la semaine dernière sur le territoire de sa compétence. Selon ce corps de sécurité, les causes de ces accidents ont pour origine les excès de vitesse, le non-respect de la priorité, les dépassements dangereux...

A. C.

Rue de Maquisards

Des citoyens bloquent la route

Les habitants de la rue des Maquisards ont, tôt hier matin, coupé la route de Aouinet-El-Foul qui relie leur quartier au centre-ville de Constantine, et ce, en guise de protestation contre l'état impraticable de la pénétrente qui relie cette rue à leur quartier, dont l'accès est devenu pratiquement impossible à tout véhicule. Selon un résident du quartier, M. Lahnèche, qui a pris contact avec notre journal, hier matin, « les habitants de la rue des Maquisards, dont les habitations sont menacées par les glissements de terrain et souffrent encore de problèmes d'approvisionnement en eau et en gaz naturel, en ont ras le bol de cette situation qui perdure et se complique en hiver avec la tombée des pluies ». En effet, a expliqué notre interlocuteur, « l'état de cette unique voie de pénétration des véhicules dans notre quartier nous a confinés dans un isolement presque total, nous empêchant, entre autres, de nous approvisionner en denrées alimentaires, notamment le lait quotidien, alors que nous sommes seulement à moins d'un kilomètre du centre-ville ». Le mouvement déclenché par les riverains a suscité l'intervention des services de sécurité pour prévenir tout débordement, mais aussi celle du délégué du secteur urbain de Sidi Rached, dont le siège est tout proche. Ce délégué, en l'occurrence M. Said Dourdour, après avoir pris langue avec les manifestants et écouté leurs doléances, a

expliqué que l'état de cette route est dû aux infiltrations des eaux souterraines qui empêchent tous travaux de réfection, mais n'a pas manqué de pointer du doigt la Société des eaux et de l'assainissement, la Seaco, qui aurait, selon lui, pris beaucoup de retard pour effectuer les travaux préliminaires nécessaires avant ceux qui seront lancés par l'entreprise de Travaux publics (EPTP) chargée du projet. Il a promis de prendre attache dans la journée avec les secteurs concernés par les travaux de réfection et régler le problème, dans les plus brefs délais, quitte à demander à ladite entreprise d'entreprendre des travaux d'urgence pour rendre cette voie carrossable, et ce, en attendant les grands travaux qui vont être lancés tout le long de la route qui traverse le quartier de Aouinet El-Foul.

Malheureusement, toutes les assurances et les promesses du délégué du secteur urbain n'ont pas convaincu les citoyens de la rue des Maquisards. Ces derniers ont maintenu le blocage de la voie et à 15 h, celle-ci est restée coupée à toute circulation automobile. Contactés de leur côté, les responsables de la Seaco ont bien promis de répondre aux assertions du délégué de secteur, en donnant des explications sur ce chantier. Mais là aussi, et jusqu'à 15h également, leur réponse sur une date de lancement des travaux ne nous est pas parvenue.

A. M.

Saisie de kif et de boissons alcoolisées, et des arrestations

A. El Abci

Les éléments du groupement de Gendarmerie de la ville des Ponts ont réussi, au cours de la semaine dernière, à mettre fin aux agissements d'un dealer sévissant au niveau du centre-ville. Selon la cellule de communication, « c'est sur la base d'informations signalant les agissements suspects d'un individu qui se déplaçait en voiture pour écouler sa marchandise, que les services concernés ont tendu une souricière au mis en cause, qui ne tarda pas à se faire prendre. Il s'agit de L.B. âgé de 23 ans, qui a été arrêté au volant d'une voiture de marque Peugeot 406 en plein centre-ville, et dont la fouille a permis la saisie de plusieurs dizaines de grammes de kif traité. Présenté au procureur du tribunal de Ziadia, le mis en cause a été placé en détention préventive.

La brigade de gendarmerie de Hamma Bouziane a traité, quant à elle, d'une affaire de détention et commercialisation, sans autorisation, de boissons alcoolisées. Au cours d'une de leurs patrouilles, les éléments de la section de sécurité et d'intervention de Aïn El Bey ont arrêté, au niveau de la RN 79, une voiture de marque

Renault Mégane qui avait à son bord deux individus. Après une fouille du véhicule, les gendarmes ont découvert dans le coffre arrière 480 bouteilles de bière et 121 autres de vin rouge. Les occupants, B.B. âgé de 24 ans et F.A., 23 ans, n'ont pu présenter de documents autorisant la détention et le transport de ce genre de marchandise. Cette dernière a été saisie et les deux individus arrêtés. Présentés au parquet de Ziadia, ils ont été placés sous mandat de dépôt.

Les brigades de proximité de Hamma Bouziane et d'El Khroub ont traité, pour ce qui les concerne, d'une affaire de coups et blessures volontaires, pour la première, et de port d'arme prohibée pour la seconde et ont appréhendé les auteurs présumés. Il s'agit respectivement de M.H., 19 ans, mis en cause dans une affaire d'agression à l'aide d'une pierre avec laquelle il a porté plusieurs coups à la tête de sa victime, lui occasionnant ainsi une hospitalisation, et de S.A. 23 ans, qui a été arrêté dans une voiture avec une arme blanche sur lui. Présentés respectivement au tribunal de Zighoud Youcef et à celui d'El Khroub, les deux individus ont été placés en détention préventive.

Sept ans de prison pour falsification

Confondus par un huissier de justice

B. Ines

Dans son audience d'hier mardi, le tribunal criminel de Constantine a eu à examiner une affaire de falsification de documents administratifs et de faux et usage de faux, impliquant deux hommes identifiés par les initiales B.B., âgé de 33 ans, et L.D., âgé de 47 ans, demeurant tout les deux à Constantine.

Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, les faits remontent au 20 juillet 2010 quand un huissier de justice de la ville a déposé plainte auprès du procureur général près la cour d'El-Khroub, indiquant que les deux mis en cause lui demandaient d'apposer sa signature sur plusieurs documents et un procès-verbal de constatation tous falsifiés. L'huissier avait tout de suite remarqué que ces documents apportés par les deux mis en cause étaient falsifiés et notamment

le procès-verbal, car d'après cet huissier de justice, ce document ne correspondait pas au code de procédure civile et administrative.

Appréhendés par les services de la gendarmerie, les coaccusés au cours de l'interrogatoire ont nié formellement avoir consulté un huissier de justice et avoir falsifié ces documents. Appelé hier à la barre, ils ont continué à nier toujours ces accusations, en expliquant que les documents en question étaient tout ce qu'il y a de légal. La défense, quant à elle, a également plaidé cette thèse et a demandé la relaxe de ses mandants. Dans son réquisitoire, le procureur général a demandé à l'encontre des accusés quinze ans de prison et une amende de deux millions de dinars pour chacun d'entre eux.

Après délibération, les deux mis en cause ont finalement été condamnés à sept ans de prison chacun, assortis d'une amende de un million de dinars.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

10 safar 1433				
El Fedjr 06h06	Dohr 12h39	Assar 15h14	Maghreb 17h32	Icha 19h01



Proxi mité

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information

ORAN P. 11 & 12

EN UNE ANNÉE

**Soixante tentatives
d'immolation
par le feu à Oran**

ILS SERONT ENCADRÉS
PAR DES SPÉCIALISTES
ALLEMANDS

**Formation
et coaching
pour 200 jeunes
porteurs de projets**

POUR NON-CONFORMITÉ

**46 tonnes
de cacahuètes
refoulées
au port d'Oran**

Un concours organisé
aujourd'hui

**La Santé
recrute** P. 11



Tranche de Vie

Tlemcen

P. 13

**L'état civil passe
au numérique**

El-Bayadh

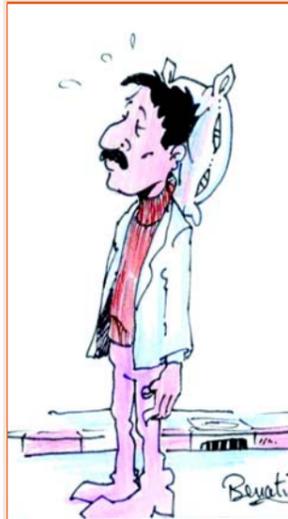
**La fraude n'épargne
aucun produit**

TIARET

**La femme,
entre volonté
et avenir**

Par El-Guellil

Hors saison



« **D**epuis le printemps, décidé outre-mer à main levée et à voix basse. Vous vous sentez vivre dans un tumulte qui ne dit pas son nom. On oublie tout ce qui se passe et on nous fixe sur la nouvelle année. Les projets redémarrent bon train dans le discours, et le moral est au beau fixe sur le fauteuil. »

En lisant son horoscope, il n'avait qu'une idée en tête: se débrouiller son «presse». Un café qu'il buvait, une cigarette toutes les trois gorgées. Un breuvage mystique et un calumet de paix. Il vivait sa vie comme un leitmotiv et un «flash-back» incessant. Il racontait son passé dans le présent, et ainsi, en progressant dans sa vie, il ne pouvait qu'«étaler un» travelling sur un rail qui se rouille. Il verrouille 60 ans, et d'un compte-rendu à un autre, s'est retrouvé père de six petites décennies, belles comme tout.

Il s'est battu et avait été battu. Il a fait du judo, du karaté, a pratiqué le football, s'est baigné à «bomo-plage»,

3 tomates, 4 oeufs et une pincée de sel.

La voisine toujours en face, rarement à ses côtés au flanc arrière de l'immeuble, «cornets» garnis à souhait. Le travail, il en a exercé tellement

qu'il est confectionneur-modéliste-mécano-tailleur et «sabbati». Il a même goûté au thé libyen à la chicha égyptienne et l'olive tunisienne. Il a vadrouillé. Il est revenu au pays pour s'apercevoir qu'il a tout connu, et qu'il ne veut plus connaître plus. Ainsi, il se retrouva un journal à la main, le paquet de cigarettes sur la table, le «presse» et les promesses d'un mot à l'autre dans un horoscope qu'il ne peut croire. «Cette semaine, vous recevrez une lettre...». Sourire aux lèvres, il connaît la chanson. «Depuis l'arrivée du printemps». Il n'en connaît même pas la date. «Vous vous sentez revivre», dans un café qu'il ne quitte plus. «Les projets vont bon train et le moral est au beau fixe». Ali lève la tête, tout le monde s'est levé, il se lève. Ils sont embarqués. A l'intérieur du fourgon. Il avait tellement envie de dire à tous ces siégeurs aux hémicycles, vous n'êtes que des voteurs. Et ce n'est pas 2012 qui vous changera. Vous ne vous êtes pas occupés des jeunes, ils s'occuperont de vous !

AIR ALGÉRIE

----- Mercredi -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	10h35
Oran - Alger	10h45
Oran - Alger	14h30
Oran - Alger	18h15
Oran - Timimoun	13h00
Oran - Constantine	08h00
Alger - Oran	16h15
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	12h45
Alger - Oran	16h00
Alger - Oran	16h30
Alger - Oran	18h35
Timimoun - Oran	15h55
Constantine - Oran	10h20

----- Jeudi -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	10h45
Oran - Alger	12h30
Oran - Alger	18h15
Oran - Alger	19h15
Oran - Adrar	07h50
Oran - Ouargla	09h40
Oran - Aïn Aménas	09h40
Oran - Annaba	09h40
Oran - Tamanrasset	13h30
Oran - Ghardaïa	13h30
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	12h15
Alger - Oran	16h30
Alger - Oran	18h00
Adrar - Oran	10h45
Ouargla - Oran	16h15
Aïn Aménas - Oran	14h15
Annaba - Oran	16h30

----- Vendredi -----

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	08h00
Oran - Alger	10h45
Oran - Alger	17h05
Oran - Alger	18h15
Oran - Alger	20h15
Oran - Constantine	11h30
Alger - Oran	06h50
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	12h15
Alger - Oran	16h30
Alger - Oran	18h00
Alger - Oran	19h30
Tamanrasset - Oran	06h15
Ghardaïa - Oran	09h15
Constantine - Oran	13h45

INTERNATIONAL
----- Mercredi -----

Vol	Départ
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris (Orly)	09h25
Oran - Alicante	14h45

----- Jeudi -----

Vol	Départ
Marseille - Oran	13h35
Paris (Orly) - Oran	15h55
Alicante - Oran	17h45

----- Vendredi -----

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	09h25
Oran - Paris(CDG)	12h45
Oran - Marseille	09h00
Oran - Alicante	14h45
Oran - Casablanca	15h00
Oran - Toulouse	07h15

AIGLE AZUR

VOL	ARRIVÉE
Paris-Orly - Oran	17h20
Marseille - Oran	11h45

VOL	DÉPART
Oran - Paris-Orly	18h40
Oran - Marseille	12h45

الخطوط التونسية TUNISAIR

Tunis/ Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
10h10	11h00
Lundi	
10h10	11h00
Jeudi	
10h10	11h00



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h30
08h00	12h00
12h30	17h36
15h00	19h00
ALGER - ORAN	
06h25	11h30
08h00	12h00
12h30	17h36
15h00	19h00

Départ	Arrivée
ORAN - TLEMCEM	
07h35	09h56
12h50	15h12
16h30	18h51
TLEMCEM - ORAN	
05h50	08h09
10h30	12h49
15h30	18h57

Départ	Arrivée
ORAN - MAGHNIA	
12h50	16h22
MAGHNIA - ORAN	
04h45	08h09
TLEMCEM- GHAZOUET	
16h30	19h42

Départ	Arrivée
GHAZOUET- TLEMCEM	
04h30	07h40
ORAN - SBA	
17h15	18h38
SBA - ORAN	
06h15	07h31

Départ	Arrivée
ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	07h15
13h30	14h31
17h02	18h03
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	08h14
09h30	10h34
15h05	16h05

Départ	Arrivée
ORAN - CHLEF	
16h40	19h13
CHLEF - ORAN	
04h30	07h15
ORAN - BECHAR	
20h00	05h50
BECHAR - ORAN	
20h25	16h16

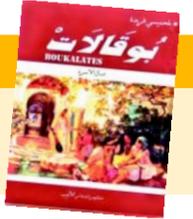


ALGÉRIE FERRIES

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Mer 04 - 18h00	Jeu 05 - 07h00
Lun 09 - 18h00	Mar 10 - 07h00
Lun 16 - 18h00	Mar 17 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Jeu 05 - 19h00	Ven 06 - 07h00
Mar 10 - 19h00	Mer 11 - 07h00
Mar 17 - 19h00	Mer 18 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Jeu 12 - 12h00	Ven 13 - 16h00
Mer 25 - 12h00	Jeu 26 - 16h00
MARSEILLE / ORAN	
Mar 03 - 12h00	Mer 04 - 13h00
Sam 14 - 12h00	Dim 15 - 13h00

VIENT DE PARAÎTRE

«**BOUKALATES**»
de Belhamissi Farida
aux éditions Dar El-Adib



THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

► **Aujourd'hui et jeudi 05 janvier à 17h**
«**El-Mir'ate**» (le miroir)

Auteur : Samir Meflah
Mise en scène : Frimèhdi Mohamed
Résumé : *Le Miroir est une pièce qui traite de ce désir profond en chacun de nous d'un monde meilleur, reflète à travers ses personnages, une vérité à laquelle tout le monde aspire mais qui ne peuvent atteindre que certains, au risque de finir dans les couloirs d'asiles de fous. Dans un monde qui ne croit pas encore au changement.* (T.R. Mascara)

► **Vendredi 06/01 à 10h et Samedi 07/01 à 15h**
«**El Assad Ouel Hattab**»

Auteur : Mourad Senouci
Mise en scène : Samir Bouanani
Résumé : *Un lion, imbu de sa force physique, apprend que tous les animaux de la forêt ne cessent d'exprimer leur admiration pour l'intelligence et la bonté de l'homme. Cette information irrite le lion et le met en colère. Et pour prouver à tout le monde qu'il reste le plus fort, le plus beau et le plus intelligent, il décide d'aller à la recherche de l'homme pour mettre fin à ses jours.* (T.R.O.)

► **Dimanche 08 janvier à 17h**
«**El-Zheimer**»

Auteur : Belfadel Mohamed
Mise en scène : Bachir Asma (T.T.O.)

► **Mardi 10 janvier à 15h**
«**El-Houta Ouel Jirane**»

Auteur : Medjahri Missoum
Mise en scène : Medjahri Missoum
Résumé : *Comme une grande famille, des voisins vivent en harmonie dans un village près de la mer. Un jour de bon matin, Khaoula, en ouvrant sa fenêtre, découvre une baleine sur la plage. Etonnée, elle avertit et alerte ses voisins qui dormaient. Alors, tout le monde se rua vers la plage afin d'éloigner la baleine et d'éviter une épidémie de maladies et de pollution de la plage.* (T.R.O.)

► **Jeudi 12 janvier à 17h**

A l'occasion de la journée de Yannayer, le Haut Commissariat à l'Amazighité
«**EN ATTENDANT GODO**» en langue amazigh
Adaptation : Mohya
Mise en scène : Lounès Khoudi
Résumé : *Etonnement et questionnements sur la vie, le pouvoir, l'homme et sa difficulté d'être. Muhend U Yehya a pris les personnages noyés dans l'univers de Beckett pour ne faire que des Algériens désorientés et fatigués, qui se débattent dans une Algérie sur laquelle ils n'ont aucune prise ; ils rêvent d'une vie meilleure mais ne font rien pour la concrétiser. Malheureux, sans repères et sans force, ils subissent le temps qui passe et s'entêtent et s'accrochent à l'espoir que quelqu'un, un jour, viendra les sauver.* HCA (T.N. Alger)

CINÉMATHEQUE D'ORAN

► **Aujourd'hui à 14h30 & 16h30:**
«**LA FIANCEE**»

De Gunther Rucker et Gunther Reish (Allemagne)

► **Jeudi 05 janvier à 14h30 & 16h30:**
«**LE GRAND SOIR**»

De Francis Reusser. (Suisse /1976)

Centres Culturels Français

Conférence
Théodore Monod et ses mythes sahariens

► **Mardi 10 janvier à 15h au CCF de Constantine**
► **Jeudi 12 Janvier à 14h30 au CCF d'Alger**
► **Lundi 16 Janvier à 18h00 au CCF de Tlemcen**
Par Anne-Catherine Benchelah et Marie Maka
Théodore Monod était un scientifique reconnu qui a mené toute sa carrière entre le Muséum d'Histoire naturelle à Paris et l'IFAN à Dakar, et s'est consacré à son terrain de prédilection, le Sahara. Naturaliste, à l'origine spécialiste d'ichtyologie, il était aussi bien géologue, archéologue, botaniste, zoologiste, disciplines qu'il a appliquées à l'étude du désert saharien, en étant toujours très attentif à la préservation de l'environnement, du monde animal et du monde végétal.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	73,71	78,21
1 EUR	101,90	108,14
1 CAD	72,07	76,51
1 GBP	115,98	123,09
100 JPY	94,85	100,67
1 SAR	19,65	20,86
1 KWD	264,37	281,24
1 AED	20,07	21,29
100 CHF	7.952,03	8.440,84
100 SEK	1.080,78	1.147,61
100 DKK	1.302,78	1.383,17
100 NOK	1.256,71	1.334,21

Chèques de voyage

Achat	Vente
1 USD	74,46
1 EUR	102,94
1 CAD	72,80
1 GBP	117,16
100 JPY	95,81
100 CHF	8.032,76
100 SEK	1.091,76

COURRIER EXPRESS

KAZI - TOUR

Alger : 021.49.70.84
Oran : 041.58.77.56
Mostaganem: 070.91.38.03
Tlemcen: 070.87.96.35

TRANSPORTEUR SAFIR

Oran - Alger: 061.20.20.45
Constantine: 072.45.78.62
El Eulma: 072.90.40.89
El Eulma - Sétif: 071.43.61.49

ANDERSON NATIONAL EXPRESS

Groupage marchandises
Oran : 070.32.59.29 / 070.94.69.31
070.92.87.28 - Alger: 021.51.33.44
Fax: 021.51.47.27

BRYA EXPRESS

Alger : 021.45.21.60
Oran : 041.32.33.46
Hassi. Messaoud : 0661.25.75.64

MÉTÉO

JEUDI	VENDREDI
ORAN	
Ensoleillé Max.18-Min.6	Ensoleillé Max.17-Min.6
MOSTAGANEM	
Ensoleillé Max.19-Min.6	Ensoleillé Max.18-Min.7
TLEMCEM	
Ensoleillé Max.20-Min.2	Ensoleillé Max.20-Min.6
MASCARA	
Ensoleillé Max.18-Min.3	Ensoleillé Max.17-Min.4
TIARET	
Ensoleillé Max.15-Min.2	Ensoleillé Max.13-Min.2
CHLEF	
Averses éparées Max.18-Min.6	Ensoleillé Max.17-Min.7
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.21-Min.4	Ensoleillé Max.23-Min.5
ALGER	
Plutôt ensoleillé Max.19-Min.7	Averses éparées Max.18-Min.6
CONSTANTINE	
Averses Max.11-Min.6	Pluie Max.9-Min.3
ANNABA	
Ensoleillé Max.17-Min.11	Légère pluie Max.16-Min.11

Un concours organisé aujourd'hui

La santé recrute

Pour leurs besoins en personnel médical, les 9 établissements publics de santé de proximité (EPSP) organisent en collaboration avec l'inspection de la fonction publique un concours pour le recrutement de 104 médecins généralistes, 50 chirurgiens-dentistes et 4 pharmaciens.

Salah C.

C'est ce que nous a appris hier le directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière de la wilaya d'Oran, qui précise que chaque établissement a organisé aussi bien l'enregistrement des candidatures que les épreuves. Si certains EPSP ont déjà achevé cette opération, d'autres sont en voie de terminer, à l'instar de celui de Bouamama qui tient son concours aujourd'hui, ainsi que ceux d'Es-Sénia et d'Es-Seddikia qui le feront respectivement le 9 et le 11 du mois en cours. Selon le premier responsable de wilaya du secteur de la santé, ce personnel est appelé à combler un manque notamment au niveau des zones rurales pour les médecins généralistes, alors que pour les chirurgiens-dentistes, ils seront versés dans la santé scolaire, et enfin les pharmaciens qui auront la mission de gérer les pharmacies de ces établissements conformément aux nouvelles orientations nationales en la matière.

Par ailleurs, il a été constaté que parmi les candidatures figuraient des médecins généralistes en exercice, dont certains exerçant dans leurs propres cabinets, des délégués médicaux, ainsi que des praticiens activant au niveau des services de santé de

certaines entreprises nationales. Selon notre interlocuteur, ce vif intérêt pour ces postes s'explique par la faible charge de travail, ainsi que par les avantages salariaux acquis depuis la nouvelle grille des rémunérations issue du nouveau statut particulier et du régime indemnitaire très attractif.

Contacté à cet effet, le directeur de l'EPSP Bouamama nous a précisé que cette offre entre dans le cadre d'un plan de recrutement national décidé par les ministères de la Santé et des Finances avec le concours de la fonction publique. Au niveau de cet établissement gérant 3 polycliniques et 7 salles de soins, 100 candidats ont déposé leurs dossiers pour les 4 postes à pourvoir, alors que pour le poste de chirurgien-dentiste, 35 candidats ont postulé, de même que pour celui de pharmacien. Des critères ont été définis pour le choix et en plus de l'entretien qui portera sur plusieurs aspects de la profession, mais également dans l'étude du dossier comportant son parcours professionnel ainsi que le dernier relevé de notes avant l'obtention du diplôme.

Avec l'organisation de ce concours, l'objectif est de combler un déficit en personnel après que plusieurs structures de soins de proximité eurent été ouvertes notamment à l'Est d'Oran. En raison de ce manque, plusieurs

responsables d'EPSP ont dû redéployer leur personnel. Toutefois, cette approche ne fait pas l'unanimité étant donné que sur un plan intrinsèquement quantitatif, le secteur présente des signes de sureffectif en raison du déséquilibre constaté globalement dans le secteur. Cette question, pense-t-on dans les milieux de la santé publique, mérite un débat de fond et une vision plus globale et un plan de redéploiement général serait salutaire.

Pendant et avec une offre très réduite, il est à s'interroger sur le placement des nouveaux diplômés condamnés au chômage technique. A titre illustratif, l'université d'Oran a formé en 2010, 700 médecins généralistes, contre 500 une année auparavant. Rappelons que la wilaya d'Oran présente un paradoxe étant donné que sur le plan des structures elle reste l'une des plus pourvues du pays, mais qui demeure néanmoins loin de la norme nationale qui est d'une polyclinique pour 48.000 habitants.

Si le chef-lieu de wilaya peut se targuer d'être bien pris en charge, c'est dans les zones rurales que le problème demeure entier sachant que l'objectif d'ouvrir 10 points de garde fixé il y a deux ans est loin d'être atteint.

Benfreha

Attribution de 120 logements sociaux et 300 pré-affectations

K. Assia

La liste des bénéficiaires des 120 logements sociaux locatifs de la localité de Benfreha relevant de la daïra de Gdyl a été affichée, hier, au grand soulagement des demandeurs de logements de cette commune. Les bénéficiaires ont été retenus après une enquête approfondie menée par les membres de la commission mise sur pied spécialement pour étudier les dossiers des postulants. Cette commission d'attribution composée des services de la daïra de Gdyl, de l'APC de Benfreha et de l'OPGI a passé au peigne fin tous les dossiers, a-t-on appris, hier, à la daïra de Gdyl. Avec l'affichage de cette liste, un délai de recours est accordé aux personnes contestataires et ce conformément à la loi.

La commune de Benfreha vient, en effet, de bénéficier d'un programme supplémentaire de plus de 300 unités dans le cadre du programme des logements sociaux locatifs. Dans ce cadre, une cérémonie de distribution de décisions de pré-affectation est également prévue dans les prochains jours. A noter qu'au niveau de la wilaya d'Oran, un programme de réalisation de 17.146 logements sera lancé en 2012. Les procédures de maturation de ces nouveaux projets d'habitat de la wilaya d'Oran sont en cours selon le chef de service du logement de la DLEP, M. Mustapha Zerguit, rappelant que ce programme d'habitat est dominé par le logement public locatif (LPL) et le logement public aidé (LPA) avec respectivement 10.178 unités et de 6.500 unités, en attendant la relance promotionnelle. Le programme fait état de 468 logements ruraux. «Le loge-

ment promotionnel n'est pas inclus dans ce programme 2012", a souligné le même responsable.

Quelque 12.639 logements en cours de réalisation seront livrés en fin 2012. Le taux d'avancement moyen des travaux est de 70% pour le logement social locatif. Ce programme en cours de réalisation prévoit la livraison, à fin 2012, de 4.740 logements publics locatifs, 6.086 logements sociaux participatifs, 1.016 logements de type location-vente CNEP, 576 logements promotionnels et 181 logements ruraux. Selon la même source, quelque 16.909 logements (tous programmes confondus) dont 14.390 unités de type logement public locatif ont été lancés en 2011 à travers le territoire de la wilaya. Le reste du programme, constitué de

460 logements de type location-vente CNEP à Gdyl et à Arzew, de 1.316 logements promotionnels et de 224 logements de fonction au profit des enseignants du supérieur.

Le lancement «massif» du logement public locatif en 2011 est dû à la formule d'attribution des marchés de gré à gré à des entreprises performantes nationales ou étrangères, initiée par le ministère de l'Habitat, a expliqué ce même responsable, rappelant que les entreprises ont été installées et les projets devront être achevés «au plus tard fin 2013». Par ailleurs, le chef de service du logement de la DLEP a rappelé que 8.034 logements ont été livrés en 2011, dont 1.022 logements de type LPL, 6.199 unités (LSP), 600 unités promotionnelles et 58 logements d'astreinte.



En une année Soixante tentatives d'immolation par le feu à Oran

J. Boukraâ

Nouveau phénomène en Algérie, le suicide par immolation par le feu ne cesse de faire des victimes. Ainsi, après quatre jours de coma, un sexagénaire victime de brûlures au 3^{ème} degré a succombé à ses blessures, avant-hier matin, au niveau du service des grands brûlés au CHU d'Oran. La victime répondant aux initiales B.A., âgée de 65 ans, originaire de la commune de Gdyl, à l'Est d'Oran, a tenté de mettre fin à ses jours par immolation.

L'homme s'est aspergé d'essence avant d'allumer un briquet. Arrivés sur les lieux, les pompiers ont pu neutraliser les flammes et évacuer l'homme qui s'était transformé en une véritable torche humaine, avant de l'évacuer vers l'hôpital d'El-Moghoun, souffrant de brûlures au 3^{ème} degré. Il a été transféré vers l'hôpital d'Oran où il a rendu l'âme après quelques jours. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les raisons qui ont poussé ce sexagénaire à un tel acte.

Pour rappel, l'année dernière, une soixantaine de personnes victimes d'immolation par le feu ont été admises à l'hôpital d'Oran.

La majorité d'entre eux sont morts. La semaine dernière, quatre citoyens qui ont tenté de s'immoler par le feu pour exprimer leur désarroi et leur mal-vie ont été admis au niveau du service des grands brûlés et de la chirurgie réparatrice du centre hospitalo-universitaire d'Oran, parmi eux un adolescent et un quadragénaire. Pour un psychologue, «le phénomène de l'immolation par le feu auquel ont eu recours nombre de citoyens pour exprimer leur sentiment d'exclusion et leur mal-vie n'est pas un fait nouveau dans notre société, car le fait de s'immoler par le feu, de se jeter d'un bâtiment, ou se pendre avec une corde, constitue une réaction psychologique purement individuelle par rapport à une situation donnée et à laquelle l'individu n'arrive pas à s'adapter. Et puis, il convient également de dire que chaque individu a ses propres mécanismes de défense psychologiques et sa propre façon de réagir devant de nouvelles situations auxquelles il est confronté. Conclusion: la seule différence réside dans la manière avec laquelle agit l'individu». Selon le même psychologue, «ces actes dénotent de la fragilité de certains individus à affronter des situations de désespoir extrême».

Les enseignants grévistes obtiennent gain de cause

La prime de rendement trimestrielle versée hier

S. M.

Les professeurs de plusieurs établissements secondaires de la wilaya, qui avaient boycotté les salles de classe durant la journée de lundi, ont finalement obtenu satisfaction de leur principale revendication, à savoir le versement intégral de la prime de rendement trimestrielle. «La prime de rendement du 4^{ème} trimestre 2011 a été versée hier matin dans les CCP. Nous avons gelé notre action de contestation, mais le personnel enseignant reste mobilisé. Nous n'allons tolérer à l'avenir aucun retard dans le versement des salaires. Si la paie est reportée jusqu'au 15 janvier comme le laissent entendre certains échos de l'académie, nous allons entamer un autre mouvement de contestation à partir de dimanche prochain», confie un syndicaliste du Snapest.

Lundi, la reprise des classes, après les vacances scolaires

d'hiver, a été agitée dans la wilaya d'Oran. Plusieurs établissements secondaires ont été paralysés par un débrayage «improvisé» par le personnel enseignant pour dénoncer le «retard dans le versement de la prime de rendement du 4^{ème} trimestre 2011». Une bonne partie des 58 lycées de la wilaya ont observé un arrêt de travail. Les syndicalistes avaient également menacé de recourir à la grève au cas où la tutelle procéderait à de nouvelles ponctions sur les salaires des professeurs grévistes. Il est à rappeler que plusieurs organisations syndicales du secteur de l'Education nationale ont promis de durcir leurs mouvements de contestation durant ce mois de janvier en cours pour exiger une révision des statuts particuliers et des hausses de salaires pour certaines franges notamment les corps communs et le personnel administratif.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Mebarki Ahmed, 87 ans, Victor Hugo
Houari Serrine, 15 jours, Grande-Terre
Mansouri Med, 88 ans, Gambetta
Kharroub Benatia, 55 ans, Bir El-Djir

Horaires des prières pour Oran et ses environs

10 safar 1433
El Fedjr 06h34 Dohr 13h08 Assar 15h44 Maghreb 18h03 Icha 19h32



Ils seront encadrés par des spécialistes allemands Formation et coaching pour 200 jeunes porteurs de projets

J. Boukraâ

Près de 200 jeunes porteurs de projets ont été choisis pour la participation à une formation et aux services de coaching proposés par les spécialistes et les experts d'une société allemande, selon M. Hamou Benabdellah, directeur de l'industrie et de la PME.

Cette formation, qui s'inscrit dans le cadre d'une opération pilote, sera dirigée par l'entreprise spécialisée G.I.Z., activant en Algérie dans le cadre du partenariat algéro-allemand. Pour la préparation de cette formation, une série de réunion sera lancée à partir d'aujourd'hui, souligne le même responsable. Cette opération, organisée en coordination avec la Direction de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, parachève l'action réalisée lors du «Carrefour du jeune

investisseur», tenu à Oran en novembre dernier et qui a attiré un nombre important de jeunes porteurs de projets désirant bénéficier de cette opération. Un nombre d'experts et de cadres spécialistes allemands assurera l'encadrement de cette formation et l'accompagnement qui s'étale jusqu'à la concrétisation du projet. Ces jeunes bénéficieront de l'accompagnement technique de ce bureau étranger spécialisé en management des entreprises pour la création de leurs propres unités, selon des normes internationales. Ces jeunes bénéficiaires du programme de formation et d'accompagnement seront encadrés par les experts du centre allemand, qui leur fourniront les connaissances théoriques et pratiques. Le programme d'accompagnement prévoit l'organisation de journées et de sessions de formation technique

et une manifestation «Académie du printemps», en mars prochain, par le Programme de développement économique durable activant en Algérie, dans le cadre du partenariat algéro-allemand.

Il est également question de s'imprégner des derniers procédés de création d'entreprises et de micro-activités économiques en vigueur de par le monde, notamment l'élaboration et l'étude du projet et la procédure à suivre pour atteindre les objectifs économiques assignés, d'une part, et être au diapason des exigences du développement local, d'autre part. Les jeunes bénéficieront d'une formation intensive dans le domaine comportant la préparation et l'étude du dossier de projet, les meilleures manières pour l'obtention de soutien, de financement, de facilités et d'accompagnement jusqu'à la concrétisation du projet.

Le plan directeur d'aménagement des ressources en eau en débat

Pour l'Algérie, comme pour la plupart des pays africains, l'eau constitue un des grands défis des décennies à venir. Le sous-équipement, les cycles de la sécheresse, le retard technologique, la pollution, l'insuffisance des infrastructures et leur inadéquation sont autant de facteurs qui font de l'Afrique le continent où le citoyen souffre le plus du manque d'eau.

Pour l'Algérie, la tendance actuelle est de mettre en place une organisation cohérente de la gestion et de la distribution de l'eau potable, tout en cherchant un partenariat avec les grandes entreprises spécialisées dans le domaine en vue d'assurer une meilleure gestion, de mieux rentabiliser et d'exploiter les ressources disponibles et d'assurer un transfert des techniques et des technologies liées à la gestion de l'eau. Dans ce cadre, l'Agence du bassin hydrographique oranais Chott Chergui organisera, demain, une réunion du comité du bassin hydrographique. Parmi les thèmes qui vont être débattus, le projet de plan directeur d'aménagement des ressources en eau, le plan de gestion des ressources en eau mobilisées et en particulier celles en situation de déficit et le programme d'activité en matière de protection quantitative et qualitative des ressources en eau. Pour rappel, depuis le lancement de la réforme du secteur de l'eau en Algérie en 2000, de grands progrès ont été réalisés sur le plan institutionnel. La législation sur l'eau a été actualisée, des entreprises publiques de distribution d'eau et d'assainissement ont été mises en place, une autorité de régulation a été créée et une réforme budgétaire a été engagée en coopération avec le ministère des Finances comme partie intégrante du processus de réforme.

Au niveau régional, cinq Agences de bassins hydrographiques ont été établies pour assurer une planification et une gestion décentralisées des ressources en eau. Ces mesures soutiennent le processus de planification sectoriel, également appuyé par le Programme Eau, de même que le développement d'une mé-



thodologie et d'un système de planification, incluant des instruments pour l'élaboration de Plans de développement et d'aménagement des ressources en eau selon un modèle harmonisé et devant servir de base à l'établissement du Plan national de l'eau. J. B.

Pour non conformité

46 tonnes de cacahuètes refoulées au port d'Oran

K. Assia

Pas moins de 46 tonnes de cacahuètes importées de Chine viennent d'être refoulées par les agents de contrôle de la qualité et de la conformité des produits, opérant au port d'Oran. C'est au cours d'un contrôle que les inspecteurs ont découvert que cette marchandise, conditionnée dans des sacs de 25 kg, n'était pas conforme d'où la nécessité de recourir à des prélèvements d'échantillons en vue de

s'assurer de la qualité du produit. Les analyses effectuées ont révélé que la teneur en eau de ces cacahuètes étaient très élevée par rapport à la norme. La marchandise importée ne pouvait donc, en aucun cas, être commercialisée en Algérie, ce qui explique cette mesure d'interdiction d'accès prise par les services compétents, affirme-t-on. Ces derniers imputent cette non-conformité à une infiltration d'eau survenue lors de la traversée et qui aurait probablement engendré cet-

te avarie. Ainsi et conformément à la réglementation en vigueur, le conteneur de cacahuètes a été refoulé vers le pays d'origine.

D'autres produits ont été également frappés d'un refus d'admission, à l'exemple des lampes et de plaques chauffantes importées également de Chine. Les inspecteurs avaient relevé l'absence de l'inscription du pays d'origine sur les produits, en plus de la présence de deux noms différents d'importateurs de ces produits.

Marché de la farine 27 commerçants épinglés

K. Assia

Dans le cadre de l'assainissement du marché de la farine, pas moins de 27 infractions ont été relevées par les services de la direction régionale du Commerce, dans 5 wilayas, Aïn Témouchent, Tlemcen, Mostaganem et Sidi Bel-Abbès, lors d'une opération de contrôle qui a ciblé les minoteries, les boulangers et les commerçants grossistes et détaillants. Au total, ce sont 21 minoteries, 91 boulangeries et 89 détaillants qui ont été contrôlés, au niveau régional. Les services du Commerce ont découvert que les infractions constatées sont dues, le plus souvent, au défaut d'affichage des prix, au défaut de registre de commerce et surtout à l'opposition au contrôle. Certains boulangers ne respectent pas le prix de la baguette fixé à

8,50 DA et continuent à la vendre à 10 DA, ce qui contredit la réglementation, vu que le prix du pain est fixé par l'Etat. Ces infractions ont été les plus relevées à Oran où 32 boulangeries ont été soumises au contrôle des agents du commerce et 3 établissements ont été fermés pour non respect du prix. En matière de contrôle de la qualité, l'opération a ciblé 211 boulangeries, 16 minoteries et 56 distributeurs. Les infractions relevées s'expliquent également par le défaut d'hygiène. Pour ce qui est de la wilaya d'Oran, des prélèvements d'échantillons ont été effectués pour s'assurer de la qualité de la matière première, sachant que pour les agents du commerce, l'objectif de ces contrôles est surtout de s'assurer de la qualité, de la salubrité des lieux et surtout du respect du prix de la baguette.

Produits de l'artisanat

Création prochainement d'un corps de «regroupeurs» et de vendeurs

Un corps de «regroupeurs» et de vendeurs de produits artisanaux sera créé prochainement à Oran en vue d'organiser ce marché, a-t-on appris lundi auprès de la Chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya. L'objectif de cette initiative, qui intervient suite à une rencontre d'étude organisée la semaine dernière à Alger, est de développer, de valoriser et de préserver cette activité, d'aider les artisans à commercialiser leurs produits et d'organiser le marché, qui enregistre une relance et un engouement des citoyens et des touristes, a indiqué le directeur de la Chambre, M. Belaidouni.

L'opération, que les membres de la Chambre entendent concrétiser cette année, donnera un nouveau souffle à l'artisanat et encouragera les artisans à augmenter la production, à améliorer la qualité du produit et à participer à des formations pour acquérir de nouvelles connaissances dans les domaines du

marketing et du design. Pour concrétiser cette action, la Chambre d'artisanat et des métiers d'Oran a recensé dernièrement 43 regroupeurs (une nouvelle profession) et vendeurs de produits artisanaux à Oran qui bénéficieront d'une formation en marketing leur permettant d'améliorer leurs performances, notamment en matière d'emballage, important pour la commercialisation.

La Chambre proposera également de faire bénéficier les regroupeurs et les vendeurs de produits d'artisanat d'aide et de soutien dans le cadre des dispositifs d'emploi pour l'acquisition de véhicules leur permettant de se déplacer vers différents espaces de commercialisation des produits artisanaux, tels que les hôtels et les restaurants, entre autres, a-t-on indiqué. Le nombre d'artisans en 2011 a atteint dans la wilaya d'Oran 4.780 inscrits, activant dans divers métiers de l'artisanat.

Des agents de l'APC d'Oran nous écrivent

Suite à l'article paru sur votre journal le Quotidien d'Oran en date du 28.12.2011, relatif au rejet massif des promotions par la Fonction publique des agents communaux d'Oran, nous avons l'honneur de vous éclairer sur la situation.

Tout d'abord, il aurait été plus réfléchi de vous rapprocher des 275 agents promus conformément à la réglementation. La division de gestion des ressources humaines de la commune d'Oran et les membres des différentes commissions paritaires habilités à exécuter ce travail ignorent votre visite en vue d'avoir un aperçu ou un jugement sur ce travail.

En outre, ces 275 agents promus sélectionnés parmi les 9.000 employés que compte la commune d'Oran ont été marginalisés depuis plus de sept ans, fau-

te d'approbation du plan de gestion par la Fonction publique.

Quant aux conditions requises mises en doute, nous vous répondons qu'une partie de ses cadres sont issus des centres de formation administrative, soit des universités. Quant aux restants, ils ont un capital de savoir sur le tas assez important (exemple: les éboueurs, les chefs d'équipe et les coordinateurs).

Concernant la tentative de contestation que vous dites éteinte, elle n'a jamais commencé. Quant au syndicat, il représente l'ensemble des travailleurs communaux et n'a jamais brandi une quelconque menace. Les lois de la République sont claires pour tous.

Au nom des 275 agents promus
M. Chorfi Lakhdar

TLEMCCEN

L'état civil passe au numérique

Le processus de reproduction des registres de l'état civil de l'ensemble des communes de la wilaya de Tlemcen sera achevé le 31 mai de l'année en cours, indique M. Lamara Lakhdar, directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG).

Saïd B.

C'est par l'entremise du système «scanner» que la numérisation de l'état civil a été opérée à travers la wilaya d'où l'on relève que 20 communes ont d'ores et déjà achevé leur reproduction numérique, indique la même source.

Lors de plusieurs rencontres animées au niveau de la wilaya et qui ont vu la participation des secrétaires généraux de daïra et des APC, l'accent a été particulièrement mis sur la sensibilisation de ces opéra-

teurs pour mener cette opération avec toute la rigueur et l'efficacité voulues, dans le sens où le registre de l'état civil se distingue par un excès d'utilisation, ce qui l'expose à une détérioration et d'être abîmé dans un laps de temps trop court.

Le DRAG indique également que ce processus revêt une importance capitale pour le citoyen dans le sens d'une exploitation instantanée, d'éviter les erreurs de transcription et constituer également une base de données pour toute opération socio-économique. Ainsi, lors d'une présentation

technique opérée au niveau de la salle de réunion de la DRAG, le premier responsable du secteur a indiqué que cette opération sera le prélude au lancement de la carte d'identité biométrique et le permis de conduire à points ainsi que la carte grise conçue en numérique. Dans ce cadre, il convient de rappeler que la wilaya de Tlemcen a organisé plusieurs rencontres de sensibilisation à destination des secrétaires généraux des APC et des daïras en vue de passer du registre «analogique» au registre numérique.

EL-BAYADH

La fraude n'épargne aucun produit



Hadj Mostefaoui

Avec plus de 7.050 interventions effectuées au titre de l'année écoulée à travers tout le territoire de la wilaya, dans le cadre de la lutte contre les fraudes et la spéculation sur les produits de large consommation, la direction du commerce a eu du pain sur la planche et ceci en raison de ses faibles moyens humains et matériels, et le bilan aurait été plus épais si la disponibilité de ces derniers ne faisait pas cruellement défaut.

Des résultats très encourageants ont été enregistrés durant l'année écoulée puisque c'est tout un éventail de commerçants, très diversifié, qui a été ciblé. Le constat établi, selon M. Ab-

delkader Mahi, chargé du service du contrôle et du contentieux, fait état de plus de 706 infractions relevées ayant trait à la fraude et au défaut d'hygiène dans les restaurants et les cafés, notamment en ce qui concerne la qualité des produits. Sur ce registre, l'on note également la mise hors du circuit de commercialisation de produits pour une valeur globale de 201.482,90 DA. Il s'agit de sel non iodé, de produits avariés, tels les viandes rouges et blanches, laitage et œufs mis sur le marché et dont la date de péremption était largement dépassée, et ce n'est pas pour demain que cette fraude de commerçants, sans scrupules et véreux, se décidera à se préoccuper de la santé du consom-

mateur puisque celle-ci n'est pour elle que le cadet de ses soucis.

La fraude n'a épargné aucun produit, pire encore, elle a touché cette fois-ci le poids et la qualité des levures introduites dans la fabrication de la baguette de pain, ne dépassant guère 150 grammes et au goût douteux, qui est cédée au client au prix de 10,00 DA l'unité. La direction du commerce a dû réagir promptement en proposant des fermetures de 04 boulangeries, dont une activait dans une avenue principale de la ville, retenez votre souffle, dans la clandestinité, au vu et au su de tout le monde, sans registre de commerce au niveau du chef-lieu de la wilaya.

SAÏDA

A quand le gîte de la Rahma ?

Ali Kherbache

Des «sans gîte fixe» pour ne pas dire «sans domicile fixe», ces pauvres hères fuient les structures étatiques et les infrastructures de l'action sociale pour des raisons que chacun interprète à sa manière. Toujours est-il, ces gueux de ce monde passent des nuits hivernales où le gel glace le vêtement, dans des abris de fortune, «faute de gîtes de la Rahma qui pourraient convenir à leurs caprices», est-il supposé par une âme sensible au spectacle national qu'offre un infortuné SDF, enveloppé dans des cou-

vertures de fortune sur un lit de pierres et de cartons pour séparer son corps sensible au froid du béton glacial de l'abris occupé à la cité Nasr. Cet autre malheureux qui a choisi un recoin de la cage d'escalier à la cité Refafa, pour ne citer que ces deux cas alors qu'ils sont légion. «Il serait utile et judicieux d'organiser des sorties nocturnes pour dénicher ces êtres, dont la plupart n'ont pas choisi cette voie à l'image des aliénés et des débilés, ou encore ceux rejetés par la société insensible aux aléas d'autrui», ose un citoyen. L'hiver n'a pas encore étalé ses rigueurs et le thermomètre

demeure quelque peu clément pour la saison. Mais faudrait-il attendre «mort d'homme» pour réagir ? Il est temps de débusquer les récalcitrants, «au besoin de les internar dans leur intérêt et réhabiliter la vie humaine banalisée par cette sombre période», ajoutera le citoyen, rappelant au passage le travail accompli par la LADDH et son bureau de Saïda ayant apporté toute son attention et son aide aux SDF de l'année dernière. «Et ces malchanceux de la nature ne sauront jamais remercier le bureau de la ligue de Saïda qui saura réactiver son action», conclut notre citoyen ému.

MOSTAGANEM

Cheikh Si Dahah n'est plus

H. B.

Des cheikhs, des adeptes de la zaouïa de plusieurs régions du pays en plus des professeurs, des personnalités politiques et les autorités locales, dont le nombre dépassait les trois mille, ont assisté, ce dimanche dans l'après-midi, aux obsèques de Cheikh Si Abdelkader Dehah qui dirigeait la zaouïa El-Bouzidia de Mostaganem. Cet imam, d'envergure internationale, auteur de plusieurs livres traitant des sciences religieuses, a été successivement secrétaire général et président de l'Association nationale

des zaouïas d'Algérie. En 1994, il a été désigné membre du Conseil national de transition (CNT). Si Dahah a formé plusieurs personnalités religieuses, et durant toute sa vie, il a prôné l'unité du peuple et des zaouïas. Le défunt, né en 1947 à Mostaganem, a appris par cœur le Coran sous la direction de son père et s'est spécialisé dans le fikh et l'enseignement soufi. A la mort de son père en 1966, il est devenu le leader de la zaouïa El-Bouzidia fondée dans les années 1870 par le maître contesté du soufisme Sidi Mohamed Benor Habib El-Bouzidi.

TIARET

Mustapha Belarbi, l'artiste ressuscité

El-Houari Dilmi

Somptueux était l'hommage rendu, samedi dernier, par la talentueuse équipe du conservatoire communal de la ville de Tiaret à celui qui fut son premier directeur, M. Mustapha Belarbi, disparu un certain 31 décembre 1994 à l'âge de 61 ans. En effet, pour commémorer comme il se doit le dix-septième anniversaire de celui qui fut, aussi, le compagnon d'armes et d'art du chahid Ali Maâchi, l'école de musique de Tiaret s'est drapée de ses plus beaux atours, avant de battre le rappel de tous ses amis et disciples, anciens et nouveaux du défunt. Talentueux auteur-compositeur, Mustapha Belarbi fut un artiste engagé et fervent militant de la cause nationale. Membre du réseau urbain des fidayin de Tiaret, son engagement sans faille dans le combat que menaient ses frères algériens pour le recouvrement de l'indépendance du pays

lui vaudra les pires tortures de la part de la soldatesque coloniale. Après que le pays eut retrouvé la liberté, il consacra tout son temps à sa passion de toujours : l'amour des sons. Il ne ménagera aucun effort pour la promotion de l'art lyrique, l'art des planches mais aussi et surtout la poésie. Il écrira de nombreux sketches et textes qu'il composera en musique. Parmi ses textes les plus illustres, celui intitulé «Demande d'emploi», une lettre écrite sur un ton aussi caustique que merveilleusement versifié et adressé à un maire français en exercice à l'époque de la longue nuit coloniale. Il deviendra en 1985 le premier directeur du conservatoire communal de musique de la ville du Cheikh Bentayba. Ses enfants spirituels, à l'exemple de Hadj Chaïb Djamel et autre M. Bouaâmama, se souviennent toujours avec émotion de cette illustre personnalité que fut Mustapha Belarbi, l'un des enfants les plus dignes de l'antique Tihert.

La femme, entre volonté et avenir

El-houari Dilmi

Considérée comme l'une des associations les plus anciennes et surtout les plus actives sur le terrain, l'Association féminine pour la défense des droits de la femme et de la promotion de la jeune fille «Volonté-Avenir» a fêté, la semaine dernière, le dix-septième anniversaire de sa création lors d'une grandiose cérémonie tenue au conservatoire communal de musique de la ville de Tiaret.

En effet, la très dynamique et militante attitrée des droits de la femme, Mme Reguieg Amel, a tenu à faire un point d'honneur en jumelant la célébration du 17^{ème} anniversaire de la naissance de l'association avec la sortie de la septième promotion de coiffeuses et la première promotion de couture, formées par l'association elle-

même. Des expositions sur l'art de la coiffure et de la couture ont été organisées en marge de la cérémonie, en parallèle avec la remise d'attestations de fin de stage aux lauréates, elles-mêmes adhérentes de l'association. Conventuellement avec la direction de l'enseignement et de la formation professionnels, l'ANGEM et la direction de jeunesse et des sports, l'Association féminine pour la défense des droits de la femme et la promotion de la jeune fille «Volonté-Avenir» déploie des efforts méritoires pour la formation des jeunes filles sans niveau de formation, «permettant à de nombreuses parmi elles de créer leur propre activité et s'arracher du coup aux affres du chômage et aux déviations de toutes sortes», selon l'avis même de la présidente de l'association, Mme Reguieg Amel.

OULHACA

La pêche à l'emploi

Deux mille postes d'emploi seront générés par le futur abri de pêche de la zone côtière de Malouze dans la daïra de Oulhaca, dont l'étude vient d'être lancée, selon la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques (DPRH) de la wilaya d'Aïn Témouchent. Retenu dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, cet abri de pêche peut accueillir 150 petits métiers qui généreront 300 postes d'emploi directs pour deux communes (Sidi Ouriache et Oulhaca) et 1.700 autres emplois indirects, a-t-on précisé à la DPRH. Cette région à vocation agricole et qui réceptionnera, prochainement,

une ferme aquacole à Rachegoune, dénommée «Aqua-Tafna», pourra répondre aux besoins en emploi et développer des Petites et moyennes industries (PMI) autour du secteur de la pêche. L'étude est appelée à déterminer la rentabilité d'un tel projet, s'agissant là d'un investissement lourd, a-t-on souligné. Visant l'amélioration de la production piscicole, le futur abri de pêche sera protégé naturellement par une berge. Il s'ajoutera aux deux ports de pêche en exploitation au niveau de la wilaya. Il s'agit de ceux de Béni-Saf et de Bouzedjar qui ont bénéficié, ces deux dernières années, de travaux de dragage.



Jamais
2 sans 3



Ayant confiance en
la **Qualité, Durabilité, Fiabilité**
de ses produits, **TOYOTA ALGERIE** prolonge
la garantie sur toute sa gamme de 2 ans à **3 ans***
vous apportant ainsi tranquillité et sérénité.

drive dentsu



* 3 ans ou 100 000 KM, l'un des deux paramètres atteint.



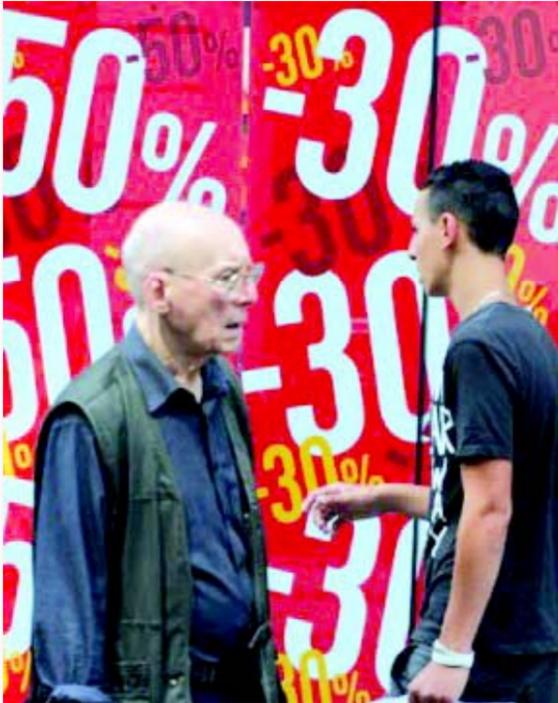
TOYOTA ALGERIE

Alger: 021 98 30 00 - Blida: 025 43 14 14 - Oran: 041 98 30 00 - Ouargla: 029 71 71 71 - Annaba: 038 51 16 96.

www.toyota-algerie.com

Sétif: Merouani Karim Automobiles, 036 83 24 30 - Tlemcen: Arc en ciel, 043 38 00 70 / 040 91 50 13 - Ouled Slama: Ets Saidani, 025 46 34 34.

Soldes de crise dans une Espagne menacée de récession



Par Daniel Silva de l'AFP

Par dizaines, les acheteurs fébriles se pressent dans une enseigne de vêtements madrilène qui affiche déjà des rabais de 50% au premier jour des soldes, une aubaine pour les commerçants comme pour les clients dans une Espagne soumise à la rigueur et menacée de récession. «C'est difficile de résister, vous pouvez acheter beaucoup plus de vêtements avec la même somme si vous attendez après Noël», admet Carmen Quijada, une étudiante de 21 ans tombée en arrêt devant une pile de pull-overs en acrylique colorés, étiquetés 9,99 euros.

Pour les commerçants, cette période qui pèse pour 20% des ventes de vêtements annuelles est l'occasion d'éliminer des stocks d'inventaires et de compenser une activité qui tourne au ralenti le reste de l'année. Et dans un pays où le chômage atteint plus de 21,5%, les acheteurs sont de plus en plus nombreux à attendre les soldes, dont le coup d'envoi était donné lundi à Madrid pour trois mois.

Après trois ans et demi d'une crise qui frappe durement les porte-monnaie, cette tendance devrait s'accroître: les trois quarts des Espagnols prévoient de dépenser plus que l'an dernier durant les soldes de ce début d'année, selon une enquête menée auprès de 2.000 personnes par la Fédération des consommateurs indépendants. Chaque client s'apprête à dépenser 90 euros en moyenne, soit 5,8% de plus qu'en 2011, un chiffre pour la première fois en hausse depuis le début de la crise en 2008. «Les habitudes de consommation changent.

Ces dernières années, avec la crise, les gens attendent les soldes. Ils ne dépensent pas pour Noël pour pouvoir acheter pendant les soldes», explique le directeur de l'association des entreprises du commerce de textile (Acotex), Eduardo Vega. Sur la Gran Vía, la grande avenue commerçante du centre de Madrid où les acheteurs chargés de

sacs en plastique se bousculent sur les trottoirs, des pancartes placardées dans les vitrines des grandes chaînes de vêtements annoncent des prix cassés de 50%. «J'achète toujours quelque chose pendant cette période.

Il y a beaucoup de choses que je n'achèterais pas si elles n'étaient pas soldées», confie Adrian Lopez, un chômeur de 24 ans en quête de bonnes affaires dans la rue Fuencarral, l'une des plus commerçantes de la capitale.

«Il y a plus d'articles vendus à moitié prix cette année et davantage d'articles soldés», explique Raul, un vendeur de 21 ans occupé à plier des chemises dans un magasin H&M de la Gran Vía. L'engouement est tel que l'association de consommateurs Asgeco a lancé une mise en garde aux acheteurs pour qu'ils évitent les pièges, les appelant à «limiter leurs achats aux produits réellement nécessaires», à «faire un inventaire de leurs placards afin de dresser une liste de leurs besoins et à se fixer un budget maximum», ou encore à «ne pas céder à la précipitation». Avant Noël déjà, les magasins avaient commencé à offrir des remises de 20 à 30%, annonciatrices de rabais monstres.

La première semaine de janvier coïncide en outre avec les vacances scolaires en Espagne où, plus qu'à Noël, ce sont traditionnellement les Rois Mages qui apportent les cadeaux pour l'Épiphanie, le 6 janvier. «Les ventes ont été mauvaises tout au long de l'année et c'est une façon de leur donner un coup de pouce», ajoute Eduardo Vega.

En 2011, les commerçants ont été parmi les premières victimes de la crise en Espagne, plus de 37.000 petites ou moyennes enseignes ayant fermé, selon la Fédération espagnole du commerce.

Sur l'année écoulée, l'Acotex prévoit un recul des ventes de 1%, pour la quatrième année consécutive. Et en ce début 2012, les mesures de rigueur annoncées par le nouveau gouvernement conservateur pour juguler le déficit pourraient peser davantage sur la consommation.

Chine

Des milliers d'investisseurs manifestent après avoir été dupés

Des milliers d'investisseurs spoliés après avoir été attirés par la promesse de rendements élevés ont manifesté le week-end dernier dans la province du Henan, dans le centre de la Chine, amenant les autorités à annoncer des mesures contre ces abus, a rapporté mardi la presse. Dimanche, des manifestants ont envahi la gare de la ville d'Anyang et menacé de se rendre à Pékin pour faire entendre leurs griefs, selon plusieurs journaux. Des photos publiées sur l'internet montrent des

milliers de personnes dans une rue ainsi que des dizaines de policiers, parfois en tenue anti-émeute.

Selon le China Business News, la police a arrêté 21 manifestants. Et d'après un message posté sur un site chinois de microblogging, les forces de l'ordre ont aussi empêché des protestataires de monter à bord de trains en partance pour Pékin.

Aucune confirmation de ces manifestations n'a pu être obtenue par l'AFP auprès des autorités d'Anyang. Les investisseurs avaient été at-

tirés par la promesse de rendements bien plus élevés que les taux d'intérêt offerts par les banques, mais les hommes d'affaires peu scrupuleux auxquels ils ont confié leur argent ont pris la fuite après avoir fait faillite, selon des articles publiés précédemment dans la presse.

En septembre, plus de 100 personnes avaient été arrêtées et une enquête ouverte sur plus de 40 sociétés soupçonnées d'implication dans ces projets d'investissement qui ont brassé des millions de dollars. Les

autorités d'Anyang ont reconnu dimanche «des faiblesses dans la gestion des projets de levée de fonds illégaux» et promis de récupérer l'argent des investisseurs spoliés, selon un article du quotidien local Anyang Ribao publié sur le site internet de la municipalité. Les troubles à Anyang font suite à ceux le mois dernier à Wukan, dans le Guangdong, où la population s'est révoltée contre la confiscation de ses terres vendues par des responsables officiels corrompus à des promoteurs.

Engins incendiaires contre un centre musulman à New York

Un centre religieux musulman et un magasin voisin tenu par des musulmans, ainsi que deux habitations, ont été touchés dimanche soir par des engins incendiaires dans le même quartier du Queens à New York, des actes dénoncés par le maire de la ville Michael Bloomberg. Un porte-parole de la police de New York a indiqué qu'un immeuble de la Fondation Imam Al-Khœi avait vu sa porte d'entrée endommagée par un cocktail Molotov.

La fondation, qui affirme être la plus grande organisation musulmane chiite dans le monde, indique sur son site internet que deux engins incendiaires ont été lancés sur sa porte d'entrée, sans faire de blessés.

Un magasin voisin, tenu selon une source proche de l'enquête par des musulmans, a également été tou-

ché par un engin incendiaire. Un récipient rempli de liquide inflammable du même type a aussi été lancé contre une habitation privée, utilisée pour des cérémonies religieuses hindoues.

Un autre incendie a gravement endommagé une autre demeure privée, dont les habitants chrétiens ont pu s'échapper, a indiqué la police qui soupçonne un incendie criminel mais n'a pas de preuves de relations avec les autres incidents.

Le maire de la ville Michael Bloomberg a indiqué dans un communiqué que ces incidents criminels «ne vont pas avec l'image de la ville de New York que nous voulons construire ensemble», ajoutant que l'enquête policière en cours tentait de déterminer s'il y avait une relation avec d'autres éventuels incidents de ce type hors de New York.

Un constructeur indien dévoile une voiture à très bas prix

Le constructeur indien Bajaj a fait son entrée sur le marché des quatre-roues en dévoilant mardi un modèle à très bas prix présenté comme une solution à la pollution urbaine et à la congestion automobile.

Le groupe, un spécialiste des motos et des trois-roues, a présenté à New Delhi la voiture compacte RE60 en soulignant sa haute efficacité énergétique et ses faibles émissions de dioxyde de carbone, mais il n'a pas révélé le prix du véhicule. Le modèle de 220 chevaux, qui devrait concurrencer la Tata Nano présentée jusqu'ici comme la voiture la moins chère du monde (140.880 roupies, environ 2.130 euros), n'émettra que 60 grammes de dioxyde de carbone par kilomètre et pourra parcourir 35 km avec un litre de carburant. Selon Bajaj, les émissions du véhicule correspondent à «la moitié de ce que les petites voitures émettent actuellement sur notre marché». Le groupe cible avant tout les conducteurs de rickshaws (tripteurs). La voiture, dont la vitesse maximale est de 70 km/h et qui ne pèse que 400 kg, sera commercialisée cette année.

Bajaj a renoncé l'été dernier à s'allier avec Renault et son partenaire japonais Nissan pour lancer une voiture concurrente de la Tata Nano, lancée en 2009, au motif que le projet n'était pas «viable». Les deux constructeurs avaient initialement annoncé vouloir commercialiser ensemble à partir de 2012 une voiture à bas coût, pour un prix de seulement 1.925 euros (112.000 roupies).

Après le franc succès de son grand jeu 2011 Ifri organise une tombola pour le personnel du groupe



Fadila chabane

Ne pouvant participer au grand jeu organisé avec brio et succès, à l'occasion du Ramadhan passé, pour des raisons évidentes de transparence et de déontologie, le personnel du groupe Ifri a été invité, en ce 29 Décembre 2011 au siège de la société à Ighzer Amokrane dans la wilaya de Béjaïa, à une grande fête pour prendre part à une tombola.

Ne dérogeant pas à sa réputation d'entreprise qui innove la société Ifri remercie ainsi son personnel à travers cette tombola. En effet, tous les travailleurs du groupe Ifri à savoir ceux de la Sarl Ibrahim et fils Ifri, ceux de la société Général Plast, ceux de la Sarl Béjaïa Logistique et ceux des sociétés Huileries Ouzellaguen et Exploitation Agricole ont été invités à cette grande cérémonie qui a coïncidé avec les fêtes de fin d'année. Pour cet événement de nombreux cadeaux ont été mis en jeu dont une voiture des scooters et des écrans plasma.

Dans son allocution à cette occasion, M. Mourad Bouattou, directeur de la communication et du développement du groupe dira: «L'engouement et l'intérêt que nous avons voulu susciter à travers cet événement, répondent plus à des principes fédérateurs et aux valeurs auxquels nous sommes attachés, en réunissant toute la grande famille et partager le plaisir et les fruits

des efforts et des sacrifices consentis par tous les travailleurs de notre groupe.

La Direction entend aussi, encourager et renforcer d'avantage la cohésion et le partage de ces valeurs, à l'occasion de cet événement, tout en soulignant que c'est grâce à la convergence des vertus du travail et de la volonté du staff dirigeant d'investir et de pérenniser notre potentiel de production, que nous maintiendrons la croissance et les retombées socio économiques de notre groupe. »

L'autre objectif ciblé, soulignera par ailleurs M.Bouattou, est de faire participer dans un esprit d'équité, le personnel de manière directe à cette tombola; ceci pour la démarquer par rapport au grand jeu organisé par Ifri durant le Ramadhan, pour conférer à ce dernier une transparence en assurant surtout sa crédibilité, auprès du grand public.

D'autre part, M.Bouattou fera une brève rétrospective sur l'évolution du groupe et les perspectives importantes de développement auxquelles s'attèle fièrement l'ensemble du personnel.

Puis ce fut le moment de tirer au sort les enveloppes des heureux gagnants et de voir la chance sourire à M. Kamel Bouguermouh, ouvrier agricole, qui remporte la voiture de marque Polo. M. Mahdi Ahcène et M. Batouche Massinissa remportent quant à eux les deux scooters mis en jeu.

Corée du Nord

Gants et bonnet interdits pour les obsèques de Kim !

Pyongyang avait ordonné aux Nord-Coréens de ne porter ni bonnet ni gants lors des obsèques de leur dirigeant le 28 décembre, malgré le froid glacial, pour s'aligner sur le comportement de l'héritier qui a marché tête nue à côté du corbillard, a rapporté mardi un journal sud-coréen. La veille des obsèques nationales de Kim Jong-Il, les autorités de la capitale avaient prévenu la population que Kim Jong-Un, fils

et successeur du défunt, «escorterait le corbillard du général mains (et tête) nues», selon le Daily NK. Il a été interdit aux civils de porter des gants, un bonnet ou une écharpe, y compris en cas de neige, ajoute le journal sur l'internet. Conçu par des réfugiés nord-coréens, le Daily NK est généralement bien informé sur le Nord. Les autorités ont prévenu que «derrière chaque rangée, il y aurait quelqu'un qui surveille-

rait», ajoute-t-il. Les températures sont descendues jusqu'à moins 9 degrés le 28 décembre, selon la météo sud-coréenne. Des centaines de milliers de civils et de militaires se sont alignés le long des avenues de Pyongyang pour saluer le cortège funèbre pendant plus de trois heures, sous la neige.

Les images télévisées ont montré que quasiment personne ne portait un bonnet ou des gants.

Le Qatar, une place incontournable du sport mondial

M. A.

Ainsi, le Qatar sera le premier pays arabe à organiser un des plus grands événements sportifs du monde. Les interrogations fusaient de partout et des voix se sont élevées de par le monde, notamment des Etats-Unis qui, par le biais de leur président Barack Obama, ont qualifié le choix du Qatar de « mauvaise décision ». Certains se sont montrés sceptiques quant aux capacités de ce pays pour organiser ce rendez-vous planétaire. D'autres ont critiqué ce choix en pointant du doigt Joseph Blatter et le secrétaire général de la FIFA d'avoir favorisé le dossier qatari. Entre les appréhensions des uns et l'optimisme des autres, il fallait trancher avec comme arbitre la réalité du terrain. Sur place à Doha, à l'occasion des jeux sportifs arabes, tous les observateurs ont constaté de visu que cette petite monarchie du Golfe avance à pas de géant dans tous les domaines pour devenir, en l'espace de quelques années, une plaque tournante de l'économie et du sport mondial tout en s'imposant comme un centre touristique. L'impression qui se dégageait à travers toutes les déclarations est que « impossible n'est pas qatari ». En résumé, le Qatar peut relever les challenges les plus fous, et les autorités politiques de cette riche monarchie gazifière du Golfe, à leur tête l'émir cheikh Hamad ben Khalifa Al-Thani, n'ont pas lésiné sur les moyens en investissant dans le domaine du sport et des infrastructures.

LE TOURISME, UN AUTRE ATOUT

Avec la multiplication des manifestations sportives à Doha, la capitale du Qatar est devenue ces dernières années un pôle touristique incontournable. Les autorités locales ont mis le paquet en investissant dans l'hôtellerie.

Doha est devenue une ville moderne par excellence avec plus de cent hôtels et attire de plus en plus de touristes, notamment en cette période de l'année où la température ne dépasse pas les 30 degrés. Même les clubs européens en cette période de trêve fuient le froid pour élire domicile à Doha. Ainsi, le Paris SG, l'AC Milan et le Bayern Munich ont planté leur camp d'entraînement à Doha pour préparer la reprise. Alliant séances d'entraînement et shoppings, joueurs et dirigeants de ces clubs sus cités ainsi que les touristes ne regretteront pas de sitôt leur virée à travers Doha qui offre aux visiteurs des attractions intéressantes en se promenant sur la Corniche et en visitant le Souk Wquif, le Musée de l'art islamique, l'Orientalist Museum, Villaggio, City Center et l'Aspire Zone, un grand complexe sportif.

DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES HAUT DE GAMME

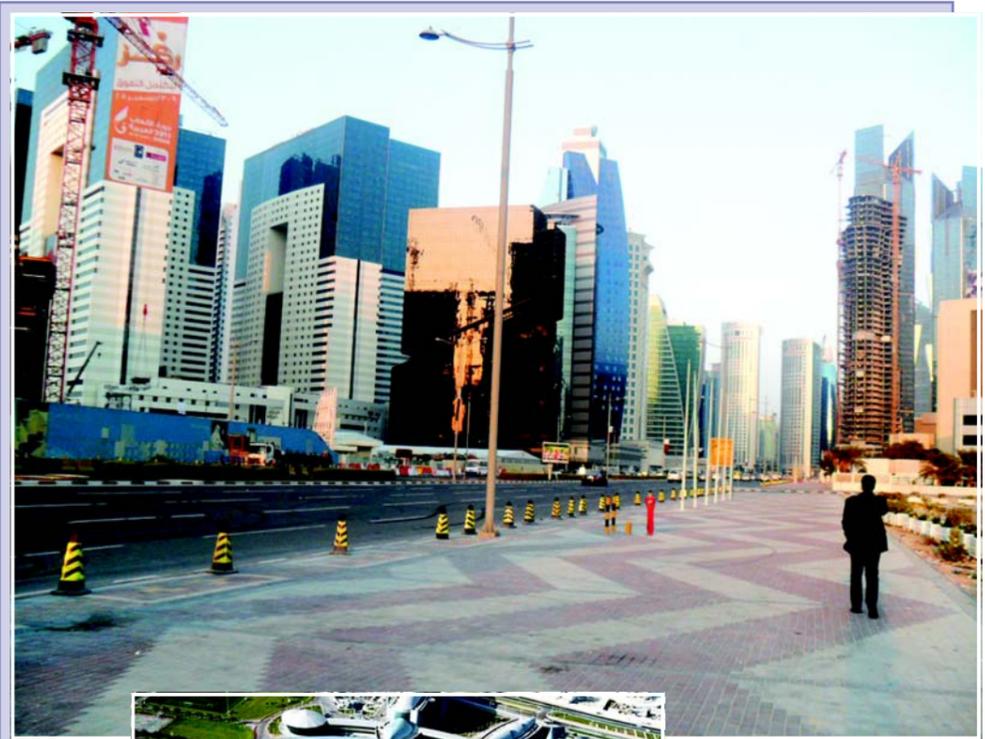
Le Qatar peut se targuer de posséder des infrastructures haut de gamme, ce qui a soulevé du reste l'admiration des présents aux jeux sportifs de Doha avec comme référence l'impressionnante Aspire Zone, un véritable parc olympique. Outre cet acquis, le football se taille la part du lion du point de vue infrastructures. Tous les clubs qui animent le championnat professionnel de football possèdent leurs propres stades avec terrain de réplique et tous les moyens de récupération. Ne s'arrêtant pas là, et en prévision du Mondial 2022, les hautes autorités du Qatar ont promis de rénover trois stades dont le Khalifa international stadium

Personne ne donnait cher des chances du Qatar qui s'était porté candidat pour l'organisation du Mondial 2022 de football mais, à la surprise générale, ce petit pays a déjoué tous les pronostics et a pu arriver à ses fins le 2 décembre 2011, et ce, malgré une rude concurrence formée des Etats-Unis, du Japon, de l'Australie et de la Corée du Sud.

qui abrite les matches de la sélection qatarie, tout en construisant d'autres au nombre de neuf ultramodernes et de les climatiser. Le Qatar, qui a gagné en expérience du point de vue organisation des grandes manifestations sportives comme ce fut le cas en 1995 et en 2006 et qui a vu Doha abriter respectivement le Mondial U 20 de football et les jeux asiatiques, se prépare pour un autre défi, celui d'organiser le Mondial 2015 de handball.

LE SAVOIR-FAIRE AU PRIX FORT

Partant du principe que le savoir-faire s'acquiert au prix fort, les autorités qataries chargées du sport se sont engagées dans une politique à long terme, en faisant appel aux services de techniciens, tous sports confondus et issus de différents pays, pour apporter leur pierre à l'édifice, à savoir le développement du sport qatari. Le premier à en bénéficier est le football qui reste le sport roi au Qatar. Dans l'optique du Mondial 2022, la fédération qatarie de football s'est entourée de trois grands conseillers. A citer, en premier, l'Algérien Ali Benarbia qui n'est plus à présenter pour son vécu en France et en Angleterre avant de raccrocher les crampons à Doha où il a élu domicile depuis quelques années. Le Serbe Bora Milutinovic, l'entraîneur globe-trotter qui a sillonné les quatre continents, fait partie de ce staff conseil aux côtés de Ronald de Boer, l'ancien international des Pays-Bas et ex-joueur de l'Ajax Amsterdam et du FC Barcelone qui a soutenu, avec Zineddine Zidane, la candidature du Qatar pour le Mondial 2022. Les clubs au nombre de quatorze, qui animent le championnat professionnel du Qatar, ont tiré profit de la manne financière injectée dans le football pour s'offrir les services d'entraîneurs et de joueurs étrangers. Dans ce contexte, et au vu des contrats faramineux qu'offrent ces clubs, beaucoup de techniciens et de joueurs cotés à l'échelle internationale n'ont pas résisté à l'appel des sirènes. Dans ce contexte, nous pouvons citer le plus en vue des joueurs algériens, Nadir Belhadj qui connaît une grande réussite avec Al Sadd qui vient de s'illustrer



ri tire profit de sa manne financière pour s'attacher les services d'autres techniciens algériens, même si ces derniers sont minoritaires par rapport aux Egyptiens et Tunisiens. D'autres cadres, que nous ne pouvons pas citer dans leur totalité, font le bonheur du sport qatari, à citer Mehdi Cerbah, Hocine Boumaraf, Saïd Kennaoui, Iridir, Belmadi en football, Draouci, Herrouche Lakhdar, Chouaib Kafi, Mohamed Seghir, Akkab en handball, Krim Abdennour, Noureddine Si Mohamed, Abdelkrim Bensaïd et Tahar Righi en athlétisme, Lynda Mekzine, Chalal en judo, Guemir Zohra en escrime et la liste est encore longue.

dernièrement au Japon en montant sur la troisième marche du podium du Mondial des clubs, remporté par le Barça. Ziani et Bougherra, qui ont intégré cette saison le championnat qatari, tirent eux aussi leur épingle du jeu dans leurs clubs respectifs, Al Djeich et Lakhwiya, ce dernier club entraîné par l'Algérien Djamel Belmadi se trouve sous les feux de la rampe car caracolant en tête du championnat cette saison après avoir remporté le titre, la saison écoulée.

L'APPORT DES TECHNICIENS ALGÉRIENS

A l'instar de Benarbia et de Belmadi en football, d'autres entraîneurs dans différentes disciplines participent à l'essor du sport qatari. Ces derniers, qui ont plusieurs années d'exercice dans ce pays, ont tous un dénominateur commun, celui d'avoir quitté l'Algérie la mort dans l'âme en raison d'un manque de reconnaissance et d'une politique basée sur le bricolage. Au Qatar, tous sont unanimes à reconnaître que leur situation socioprofessionnelle s'est nettement améliorée, outre les conditions de travail qui sont réunies pour mener à bien leur mission. L'exemple le plus édifiant de la réussite de ces techniciens algériens qui sont cotés au Qatar est Mohamed Bouhadou, l'entraîneur de l'équipe nationale féminine de judo qui a gravi, en un laps de temps très court, les échelons pour occuper actuellement le poste de DTN de la Fédération de judo et taikwendo. L'exode de nos meilleurs techniciens tant en football qu'en judo n'a pas épargné d'autres disciplines pourvoyeuses de médailles, à l'instar de la natation qui a fait pâle figure à Doha. Pour information, dans la capitale qatarie, ils sont seize techniciens algériens qui activent pour la promotion de la natation du pays d'accueil à l'instar d'autres entraîneurs des différentes disciplines, tels que le volley représentée par Beldi Habib, l'ex-entraîneur de l'EN de volley-ball. Depuis 2004 au Qatar, il a intégré le ministère de l'Intérieur pour diriger le département des sports. Ce dernier a tenu à rendre hommage à deux grandes personnalités de la balle au filet, à savoir Kessiba Abdelkader et Benhamida Abdelkader, les premiers cadres à investir la scène qatarie en plantant les bases du volley dans ce petit émirat. Le sport qata-

L'ASPIRE ACADEMY, L'AVENIR DU SPORT QATARI

L'avenir du sport qatari se trouve à Aspire Academy où sont regroupés les meilleurs talents du pays dans différentes disciplines. Alliant sport et études, ces jeunes âgés de 12 à 17 ans sont bien pris en charge et encadrés par des formateurs qualifiés.

ASPETAR OU LA MÉDECINE AU SERVICE DU SPORT

La clinique Aspetar, qui est située dans Aspire zone, est dirigée par le Dr Tchababi. De grands spécialistes réputés mondialement dispensent leur savoir en premier aux athlètes qataris et aux jeunes de l'Aspire Academy, qui sont suivis à longueur d'année. En raison du climat et de la qualité du service, Aspetar attire de plus en plus d'athlètes du monde entier qui trouvent en ce lieu des conditions idoines pour un rétablissement rapide. Une innovation à Aspetar, à propos des stages en altitude, pas besoin de se déplacer en Suisse ou autre pour s'acclimater, l'athlète trouve dans une salle aménagée les conditions climatiques recherchées, un procédé qui a été mis au point par le défunt Valery Lobanowsky, ex-entraîneur de l'équipe nationale de football de l'URSS. Agréé par la FIFA et d'autres fédérations mondiales, Aspetar a passé des conventions avec différentes associations, dont la FAF



Mercato

Six joueurs enflamment le marché des transferts

Kamel Mohamed

Six joueurs enflamment actuellement le marché des transferts en Algérie où aucune règle n'est respectée. Les clubs de ces joueurs se frottent les mains devant le surenchérissement auquel s'adonnent plusieurs équipes avides du résultat immédiat. Le premier joueur ayant déjà amené trois clubs algériens à surencherir est l'international olympique du Ahly du Caire (Egypte), Samir Sayoud. Le MC Alger, l'USM Alger et la JS Kabylie se disputent le jeune prodige de Guelma. Mais, compte tenu des exigences financières du Ahly, la JSK et l'USMA se sont retirées de la course pour permettre au Mouloudia de s'offrir les services de celui qui est considéré comme futur meneur de

jeu des Vert et Rouge. Le deuxième joueur qui suscite les convoitises est Saïd Bouchouk du CA Batna, qui devrait opter pour la JSK. Ce dernier était méconnu au début de cette saison et il aura fallu que le sélectionneur national Vahid Halilhodzic le remarque et parle de lui pour que les offres pleuvent sur le joueur. A l'évidence, le CAB, qui ne demandait pas mieux, place la barre très haut et exige un milliard de centimes pour le transfert de son joueur, malgré les 800 millions de centimes proposés par la JSK. Le jeune international olympique du MC Oran, Youcef Belaili est, quant à lui, annoncé partout et nulle part. Il est sollicité de partout sans qu'un club arrive à mettre la main dessus. Cependant, aux dernières nouvelles, c'est l'USMA qui aurait

réussi à s'assurer les services de ce jeune attaquant après un premier accord avec le MCO. L'autre international olympique, Djamel Benlamri du NA Hussein Dey, est également convoité par des clubs algériens et étrangers. Les problèmes financiers auxquels fait face le Nasria pourraient précipiter le départ de joueurs. Cependant, le Nasria exige trois milliards de centimes contre sa libération, ce qui semble dissuasif pour les clubs algériens intéressés par ce joueur.

Le joueur de l'USM El Harrach, Samir Yachir, est annoncé au MCA. Sa mésentente avec l'entraîneur Boualem Charef a amené les dirigeants de l'USMH à le libérer et c'est le Mouloudia d'Alger qui a sauté sur l'occasion pour s'offrir ce jeune talentueux franco-algérien.

JSK-Pour crever l'abcès

Rencontre imminente Hannachi-Ighil ce jeudi

L'entraîneur de la JS Kabylie Meziane Ighil est démissionnaire de son poste, a-t-on appris auprès du club. Il reproche aux dirigeants de la JSK la lenteur dans le renforcement de l'effectif en ce mercato d'hiver.

Ighil, qui a rejoint la JSK au début de cette saison, a voulu ainsi se débarrasser de la pression exercée sur lui par les dirigeants qui avaient exigé de jouer le titre. La réponse de Ighil a été cinglante en affirmant, après la qualification en coupe d'Algérie contre le MSP Batna, que «ce n'est pas avec cet effectif que l'on va jouer

le titre». C'était le premier désaveu de Ighil par rapport aux déclarations et ambitions des dirigeants de la JSK qui avaient ainsi placé la barre très haut.

Mieux encore, Ighil a accordé aux dirigeants de la JSK un ultimatum de cinq jours pour renforcer l'effectif, autrement, il ne reviendrait pas. Cependant, selon les proches du coach, ce dernier n'a pas l'intention de reprendre du service à la JSK où il ne pourrait pas jouer le titre comme souhaité par le président du club kabyle. Le divorce serait ainsi consommé dans la mesure où Ighil a

essayé de colmater les brèches depuis qu'il avait pris en main l'équipe. A présent, il est arrivé au constat accablant faisant ressortir que l'effectif de la JSK, qui n'a pas les moyens de jouer le titre, d'autant plus que la phase retour s'annonce des plus difficiles. Pour les dirigeants de la JSK, Ighil «est toujours l'entraîneur de l'équipe». La JSK reprendra les entraînements ce jeudi et une réunion est prévue entre le président Mohand Cherif Hannachi et Meziane Ighil, le jour de la reprise. Cette rencontre est qualifiée de «déterminante» à la JSK. **K. M.**

JSMB

Alain Michel pour succéder à Bouali

L'ancien entraîneur du MC Alger, le Français Alain Michel, a été sollicité par les dirigeants de la JSM Bejaïa afin de succéder à Fouad Bouali. Ce dernier a été relevé de ses fonctions hier à l'issue de la réunion du conseil d'administration de la JSMB. En plus des résultats en dents de scie dans le championnat, l'élimination de l'équipe dès le premier tour de la coupe d'Algérie a sonné le glas pour Bouali. L'ancien coach du WA Tlemcen était déjà malmené par certains dirigeants et des sup-

porters du club, lesquels avaient exigé son limogeage depuis quelques semaines. L'élimination précoce en coupe aura été la dernière cartouche pour Bouali qui doit ainsi quitter la JSMB. Les dirigeants du club ont pris attache avec Alain Michel qui avait laissé une bonne impression au MC Alger. Les responsables de la JSMB, qui sont en avance dans le processus du professionnalisme comparativement aux autres clubs, envisagent ainsi de confier le projet de réorganisation de l'équipe. **K. M.**

RCGO Oran

Le président du club interpelle son homologue de l'USMH

Comme tout le monde le sait, Bounedjah, un pur produit du RCGO, a opté cette saison pour le club harrachi. Mais avant cette opération de transfert, selon le président du Raed Bendenia Saâd Eddine, le premier responsable du club algérois s'est engagé à prendre en charge un stage de préparation pour le Raed et offrir un lot d'équipements. «Mais, à ce jour, on n'a rien vu venir, encore plus, aucun dirigeant de l'USMH n'a pris attache avec nous.

Nous avons sollicité à maintes reprises un proche du président Laïb pour rappeler ces promesses, mais en vain. C'est vrai que l'absence d'une réglementation dans ce sens culpabilise les clubs formateurs, mais nous n'avons jamais douté de la crédibilité des

dirigeants harrachis, et à leur tête, le président Laïb», dira le président du club oranais. Si ce dernier s'est manifesté, c'est parce qu'il a été visé, lui et ceux qui ont été traités ce transfert, par certaines personnes malintentionnées. «Oui, nous avons décidé de réagir car des rumeurs ont été colportées par des gens très proches de notre club, qui ont même prétendu que le RCGO a perçu un montant de 140 millions de centimes pour ce transfert. Qu'on nous ramène les justifications ! Si nous avons encaissé cet argent, pourquoi alors interpeller aujourd'hui Laïb pour honorer ses engagements tenus avec le RCGO ? A cet effet, nous comptons sur la compréhension du président et des responsa-

bles de l'USMH pour trouver une issue favorable à ce problème, d'autant plus que nous envisageons de signer un accord de partenariat avec l'USMH qui reste pour nous un modèle pour l'épanouissement des jeunes talents. Si nous avons relancé cette affaire, c'est pour d'abord mettre fin à ces rumeurs qui n'honorent guère leurs auteurs, et parce que le RCGO est un club en difficultés financières», affirme Bendenia Saâd Eddine. Ainsi donc, après Belkeir, parti au MCA, c'est au tour de Bounedjah d'être engagé par l'USMH sans que le RCGO, en tant que club formateur, n'en tire aucun profit, surtout qu'un investissement a été effectué depuis la catégorie des benjamins.

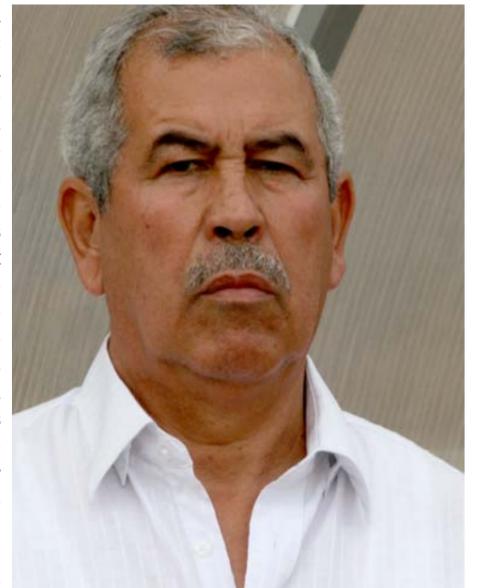
M. Z.

MC Oran

Djebbari renouvelle sa confiance à Henkouche

L'entraîneur Mohamed Henkouche poursuivra sa mission à la tête de la barre technique du MC Oran, en dépit des «résultats négatifs» enregistrés lors de la phase aller du championnat, a-t-on appris auprès du président Youcef Djebbari. «Henkouche a toute ma confiance. Je n'ai pas songé à me séparer de ses services, en dépit de la mauvaise situation dans laquelle se trouve l'équipe», a déclaré le premier responsable de la formation oranaise.

A l'issue de la première manche du championnat, le MCO a terminé à la 15e et avant-dernière place au classement avec 10 points, à 7 longueurs du premier non reléguable, l'AS Khroub (17 points). Outre cette position peu reluisante, le MCO a été éliminé vendredi dernier en 32e de finale de la Coupe d'Algérie face à l'ES Sétif (2-1). La décision de maintenir la confiance à Henkouche a été prise à l'issue de la réunion qui a regroupé lundi l'entraîneur et la direction, au cours de laquelle plusieurs points ont été abordés, notamment ayant trait au



mouvement départs-arrivées du mercato. Concernant l'attaquant international olympique, Youcef Belaili, convoité par plusieurs formations dont l'USM Alger, le premier responsable du club écarte, pour le moment, l'idée d'un départ de son joueur. «Nous avons reçu plusieurs offres au sujet de Belaili, mais je peux avancer que le joueur continuera la saison avec le MCO, car l'équipe a encore besoin de ses services», a-t-il précisé à propos de Belaili dont le contrat expire en juin 2012.

IRB Sougueur - Les supporters exigent une AGE L'opération sauvetage enclenchée

Kamel Lezoul

A une seule journée de la fin de la phase aller, l'Itihad de Sougueur, en enregistrant des résultats en dents de scie, a déçu ses nombreux supporters qui ne croient plus maintenant en leur équipe favorite. Avant-dernière au classement général tout juste devant Ghardaïa, l'avenir de l'IRBS s'annonce des plus incertains, d'autant plus que le renforcement de l'équipe relève de l'impossible. Dans ce contexte, et pour redresser cette inquiétante situation, le comité des supporters, actuellement en conflit avec le comité di-

recteur, est en train d'activer pour l'organisation de l'assemblée générale extraordinaire pour élire un nouveau comité à la place de l'actuel qui, il faut le dire, a tout simplement échoué pour la raison qu'il a effectué un faible recrutement en collaboration avec l'entraîneur démissionnaire. Ceci nous pousse à dire que la phase retour sera très difficile pour l'IRBS, ne serait-ce que pour le maintien, car cette équipe mérite beaucoup mieux, elle qui a l'habitude de jouer les premiers rôles. Cela étant, le plus important est de réunir toutes les forces de l'équipe pour sauver ce qui reste à sauver.

AS Khroub

4,5 milliards de centimes prochainement dans les caisses du club

A. Mallem

L'ASK bénéficiera, dans les deux mois à venir, de deux subventions d'un montant global de 4,5 milliards de centimes. L'information nous a été confirmée hier par le président de l'APC d'El-Khroub, Hemaizia Boubekour-Seddik, en précisant que 2,5 milliards seront octroyés par l'APC et 2 milliards par le fonds de wilaya. «Ces subventions seront insufflées dans les caisses du club au mois de février prochain, sinon au plus tard début mars», a assuré Hemaizia. Voilà de quoi rassurer les dirigeants des «Diables Rouges» dont le moral est au beau fixe après la victoire obtenue en 32e de finale de la Coupe aux dépens du NAHD. Sur le plan du recrutement, les dirigeants khroubis ont noué des contacts avec quelques joueurs susceptibles de renforcer

l'effectif. Il s'agit de Souakir et Harrouche (NAHD), Boukhiar (WAT) et Hezil (JSK). Toutefois, selon le manager du club, Ali Bedala, seul le premier nommé a donné son accord. Sur un autre plan, l'équipe reprendra les entraînements ce jeudi sous la direction de l'entraîneur Khezzar et se prépare à rejoindre la ville de Ain-Draham en Tunisie, pour un stage de 7 jours (du 6 au 13 janvier). D'autre part, l'assemblée générale ordinaire du CSA est annoncée pour ce jeudi à 17 h, au centre culturel M'Hamed Yazid du Khroub. Ce conclave, qui devait se dérouler le week-end dernier, a été annulé faute de quorum. Pour terminer, signalons que l'ASK est toujours sans président après la démission de Maamar Dib au mois d'août dernier. L'intérim est assuré par le duo composé du directeur général Laifaoui Abbès et le manager Ali Bedala.

■Vends : Terrain 5.000 m² Zone Industrielle de FORNAKA entre Wilaya Mostaganem et Oran. 3 façades. Viabilisé. Electricité (HT - BT). Avec Acte. Prix 3 U le m². Curieux s'abstenir - Tél.: 0778.10.14.31 / 0033.666.811.291

■Particulier vend terrain 810 m². 3 façades. Acté. Clôturé avec mur et piliers, avant-poteaux, grand portail - au Centre-ville de GDYEL wilaya d'Oran - Tél.: AMINE 0560.82.66.80

■Vends terrain 2.000 m² clôturé Zone Industrielle ARBAL. OUED TLELAT. ORAN - sur Autoroute Est - Ouest - Tél.: 0550.21.21.56

■A vendre lot terrain - Acte notarié - d'une superficie de 300 m² - situé au quartier Ouled Bendamous à MAGHNA - ou échange contre appartement à TLEMCCEN et ses alentours - Contacter au N° 0794.53.46.91 / 0770.96.38.25

■A vendre grand terrain de 18.000 m² - acte avec livret foncier - double façade - Route nationale vers Alger * SOUG EL LIL * Mostaganem - Contactez n° 0550.48.89.34

■Vds 200 m² cité Djamel. 300 m² Bir El-Djir. 200 m² Sid Maârouf. 340 + 275 m² Boujdéma. 120 m² Port-aux-Poules. 170 m² Ain El-Turck. 240 m² El-Ankor. 200 + 150 m² Benféha. 175 m² Braya. 200 m² Ben-Okba. 300 m² Kristel - RIAD. 0772.87.88.31 - 0550.35.29.23

■Vds des T. Agr./ 2 hect. Bounif. 2 hect. Sid Chahmi. 8 + 1 Braya. 8 + 6 + 4 + 1 Boufatis. 7 hect. Port aux Poules. 7 hect. Tlélat. 10 Zahana. 3 + 2 + 1 Tafraoui. 2 hect. Zaghoul. 2 hect. Amria. 11 hect. Bouhjar. 100 hect. Témouchent. 100 hect. Maghnia. 30 El-Ankor - RIAD. 0772.87.88.31 - 0550.35.29.23

■A vendre lot terrain 1.870 m². 02 façades. Acté - à Douar Belgaid. Oran. Bien situé - Tél.: 0557.00.44.41

■Vends 2 lots de terres agricoles de 6 Ha, 4 Ha et 2 Ha, mitoyennes avec deux actes et deux livrets fonciers à 2 km avant d'arriver SIG à 500 m de la RN 4 (ORAN - ALGER). Prix fixe : 2 Millions DA l'hectare. Curieux s'abstenir - Tél.: 0551.63.40.47 - 0771.58.07.24

■A tous les investisseurs et les promoteurs : A vendre terrain 1.200 m² + 2 façades à Oran-ville (Choupt) lieu stratégique avec possibilité de construire jusqu'à R+10 et faire plusieurs projets. Acté + prix raisonnable et négociable - Tél.: 0669.48.45.13

■ORAN-Centre : vend terrain 900 m². Prix après visite - Contact : 0554.61.96.16 - Curieux s'abstenir.

LOCAUX

■Vends : Usine 7000 m², 4500 m² couvert la Zone Sénia - Dépot 750 m² + 2 Fçds la zone Sénia - Local 400 m² C.-Ville 2 rideaux - 2 Locaux de 80 m² à Akid Loti - Local 400 m² G. B. Emir Abdelkader C.-Ville - Tél.: 0796.28.41.80 / 0550.99.57.58 / 041.58.83.04

■Loue pour un commerce, local de 60 m² avec deux entrées à Cité Petit Dit (El Dalia) et vend Chaudière à gaz pour douche publique - ORAN - Tél.: 0794.52.28.23

■Loue un grand Hangar 720 m² couvert, façade sur 8 m de hauteur + 400 m² + 200 m² à 20 min du port d'Oran à côté Autoroute Misserghine - Tél.: 0778.03.98.73

■Loue un local plein centre-ville d'Oran Bd Hammou Boutellis d'une superficie de plus de 500 m² R+2 + la cave - Conviendra pour Banque, Assurance ou Société multinationale - Tél.: 0697.48.96.34

■De Particulier à Particulier : Vends local 28 m² propre au coin de Marcel Cerdan centre-ville ORAN. Prix : 340 millions minimum - Tél.: 0557.40.91.23 pour visite

■Vends / Loue local 90 m². 2 rideaux - Résidence Plaza - AG. ES SALEM - 041.42.75.99 - 0771.69.87.27

■A louer des locaux de 12 m² - 16 m² - 20 m² - 24 m², et on peut vous louer la surface désirée jusqu'à 36 m² pour vos stockages de tous produits - Pour plus d'information. Tél.: 0793.71.32.99 - Centre-ville d'Oran

■A louer local de luxe 25 m². 5 m de façade. Misclier. Porte blindée. Climatisation. Eau courante. Réservoir. Force motrice. Sanitaire. Endroit très fréquenté. Cité 1377 Log. AADL USTO (Pépinière) - Tél.: 0550.25.82.29

■Vends local 20 m² à Haï El Yasmine 2 sur Boulevard - ORAN - Tél.: 0553.89.10.29

■A louer local R+2 à usage administratif et commercial, situé à Haï Khemisti BED en face de l'hôtel " Le Méridien d'Oran " avec la possibilité d'un parking pour 20 véhicules - Tél.: 0770.23.42.18

■A vendre : Hangar 1.500 m². Hauteur 7 m, à démonter - 2 Tapis Roulants - Palan électrique 3T - Possible photo sur demande - Tél.: 0558.04.13.15

■A vendre / A louer Centre Commercial de R + 4 étages, nouvelle construction, bien aménagé (luxe) avec 2 entrées - Convient Showroom - Administration - Siège Société... etc. 200 m² de chaque niveau plein centre-ville d'Oran - Tél.: 0550.56.28.78

■Local à vendre à Haï Yasmine ORAN. Acté. Sup. 24 m² - prix 170 U - Tél.: 0553.45.10.25

■Location magasin centre-ville : 50, Rue de Tlemcen (ORAN). 40 m² - 2 façades - 4 rideaux - soupente - curieux s'abstenir - Tél.: 0664.87.38.41 - 0554.64.49.66 - 041.34.17.92

■BENI-SAF : Vends local 200 m². 1er étage, conviendrait habitation, commercial ou tourisme (dortoir) situé centre-ville, rue Principale Kadri Kadour - Tél : 0661.99.11.97

■Pizzeria à vendre 28 m² et 6 m de hauteur avec un soupente équipée d'un matériel, située à 21, Rue Fertas Mohamed - Gambetta. ORAN - Tél : 0770.31.81.21 - 0773.83.10.48

■TLEMCCEN : A louer 3 locaux comm. en 3 entrées, portail de 3'3 sur grande artère, à Société Intern. ou nationale ou autre, gde façade, à Haï Dalias Fg Kiffane - Tél.: 0771.91.54.95

■Vends Bain maure + 3 locaux commerciaux - 2 dalles en carresse, sur terrain de 420 m², 3 façades, à l'entrée d'EL BRAYA (en face Arrêt de Bus) - Tél.: 0779.41.15.12 - Oran

■OUED TLELAT Centre-ville Lots 181 : un grand Garage à louer - 15 m longueur, 3 m 50 largeur, 4 m 30 hauteur - pour société ou particulier - Tél.: 0669.72.81.76 ou 0771.30.33.47

■Loue local à usage de bureau 50 m² environ - sanitaires et chauffage - bien situé C.V. ORAN - Tél.: 0791.57.64.11 - 0661.20.58.96

■A louer à ES.SENIA : Local 100 m². T.B. situé, équipé sanitaire - lieu sécurisé - conviendrait cabinet (bureau expertise - médecin - architecte - autres). Prix après visite - Tél.: 0773.15.48.20 ou 0555.30.40.10

■Loue magasin Avenue de Choupt. Neuf. Bien aménagé - Contact à partir de 15 H Mobile 0552.96.17.83 - Oran - Prix après visite - Curieux et intermédiaires s'abstenir

■Loue 2 locaux commerciaux à EL AMRIA Bd National - avec sanitaire et face motrice - conviendrait toute activité - 0771.39.80.79 et 0560.08.01.62

■Achète tout type de véhicule HONDA en panne ou accidenté et vend toute pièce pour HONDA : C.R.V., Accord, I.V. l.e.c., CIVIC EL, GL, IXI, LXI, Prélude, Concerto, City... etc. à toute heure. Possibilité livraisons à domicile - Tél.: 0771.12.03.19 - 0557.21.92.07

■A louer local 90 m². R+1. Toutes commodités (eau - gaz - élect.) avec sanitaire, bien aménagé, endroit commercial sur Gd Bd Larbi Ben M'hidi centre-ville d'Oran + Supermarché R+2. Bd 6 Maraval - Tél.: 0772.99.32.23

■A louer un local situé à Cité militaire à Es-Senia. ORAN. Superficie 25 m². Sert pour un bureau, auto-école... etc. (ANSEJ non concerné) - Tél.: 0792.40.93.26 - 0771.70.75.19 - Prix : 9.000 DA/mois

■A louer magasin Larbi Ben M'hidi - ORAN - 50 m² - 0795.54.67.68

■Vends local 32 m² avec bureau et sanitaire. Rue St-Michel. Plateau. P.D. 400 U - Tél.: 0552.47.10.53

■Loue Parc de 2.600 m² clôturé situé à El Barki - N° 0661.28.64.70

VEHICULES

■A vendre OPTRA Chevrolet. Année 2008 - 99.900 km - Noire. En très bon état - Prix offert 83.000.000 - Tél.: 0664.83.58.67

■A vendre PARTNER 1.9. Toutes options. Gris argent. Année 2010 (31) - Tél.: 0774.27.42.77 - 0555.36.52.15

■Vente Véhicule Série 5. Année 2006. Roulé 153000 km. 1.9 TDI. Couleur gris souris - et Véhicule Chevrolet sain. Couleur blanche. Année 2011. Roulé 9000 km. 1,2 - Mobile : 0552.43.48.40

■A vendre : CLIO 2005. DCI. I Bleu. Roulé 119.000 km. Couleur noire. Immatriculé 31 - Tél.: 0794.11.96.24

■Vends ou échange Voiture LOGAN 2010. Roulé 80.000 km. Couleur blanche. Immatriculé 31. Prix offert 90 M - et Voiture SCE-NIC. Année 99. Grise - Tél.: 0557.75.73.18 - 0772.41.53.66

■Achat tous types de voitures en panne ou accidentées même les 4x4 - Tél.: 0799.95.20.54 - 0667.34.11.60

■A vendre Véhicule Dacia LOGAN. Gris argent. Année 2010. Roulé 84.000 km. Toutes options - Tél.: 0550.50.73.33

■Vends Ford Fiesta. Noire. 2010 - 35.000 km. Full Option. Clim. auto. Jante Alu. Téléphone. USB. Ordinateur de bord. Vitre fumée d'origine. Alarme d'origine - Prix Off.: 115 U - Tél.: 0661.41.99.67

■A vendre : Jumpy Citroën 09 places. Vitre. Châssis long. Couleur blanche. Carte grise Novembre 2010. ORAN. 07000 km. Prix offert 220 U - Chevrolet Optra. Couleur noire. Année 2010 - 38.500 km. Prix offert 105 U - Contacter 0770.99.21.20 - 0668.63.09.52

■Achat Véhicules accidentés ou en panne, Légers et Lourds - Tél : 021.91.35.62 - 0771.39.49.82 - 0771.87.77.73

■A vendre 1 Tracteur MAN - Année 2005 - Tél.: 0550.71.51.72

■A vendre VOLKSWAGEN AMAROK. Année 2011. Couleur noire. Highline. 10 000 Km - Tél.: 0662.37.32.73

■Vends FORD-C-MAX TITANIUM FAMILY (31) SAFIA 2010 - 55000 Km. 1.8 TDCI. Noire. Panoramique - TBE - Tél.: 0772.36.34.14

■Achète tout type de véhicule HONDA en panne ou accidenté et vend toute pièce pour HONDA : C.R.V., Accord, I.V. l.e.c., CIVIC EL, GL, IXI, LXI, Prélude, Concerto, City... etc. à toute heure. Possibilité livraisons à domicile - Tél.: 0771.12.03.19 - 0557.21.92.07

■Vente - HITACHI / Pelle EX65 - 1988. JCB - 3 CXI 1999 avec brise roche - Pompe à béton 2007 - Camionnette FOTON 2008 / 4,5 Tonnes. Bon état - Mob : 0778.51.49.82

■Location 02 véhicules FORD 4x4 Pick-up très bon état - année 2009 - durée et prix à négocier - S'adresser au Mob : 0770.90.90.21

■Vends ATOZ GL5. Année 2006. Gris souris. Très peu roulé. 45.000 Km - Tél.: 0554.25.39.85

■A.V. : CHEVROLET OPTRA. Année 2010 - 2.0 TCDI - Km : 66.000. TT. Option - 0 retourche - Tél.: 0791.81.92.14

■Vends : KOMATSU pneu année 1999 - Pochlain chenilles ENMTP 9411 année 2006 - Pochlain LIBER chenilles année 92 - Camion-citerne MAGIRUS 10 T année 1981 - Tél.: 0550.31.85.46

■Location d'engins : A louer un Chargeur sur pneus 4 m3. Neuf. Année 2012 - à une Société étatique ou privée - Tél.: 0778.43.62.87 - 0551.09.56.07

■A vendre un Rétro-chargeur marque J.C.B. 3 CX. Turbo avec installation Brise Roche. Année 1999 - Téléphone: 0552.52.08.37 - ORAN

■Vends FORD FIESTA Titanium+ * Véhicule NEUF * diesel 1.4 TDCI. Année 2011. Couleur gris argent métallisé, toutes options. Carte Grise 31 ORAN - Tél.: 0697.33.05.39

■Ets privé à Oran cherche Location Véhicule utilitaire fourgons avec chauffeur. Résider à Oran souhaité - non sérieux s'abstenir - Contactez aux heures de bureau au Tél.: 0556.809.821

■Vends Fourgon MERCEDES Sprinter châssis long. Année 1999. Bon état - Tél.: 0554.61.96.16

DÉCÈS

La famille OSMANE
a l'immense douleur d'annoncer

la perte de son cher
et regretté père
OSMANE BENAOUA
âgé de 76 ans, décédé
le 01/01/2012 et enterré
le même jour. A Dieu nous
appartenons et à Lui nous
retourrons.

DÉCÈS

La famille
MANSOURI

fait part
du décès
de leur père :
Mr MANSOURI Mohammed
qui a eu lieu le Lundi 02 Janvier
2012 à Oran.
Domicile : Haï Nakhla - Benmekki.
Les obsèques ont eu lieu
le Mardi 03 Janvier 2012.



Athmane D.

CONDOLÉANCES

Très affligés d'apprendre le décès de la mère de Monsieur le Général Major SAID BEY Commandant de la 2ème Région Militaire, Le Président du Bureau Régional d'Oran et les membres du Bureau de l'Association Nationale des Anciens de l'ANP, lui présentent leurs sincères condoléances et lui assurent leur profonde compassion. Que Dieu accueille la défunte en Son Paradis et lui accorde Sa Sainte Miséricorde. Le Président Régional de l'Association Nationale des Anciens de l'ANP

DÉCÈS

Les familles SEGHER, BENHARRAT, BELKADI, BOUSSEROUËL, BENAMRIA, OUALI, ADDA BENOUCHEF, EL AGOUN, BENAHMED, DJAHAFI, BELABARR, BOUALI, BENKADDOUR, BENADDA, LAMJADANI, BENSOLTANE, ABDELHADI, BENCHERAI, BELHADJ, BELATRECHÉ, BENDAHMA, CHAKI et ABOUD, ont l'immense douleur de vous faire part du décès de leur cher mère, tante et grand-mère **Mme BENHARRAT Zohra** veuve SEGHER Décédée le 02/01/2012. Que Dieu, Le Tout-Puissant, accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.



Athmane D.

DÉCÈS

Le 31/12/11
nous a quittés
Mr GUEZOUL
AEK
Cadre DTP Tiaret, âgé de 52 ans.
Tu resteras à jamais dans nos cœurs.
Athmane D.



Athmane D.

DÉCÈS

La famille GUEZOUL a l'immense douleur d'annoncer le décès de leur cher frère et grand-père **GUEZOUL Abdelkader** (Ex-Maire de Tiaret - Ingénieur au DTP Tiaret) décédé le 31-12-2011 à l'âge de 52 ans. Domicile mortuaire : Louhou Medroussa Tiaret. Demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse **إنا لله وإنا إليه راجعون**



Athmane D.

PENSÉE

Il y a 1 an, le 04-01-2011 m'a quitté à jamais mon cher et regretté **KERROUM LAÏD** En ce douloureux souvenir, sa femme et ses enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire et prier Dieu, Le Tout-Puissant, de l'accueillir en Son Vaste Paradis. Sa famille



Athmane D.

CONDOLÉANCES

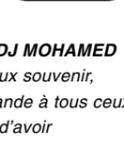
Le Directeur Régional, la Section Syndicale, le Comité de Participation et l'ensemble des Travailleurs d'Air Algérie DROA, profondément attristés par le décès de la mère de notre collègue **Mr ZAHAFI MAMOUNE**, lui présentent ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde sympathie. Que Dieu, Le Tout-Puissant, accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retourrons.



Athmane D.

PENSÉE

Cela fait une année déjà que nous a quittés notre cher regretté père **FRIH EL-HADJ MOHAMED** En ce douloureux souvenir, sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Que Dieu, Le Tout-Puissant, l'accueille en Son Vaste Paradis.



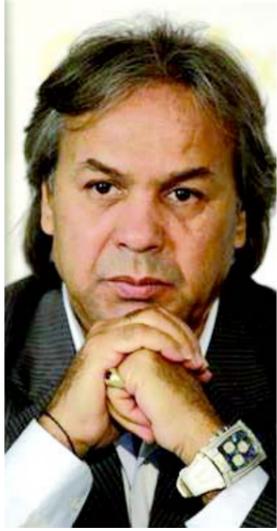
Athmane D.

DUBAI
FESTIVAL DU SHOPPING
Du 30/01 au 09/02/2012
1 Excursion City Tour +
1 Sortie en bateau avec diner
D'autres excursions à la carte
ATLAS VOYAGES
14 Avenue Tébessi (Loubet) ORAN
041 396 654 / 041 397 350 / 041 395 348

Bureau d'Etude.
Cherche
URGENT
Un Architecte
expérimenté Homme ou Femme.
Prière envoyer CV au
041/42.30.08

Association sportive
" **ETRIER ORANAIS** "
AVIS
Messieurs les Membres Fondateurs
Messieurs les Membres d'Honneur
Messieurs les Membres du Bureau
Messieurs les Cavaliers (es) Seniors
Messieurs les Parents des Cavaliers (es) Mineurs
Sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu
Le Samedi 07/01/2012 à 14 H 00 au siège de l'Association Hippodrome ES SENIA.
Cet Avis tient lieu d'invitation.
Le Président

«Ecole Science et Connaissance»
(Agréée par l'Etat)
Début des cours le : 08 Janvier 2012.
- Primaire : 11 000,00 (cours et étude)
- Moyen : 14 000,00 (cours et étude)
- Lycée : 15 00,00 (cours et étude)
- Cours de soutien tous cycles à partir de 2.000 DA / 8 h.
Tél.: 0550.20.92.19 / 0555.61.99.49 (Mr KARIM)
Adresse : 46, Cité des Jourdain - Les Castors. ORAN
« Une école moderne et aux normes européennes ».



FIFA - Commission du football Rabah Madjer aux côtés de Platini et d'autres stars mondiales

L'ancien international algérien Rabah Madjer a été désigné au sein de la commission du football de la Fédération internationale de football (FIFA), a-t-on relevé hier sur le site officiel de la FIFA.

Cette commission, présidée par le Français Michel Platini, président de l'Union européenne de football (UEFA), s'occupe des questions de football, notamment de sa structure ainsi que des relations entre clubs, ligues, membres, confédérations et la FIFA, précise la même source. Deux présidents délégués ont été désignés pour cette commission, il s'agit de l'Américain Chuck Blazer et l'Ivoirien Jacques Anouma.

Outre Rabah Madjer, cette structure est composée, entre autres, de Christian Karembeu (France), José Luis Chilavert (Paraguay), Florentino Perez Rodriguez (Espagne) et Karl-Heinz Rummenigge (Allemagne). D'autres responsables du football al-

gérien ont été désignés au sein de différentes commissions permanentes de la FIFA. Ainsi, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, membre du Comité Exécutif de la FIFA, a été désigné au sein de la commission des questions juridiques que préside l'Espagnol Angel Maria Villar Llona. L'ancien président de la Ligue nationale de football (LNF), Mohamed Mecherara, est membre de la chambre de résolution des litiges de la FIFA en tant que représentant des clubs africains, alors que le président de la commission fédérale d'arbitrage de la FAF, Belaid Laragne, est membre de la commission des arbitres de la FIFA depuis trois mandats.

Quant à l'ancien président de la FAF Hamid Haddadj, il est membre de la commission de discipline de l'instance dirigeante du football mondial que préside le Suisse Marcel Mathier.



Paris SG

Ancelotti prend ses marques



Carlo Ancelotti a enfilé lundi ses habits d'entraîneur du PSG en dirigeant ses deux premières séances lors du stage de reprise du club dans le centre sportif ultramoderne d'Aspire à Doha où David Beckham, un temps évoqué, sera finalement absent. Arrivés peu avant 3h du matin au pays de l'actionnaire majoritaire QSI (Qatar Sports Investments), les joueurs ont à peine eu le temps de prendre leurs quartiers au Torch Doha, un hôtel luxueux du complexe Aspire, avant de rechausser les crampons après une dizaine de jours de repos.

Peu avant midi et sous une forte chaleur, les Parisiens

ont effectué une première session d'entraînement d'à peine 45 minutes de footing et d'étirements, sous les yeux du président du PSG Nasser Al Khelaifi, en tenue traditionnelle, et du directeur sportif Leonardo.

Le technicien italien, casquette rouge sur la tête, s'est montré plus impliqué lors de la séance de l'après-midi où les joueurs ont débuté le travail avec ballon durant une petite heure.

Sifflet à la bouche et chronomètre à la main, Ancelotti s'est attardé sur l'aspect technique et la transmission de la balle.

Une opposition a ensuite permis d'en savoir un peu

plus sur les futurs choix de «Carletto» avec notamment une charnière centrale Sakho-Bisevac.

Gameiro, Ménez, Matuidi et Chantôme sont eux restés aux soins. Aucune signe en revanche de David Beckham. Le PSG espère aussi profiter du match amical mercredi contre l'AC Milan à Dubaï pour nouer les premiers contacts avec les dirigeants «rossoneri» au sujet de Pato, l'attaquant brésilien étant une des priorités d'Ancelotti pour le mercato hivernal. L'Italien donnera peut-être un premier élément de réponse lors de sa conférence de presse prévue mardi matin.

Journal des transferts

Paris va tenter sa chance avec Pato



Alors qu'Alexandre Pato est annoncé dans le viseur du PSG depuis plusieurs jours, les dirigeants parisiens auraient l'intention de profiter de la rencontre amicale prévue aujourd'hui face au Milan AC pour passer à l'offensive. Selon le Corriere dello Sport, l'attaquant brésilien serait la priorité de Carlo Ancelotti et une réunion serait prévue le soir du match entre le nouvel entraîneur du

club de la capitale, le joueur, et son agent Gilmar Veloz. Paris serait disposé à proposer plus de 45 M euros aux Rossoneri (qui pourraient accepter en raison de leur volonté de recruter Carlos Tevez) ainsi qu'un contrat de cinq ans assorti d'un salaire de 7 Meuros à Pato, qui perçoit actuellement 4,5 M euros. Selon la presse italienne, le transfert a de bonnes chances d'aboutir !

L'OM pense à Kakuta et Birsa



L'OM n'a pas caché son désir de se renforcer dans le secteur offensif cet hiver, pour pallier notamment les départs des frères Ayew à la CAN. Alors que le milieu offensif Ibrahim Sissoko est annoncé proche de Wolfsburg et que l'atta-

quant Antoine Griezmann ne devrait pas venir, les dirigeants marseillais étudieraient deux autres pistes menant à Gaël Kakuta et Valter Birsa.

Annoncé proche de Dijon, le premier cherche un point de chute sous la forme d'un

prêt afin d'étoffer son temps de jeu, une solution que ne refusera pas Chelsea.

Parti d'Auxerre l'été dernier, le second se morfond sur le banc du Genoa et pourrait être tenté par un retour en France pour se relancer.

Lyon fait son marché aux Emirats

Confronté à des problèmes financiers, Lyon doit trouver des solutions pour renforcer son effectif sans se ruiner. Pour ce faire, les recruteurs de l'OL ont visiblement décidé de se tourner vers les Emirats Arabes Unis où deux joueurs ont été contactés. Le jeune défenseur central émirati d'Al Wahda, Hamdan Al Kamali serait même tout proche de signer. C'est

en tout cas ce que croit savoir son entraîneur qui a confié avoir été informé par son joueur de son départ imminent vers le Rhône. Par ailleurs, Ibrahim Touré serait également dans le viseur. Le président de l'Ajman Club, Khalifa Al Jarman a indiqué que des négociations étaient ouvertes depuis un mois avec Lyon ainsi qu'avec l'agent du joueur.

Rennes devra dégraisser pour avoir Erding



Après avoir échoué l'été dernier, Rennes serait prêt à retenter sa chance avec l'attaquant du PSG Mevlut Erding. Une offre de 8 M euros serait en préparation, selon Ouest-France. Mais le journal régional indique également que le club breton va devoir alléger son effectif afin de réunir la somme en question. En plus de Stéphane

Dalmat dont le contrat devrait être résilié sous peu, trois joueurs sont pressentis sur la ligne de départ : l'attaquant Victor-Hugo Montano et les milieux Georges Mandjeck et Alexander Tettey. Reste à savoir si Rennes trouvera preneur et si Erding sera cette fois-ci disposé à quitter Paris, ce qu'il avait refusé l'été dernier...

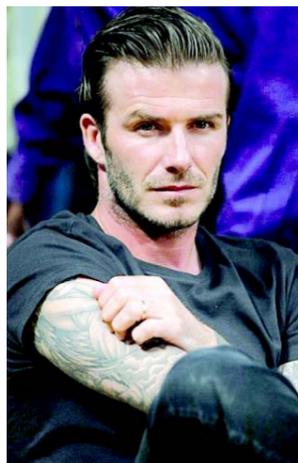
Une offre monumentale du LA Galaxy pour Eto'o ?

Alors que sa venue à Paris s'est refroidie depuis l'arrivée de Carlo Ancelotti, le Los Angeles Galaxy ne désespère pas de parvenir à convaincre David Beckham de prolonger l'aventure. Mais en cas de départ définitif du milieu

anglais, les dirigeants du club californien pourraient se consoler avec Samuel Eto'o ! Selon le journal The National, LA serait prêt à formuler une offre de 48 M euros à l'Anzhi Makhatchkala et proposer un salaire de 22 M euros

par an à l'international camerounais qui est déjà, avec 20 M euros d'émoluments mensuels, le footballeur le mieux payé de l'histoire ! Toutefois, cette information est à prendre avec des pincettes pour le moment...

David Beckham ne viendra pas au Paris SG



Le milieu de terrain anglais David Beckham ne signera pas avec le Paris SG a indiqué hier le directeur sportif du club Leonardo lors du stage de l'équipe française au Qatar. «Il (Beckham) ne viendra pas au PSG», a indiqué à la presse le Brésilien, évoquant des «raisons familiales». Le contrat de la megastar anglaise, âgée de 36 ans, est arrivé à son terme avec le club américain le Los Angeles Galaxy, le 31 décembre. Cette annonce met fin à un long feuilleton qui a tenu en haleine le club de la capitale depuis plusieurs semaines. Le 21 décembre, les quotidiens L'Equipe et Le Parisien avaient annoncé la venue de l'ancien joueur de Manchester United et du Real Madrid avec un contrat de 800.000 euros mensuels, un record dans le Championnat de France. Mais la piste Beckham s'était déjà bien refroidie depuis vendredi avec la révélation par la BBC d'une proposition d'un nouveau contrat de la part du Los Angeles Galaxy et les déclarations du directeur sportif Leonardo.



10.00 El bahr el moutawassite
Documentaire
10.30 Dessins animés
11.00 Tréors d'Algérie «Béjaïa»
Reportage
12.00 Journal en français
12.20 El chahroura
Feuilleton arabe
13.30 Louiza fernanda

14.25 Sir el hayet
15.15 Simba et la coupe du monde
16.30 Maya l'abeille
17.00 Dessins animés
17.30 Oulama'e el djazaïr
18.00 Journal en amazigh
18.20 Layali el baydha'e
Feuilleton algérien
19.00 Journal en français

19.30 Algérie, génies des lieux

Reportage
20.00 Journal en arabe
20.40 Santé mag
21.10 Achek aouicha oua el harez
23.00 Festival Timgad 2011
00.00 Journal en arabe



09.55 C'est au programme
11.00 Motus
11.30 Les Z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal
14.00 Toute une histoire
15.10 Comment ça va bien !
16.15 Le jour où tout a basculé
17.05 Côté Match
17.10 Seriez-vous un bon expert ?
17.55 On n'demande qu'à en rire
19.00 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal

20.35 Rani



- Reine
Avec Mylène Jampanoi, Olivier Sitruk
Le petit royaume de Sandrapur cherche à garder son indépendance face aux visées expansionnistes françaises et anglaises. Le maharajah n'hésite pas à demander conseil à son épouse, Jolanne, dont il a bien perçu les qualités de fine politicienne. La nouvelle vie de la jeune Française serait idyllique sans la jalousie de sa belle-mère, qui tente de l'assassiner. La machination échoue, et Jolanne devient petit à petit une souveraine à part entière.
22.25 Secrets de famille
00.00 Journal de la nuit
00.20 Bivouac
00.50 Des mots de minuit



10.50 Midi en France
12.00 12/13 : Journal régional
12.25 12/13 : Journal national
13.00 13h avec vous
13.45 En course sur France 3
14.05 Inspecteur Derrick
15.00 En quête de preuves
16.40 Slam
17.30 Des chiffres et des lettres
18.10 Questions pour un champion
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
20.00 Tout le sport
20.10 Plus belle la vie

20.35 Des racines et des ailes



Présenté par Louis Laforge
La Nouvelle-Calédonie, véritable joyau du Pacifique, abrite le plus beau lagon du monde, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2008. Côté terre, l'île compte l'une des forêts les plus riches au monde. Un milieu naturel d'exception mais hautement vulnérable, car fragilisé par l'exploitation du nickel, les feux de forêt, ou encore la pollution. Aussi une grande partie de la population se mobilise-t-elle pour préserver ce territoire.
22.35 Soir 3
23.00 Pièces à conviction
00.10 Doc 24
01.05 Couleurs outre-mers



08.55 Les maternelles
10.10 Je suis l'homme le plus grand du monde
11.05 Yellowstone Park
11.55 Yakari
12.21 Geronimo Stilton
12.44 Olive et Tom
13.15 Minuscule
13.21 La cuisine est un jeu d'enfants
13.35 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.10 Les babouins du Cap
15.35 A la poursuite des pierres précieuses
16.35 Le crocodile du Nil après l'eden
17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air



19.00 Arte journal
19.55 Voyages ferroviaires en Nouvelle-Zélande
20.40 Les cathédrales dévoilées
Véritable révolution architecturale, les cathédrales ont profondément transformé le paysage français. On les résume souvent à l'arc brisé, à la voûte d'ogives et à l'arc-boutant. Des découvertes récentes ont dévoilé une réalité plus complexe. Scrutant la pierre, le vitrail et le fer, une nouvelle génération de chercheurs est sur le point de réécrire l'histoire des cathédrales, en s'appuyant notamment sur des modélisations en 3D. Les travaux de restauration entrepris à Chartres ont ainsi abouti à de surprenantes découvertes sur les matériaux et les techniques de construction. A l'aide d'interviews de spécialistes et d'images de synthèse, ce documentaire fait le point sur ces avancées et retrace aussi le travail des artisans, longtemps restés dans l'ombre des maîtres d'oeuvre et des commanditaires.
22.00 Sophie Scholl, les derniers jours
23.55 My Father, my Lord
01.10 Le testament amoureux de Nel



TF1 20.50

GREY'S ANATOMY

- Renaissances
Avec Ellen Pompeo, Sandra Oh, Patrick Dempsey, Justin Chambers
Trois mois ont passé depuis la fusillade au Seattle Grace. Le traumatisme a été terrible et chacun tente de se remettre du choc. Derek réalise qu'il préfère consacrer sa vie à la chirurgie plutôt que de s'occuper de sa carrière. Il décide alors de démissionner de son poste de chef. Une décision qui ravit Richard, qui va pouvoir récupérer sa place. De son côté, Sloan s'inquiète pour Lexie, qui semble ne pas réussir à faire face. Meredith non plus ne va pas bien. Elle n'a toujours rien dit à Derek à propos de sa fausse couche, pensant qu'il n'est pas en état de digérer cette mauvaise nouvelle...



M6 20.50

LES ANNÉES 90 : LE RETOUR

Présenté par Sandrine Corman, Dave
Invités : Ophélie Winter, Ménélik, Sandy Valentino, Worlds Apart, Hélène Rolles
C'est à une soirée exceptionnelle, placée sous le signe de la nostalgie, que Sandrine Corman et Dave nous convient, en accueillant sur scène les artistes les plus emblématiques des années 90. Sous forme de medley, ils reprennent leurs tubes d'alors, dans des versions totalement inédites. Ménélik fait son grand retour, Ophélie Winter donne toujours la foi, et Sandy Valentino retrouve les feux de la rampe après dix ans loin de la scène. Les Worlds Apart rendent hommage à Filip Nikolic, des 2 Be 3, disparu prématurément, en revisitant le célèbre "Partir un jour". D'autres groupes mythiques des années 90 se reforment pour l'occasion, que ce soit Native, Elmer Food Beat ou Manau.



CANAL+ 20.55

DE VRAIS MENSONGES

Avec Audrey Tautou, Nathalie Baye, Sami Bouajila, Stéphanie Lagarde
Emilie tient un salon de coiffure dans lequel travaille Jean qui est secrètement très amoureux d'elle. Sa timidité l'empêchant de se déclarer, il décide d'écrire une lettre d'amour anonyme à la jeune femme. Emilie lit ce très beau courrier, puis le jette avant de se raviser. Maddy, la mère d'Emilie, n'a plus goût à la vie depuis le départ de son mari, et Emilie voit dans la missive tombée du ciel le moyen de lui remonter le moral. L'effet est immédiat, Maddy reprend confiance en elle et n'attend plus qu'une chose : l'arrivée d'une seconde lettre. Emilie se résout à lui en écrire une autre, mais Maddy s'aperçoit que le ton plat ne correspond pas à celui du premier courrier...



23.20 Nikita



06.45 TFou
11.05 La roue de la fortune
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.45 Au coeur des Restos du coeur
13.55 Julie Lescaut
15.35 Bébé à bord
17.25 Ghost Whisperer
18.20 Une famille en or
19.05 Money Drop
19.55 Météo
20.00 Journal
20.40 Météo
20.50 Grey's Anatomy

- Femmes fatales
Avec Maggie Q, Shane West
Nikita, une adolescente à problèmes, est sauvée de la mort par une organisation secrète connue sous le nom de la Division. L'agence a simulé l'exécution de la jeune fille et lui a donné une chance de débiter une nouvelle vie en servant son pays. Nikita a, en fait, été choisie pour devenir une véritable marchine à tuer. Cependant, en dépit de son entraînement forcé à la Division, Nikita n'a pas perdu son humanité. Elle tombe même amoureuse d'un civil.
01.00 24



23.20 Les années 2000 : le retour



09.05 M6 boutique
10.05 Un, dos, tres
11.00 Desperate Housewives
12.45 Le 12.45
13.00 Scènes de ménages
13.45 Victoire Bonnot
15.20 Pour le bonheur de Lily
16.50 N.I.H. : alertes médicales
17.40 Un dîner presque parfait
18.45 100% Mag
19.45 Le 19.45
20.05 Scènes de ménages
20.50 Les années 90 : le retour

Présenté par Sandrine Corman, Dave
Nâdiya, Amel Bent, Lorie ou encore Cindy Sander, Priscilla et même Chantal Goya sont présentes sur scène pour interpréter leurs tubes dans des versions inédites. Pour la première fois, Loana présente son titre «Comme je t'aime». Le temps d'une soirée, le groupe gagnant de la saison 2 de «Popstars», les What4, reviennent chanter «Plus haut». Les troupes des comédies musicales «Roméo et Juliette» et «Les Dix Commandements» proposent un medley de leurs titres.
01.50 M6 Music / Les nuits de M6



00.10 Je ne dis pas non



10.30 Donnant, donnant
12.20 La nouvelle édition 1ère partie
12.45 La nouvelle édition
14.00 Où sont passés les Morgan ?
15.40 Sorties prévues en 2012
16.20 Zapping
16.25 Rien à déclarer
18.20 Les Simpson
18.45 Le JT
20.05 Le petit journal
20.30 Le grand journal, la suite
20.55 De vrais mensonges
22.35 Sex Wiz Antoine

Avec Sylvie Testud, Stefano Accorsi
Adèle, trentenaire, est lectrice pour les éditions Le Felin. Comme Adèle ne sait pas dire non, elle se trouve coincée entre François, un homme marié, Robert, un amant dont l'affection questionneuse la lasse, et Guillaume, un jeune homme qui vient de sortir de prison et qu'elle n'a pas su refuser d'héberger. Elle se confie à Marie, sa collègue, et à Fanny et Marc, un couple d'amis.
01.40 Yves Saint-Laurent, Pierre Bergé : l'amour fou



16.25 Questions pour un champion
17.00 Littoral, entre ciel, terre et mer
18.00 TV5MONDE, le journal
18.40 La petite vie
19.05 En voyage
19.30 Tout le monde veut prendre sa place
20.30 Journal (France 2)
20.55 Le journal du Dakar
21.05 Louis XV, le soleil noir
22.35 TV5MONDE, le journal
22.45 Journal (TSR)
23.20 Le point
00.15 TV5MONDE, le journal Afrique



09.25 Iron Man
10.10 Samantha Oups !
10.35 Plus belle la vie
12.50 Friends
14.00 Bons plans
14.10 Doctor Who, spécial Noël
15.15 Doctor Who
16.55 Friends
17.45 Plus belle la vie
18.45 Le Dakar
19.55 JAG
20.35 Ice Quake, piège de glace
22.05 Le jugement dernier
23.35 Meurtre au Presidio
01.00 Soprano



09.00 Les musiciens de Brême
10.05 Les enquêtes impossibles
11.55 Le destin de Lisa
13.30 Journal
13.37 MP1
13.40 Poil de carotte
15.15 En mode Gossip
18.05 Dawson
19.40 Le destin de Lisa
20.45 L'homme du président
22.15 La colère du tueur
23.55 Blade
01.25 MP1



Ministère de la Communication
SGP/ATC

Société d'Impression de l'Est
EPE/SPA au capital : 607.000.000.00 DA
Zone Industrielle BOUMERZOUG - Constantine - * Tél : 213 (0) 31.63.99.13 * Fax : 213 (0) 31.63.99.09 * E-mail : sie_cne@yahoo.fr

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° : 08/12/11

NIF : 0999 2500 6330057

La Société d'Impression de l'Est (SIE) sise à la Zone Industrielle BOUMERZOUG à Constantine lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert relatif à la réalisation des travaux de revêtement en Epoxy de hangars :

- Hangar n° 1 : 12 m x 24 m.
- Hangar n° 2 : 15 m x 35 m.

Les sociétés intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges par leur représentant officiellement mandaté (procuration) à l'adresse suivante :

Société d'Impression de l'Est / Direction Commerciale
Zone Industrielle - BOUMERZOUG -
Constantine 25 000 - Algérie

Contre le paiement de la somme de Mille Dinars Algériens (1 000 DA) auprès du CPA -Agence FILALI - Compte N° 004 00 349 401 700 77 01 51 - Constantine.

Les offres accompagnées des documents mentionnés dans le cahier des charges, doivent comporter une offre technique et une offre financière :

- L'offre technique insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention " offre technique " et la référence de l'appel d'offres,
- L'offre financière insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention " offre financière " et la référence de l'appel d'offres,
- Les deux offres seront mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme portant uniquement la mention suivante :

S.I.E. / DIRECTION COMMERCIALE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 08/12/11

" SOUMISSION A NE PAS OUVRIR "

Les offres seront déposées à l'adresse sus indiquée le 15/01/2012 avant 12 heures. Les soumissionnaires sont cordialement invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 13 heures à l'adresse indiquée ci-dessus en présence d'un huissier de justice.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.



Ministère de la Communication
SGP/ATC

Société d'Impression de l'Est
EPE/SPA au capital : 607.000.000.00 DA
Zone Industrielle BOUMERZOUG - Constantine - * Tél : 213 (0) 31.63.99.13 * Fax : 213 (0) 31.63.99.09 * E-mail : sie_cne@yahoo.fr

إعلان عن مناقصة وطنية مفتوحة

رقم 11/12/08

رت.ج: 0999 2500 6330057

تعطى شركة الطباعة للشرق الكائن مقرها المنطقة الصناعية -بومرزوق- قسنطينة عن مناقصة وطنية مفتوحة قصد القيام بأعمال التغليف بالابوكسي "Epoxy" أرضية المخازن التالية:

- المخزن رقم 1: 12 M X 24 M

- المخزن رقم 2: 15 M X 35 M

الشركات المهتمة بهذه المناقصة يمكنها سحب دفتر الشروط بواسطة ممثلها الحامل لو وكالة رسمية بالعنوان التالي:

شركة الطباعة للشرق / المديرية التجارية

المنطقة الصناعية -بومرزوق-

قسنطينة 25 000 - الجزائر -

وهذا مقابل دفع مبلغ 1000.00 دج (ألف دينار جزائري) لدى القرض الشعبي الجزائري وكالة فيلاي

رقم الحساب: 004 00 349 401 700 77 01 51 قسنطينة.

العروض المرفقة بالوثائق المذكورة في دفتر الشروط، تحتوي على عرض تقني وعرض مالي:

- يوضع العرض التقني في ظرف مغلق ومختوم يحمل عبارة "العرض التقني" ومرجع المناقصة.

- يوضع العرض المالي في ظرف مغلق ومختوم يحمل عبارة "العرض المالي" ومرجع المناقصة.

- يوضع العرضان في ظرف آخر مغلق ومجهول الهوية لا يحمل إلا العبارة التالية:

شركة الطباعة للشرق / المديرية التجارية

إعلان عن مناقصة وطنية مفتوحة رقم 11/12/08

" عرض لا يفتح "

يتم إيداع العروض لدى العنوان المذكور أعلاه يوم 2012/01/15 قبل الساعة 12:00. يتم فتح الأظرفة في نفس اليوم على الساعة الواحدة زوالاً (13:00) بمقر المؤسسة المذكورة أعلاه بحضور ممثلي المتعهدين ومحضر قضائي.

يبقى المتعهدون ملتزمون بعروضهم خلال مدة 90 يوماً ابتداء من تاريخ فتح الأظرفة.



مؤسسة عمومية اقتصادية
مؤسسة إنجاز الطرق والمطارات
EPE / SERA / Spa au Capital Social de 1.200.000.000 DA



SIÈGE SOCIAL : Route de Misserghin - Face au Stade Habib BOUAKEUL (ORAN) -
BP 1009 ORAN St-Charles - Téléphone : (041) 34 29 11 / 14 & 16 - Fax : (041) 35 12 09 & (041) 34 29 22

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01/2012

L'EPE SERA SPA, entreprise de travaux publics, lance le présent Avis d'Appel d'Offres National pour la location d'engins et matériel de travaux publics (terrassment, enrobage) et moyens de transport en T/KM, pour ses chantiers du Nord, au titre de l'exercice 2012.

Les entreprises intéressées doivent retirer le cahier des charges contre paiement de 500 DA et déposer leurs offres à la Direction Générale, sise à Route de Misserghin, face au stade Bouakeul, Oran, sous pli fermé.

L'enveloppe externe doit comporter la mention " Soumission location de matériel de travaux publics - Ne pas ouvrir ".

Le délai de dépôt des offres est fixé à dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

L'ouverture se fera le dernier jour de dépôt des offres à 14 h 00 en présence des soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt.

LA DIRECTION GENERALE

Pour sa Succursale Basée à
Oran, Important Concessionnaire
Automobile

RECRUTE

Un (01) Responsable Succursale

Missions principales :

- Mettre en place la politique commerciale de la succursale
- Gérer les équipes de vente
- Veiller à la bonne marche de la succursale

Profil :

- Diplôme universitaire dans le domaine commercial
- Agé de plus de 40 ans
- Expérience dans un poste similaire de 5 ans minimum
- Connaissance parfaite du marché automobile
- Grande disponibilité
- Meneur d'hommes

Deux (02) Commerciaux

Mission principale :

- Prise en charge de la clientèle sur le plan vente et suivi des commandes

Profil :

- Diplôme universitaire dans le domaine commercial
- 2 à 3 ans d'expérience
- Bonne présentation
- Grande disponibilité

Veillez envoyer vos CV par e-mail à :

contact@elsecom-motors.com

Fax : 021 51 95 71 / 021 51 00 78

CONDOLÉANCES

L'Ensemble des personnels de l'Armée Nationale Populaire relevant du territoire de la Deuxième Région Militaire attristés

par le décès de la mère du :

Général Major BEY Saïd

Commandant de la Deuxième Région Militaire,

lui présentent leurs sincères condoléances et l'assurent de leur profonde sympathie en cette douloureuse circonstance.

Que Dieu, Le Tout-Puissant, accorde à la défunte Sa Sainte

Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

REMERCIEMENTS

La famille BOUREGBA remercie parents, amis, voisins et tous ceux qui ont compati à sa douleur lors du décès

de leur cher et regretté mari, père, frère, beau-père et cousin :

BOUREGBA Ahmed,

survenu le 1er janvier 2012 à la cité " Grande terre " à l'âge de 66 ans, laissant derrière lui un grand vide que nul ne pourra combler.

Que Dieu Tout-puissant l'accueille en son Vaste Paradis et lui accorde sa miséricorde.

A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.

Sa femme, ses enfants, sa famille.



Nigeria: le carburant de la colère



La police a tiré des grenades lacrymogènes contre des personnes qui brûlaient des pneus à Lagos, mardi, en marge d'une manifestation contre la brusque hausse du prix du carburant au Nigeria, premier producteur de pétrole d'Afrique. A Kano, dans le Nord, les forces de l'ordre ont interpellé des participants à une autre protestation contre la suppression de subventions qui a provoqué le doublement du prix de l'essence, une mesure entrée en vigueur le 1er janvier, sans que cette date ait été annoncée antérieurement.

Un petit groupe d'individus mettant le feu à des pneus sur une route importante de Lagos, en marge d'une manifestation, a été dispersé par la police qui a tiré des gaz lacrymogènes, a constaté un journaliste de l'AFP. «Nous ne quitterons pas les rues tant que les prix de l'essence ne seront pas redescendus à 65 nairas», avait déclaré auparavant l'un d'entre eux, Tunde, qui tenait un bidon d'essence pour asperger les pneus. Parmi les quelque 200 personnes qui ont manifesté dans la capitale économique en fin de matinée, se trouvait Seun Kuti, artiste-musicien et fils du défunt Fela Kuti, roi de l'afro-beat et fervent critique de la corruption des régimes nigériens jusqu'à sa mort en 1997.

A Kano, la principale ville du Nord, la police est intervenue dans la matinée pour empêcher une manifestation qui se préparait sur un terrain de sport rebaptisé «place de la liberté», et a arrêté neuf personnes. «Nous, les neuf organisateurs du sit-in, sommes actuellement détenus à la division métropolitaine de la police», a déclaré à l'AFP Audu Bulama, joint sur son téléphone, avant qu'il ne lui soit confisqué.

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

Moubarak présenté comme un «tyran» par le procureur

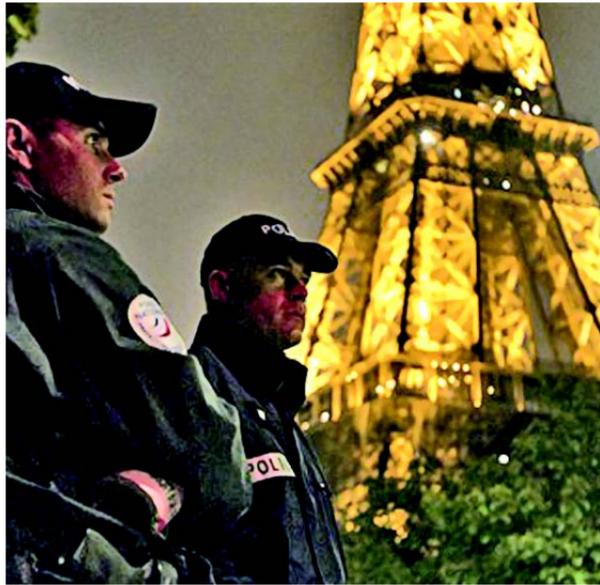
Le président égyptien déchu Hosni Moubarak a été décrit comme un «dirigeant tyrannique» par le procureur qui était entendu mardi à son procès. L'ancien chef d'Etat, qui a régné pendant trois décennies sur l'Egypte, était «un dirigeant tyrannique qui a cherché à céder le pouvoir à son fils cadet Gamal», a déclaré le procureur Moustafa Souleimane. M. Moubarak «a répandu la corruption, ouvert la porte à ses amis et ses proches, et a ruiné le pays sans rendre de comptes», a-t-il poursuivi devant la cour. Le président de la Cour, Ahmed Refaat, a ajourné le procès à mercredi, où l'accusation doit poursuivre ses arguments jusqu'à jeudi.

M. Moubarak, 83 ans, en détention préventive dans un hôpital militaire de la banlieue du

Caire, a une nouvelle fois comparu allongé sur une civière. Son procès a repris le 28 décembre dernier, après trois mois d'interruption. Le rais déchu est jugé dans le cadre de la recherche des responsabilités dans la répression du soulèvement contre son régime début 2011, qui a fait officiellement quelque 850 morts. La cour cherche notamment à établir s'il a donné l'ordre de tirer sur la foule durant les événements. Il est passible de la peine de mort s'il est reconnu coupable. L'ancien ministre de l'Intérieur, Habib el-Adli, et six de ses conseillers sont jugés en même temps que M. Moubarak pour ces accusations. Moubarak est également inculpé de corruption, des accusations qui visent aussi ses fils Alaa et Gamal, jugés en même temps.

Des policiers et des militaires se sont déployés autour du tribunal, installé dans une école de police de la périphérie du Caire. L'ancien rais est le premier dirigeant victime du «printemps arabe» à comparaître en personne devant les juges. Le procès s'est ouvert le 3 août dernier, avant d'être suspendu fin septembre en raison d'une demande de récusation du président de la cour, jugé partial par les avocats des parties civiles. Le magistrat a finalement été maintenu, permettant la reprise du procès. Les témoignages de policiers recueillis publiquement à l'audience jusqu'à présent ont été globalement favorables à l'ancien chef d'Etat, laissant entendre qu'il n'y avait pas eu d'ordres de sa part pour ouvrir le feu sur des manifestants.

Terrorisme : nouvelles menaces contre la France



Le chef présumé du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), présenté comme une dissidence d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), a menacé la France dans un enregistrement vidéo, examiné mardi par un journaliste de l'AFP. «Nous déclarons encore une fois la guer-

re à la France qui est contre les intérêts de l'islam», déclare en arabe dans cette vidéo le Mauritanien Hamada Ould Mohamed Kheirou, la tête couverte d'un turban et portant des lunettes fumées. Il ajoute que «le Jihad sera exporté partout où cela sera nécessaire et que pour Dieu, il faut être prêt à tout», selon ses pro-

pos traduits par un interprète.

Dans cette même vidéo, défilent les images de trois Occidentaux (deux Espagnols, un homme et une femme, et une Italienne) enlevés fin octobre dans un camp de réfugiés sahraouis près de Tindouf. Le MUJAO, groupe jusqu'alors inconnu, a revendiqué ces enlèvements. La dernière partie du film revient sur l'idéologie du groupe et ses ambitions affichées, en particulier «imposer la charia dans toute l'Afrique de l'Ouest». La pratique d'un islam «pur et dur» y est vantée par de jeunes combattants noirs.

La Mauritanie a lancé la semaine dernière un mandat d'arrêt international contre Hamada Ould Mohamed Kheirou, alias Abou Qumqum. Ce mandat vise également trois autres Mauritanien, dont Moustapha Ould Limam Chafi, homme d'influence en Afrique de l'Ouest, qui a notamment négocié la libération d'otages occidentaux d'Aqmi. Ils sont accusés d'être des «membres influents» de la branche maghrébine d'Al-Qaïda, de «financement du terrorisme» et appui «à des groupes terroristes» au Sahel.

Un porte-avions russe attendu en Syrie



Une flotte russe menée par le porte-avions Amiral Kouznetsov accostera à la base navale de Tartous, en Syrie, dans les prochains jours, a rapporté mardi un quotidien. «Le porte-avions russe Amiral Kouznetsov arrivera dans les eaux territoriales syriennes dans les jours à venir et y restera six jours», souligne le journal, proche du pouvoir. La flotte russe comprend «des avions Sukhoï 33 et MiG 29, ainsi que des hélicoptères (anti-sous-marins) Ka-27, plusieurs systèmes de missiles anti-aériens, des navires de guerre et des sous-marins», selon la même source. Selon le journal, le groupe d'escorte du porte-avions est composé «du navire anti-sous-marins Amiral Chabanenko (...), du navire de support Nicolai Chiker, ainsi que des tankers Sergueï Osipov, Viazma et Kama». La Russie dispose d'une base navale qu'elle a récemment agrandie au large de Tartous. Moscou rejette fermement toute ingérence dans la crise syrienne et a opposé un veto en octobre à un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant la possibilité d'imposer un embargo sur les livraisons d'armes à la Syrie, dont la Russie est le principal fournisseur depuis la période soviétique.

L'Iran avertit le porte-avions américain de ne pas revenir dans le Golfe



Le commandant en chef de l'armée iranienne, le général Ataollah Salehi, a demandé aux Etats-Unis de ne pas renvoyer leur porte-avions dans le Golfe, a rapporté l'agence officielle Irna. «Nous conseillons au porte-avions américain qui a traversé le détroit d'Ormuz et se trouve en mer d'Oman de ne pas retourner dans le golfe Persique», a déclaré le général Salehi, ajoutant que «la République islamique d'Iran n'a pas l'intention de répéter son avertissement». Le porte-avions américain John C. Stennis, qui se trouvait dans le Golfe, a traversé la semaine dernière le détroit d'Ormuz pour se rendre en mer d'Oman, alors que la marine iranienne menait des manoeuvres navales dans la région. Les Etats-Unis ont critiqué ces derniers jours le «comportement irrationnel de l'Iran» et affirmé qu'«aucune perturbation du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz ne serait tolérée».

La marine iranienne a mené dix jours de manoeuvres navales dans la région du détroit d'Ormuz, un canal stratégique par où transitent 35% du trafic pétrolier mondial. Des responsables militaires iraniens ont déclaré à plusieurs reprises que l'Iran pouvait fermer le détroit d'Ormuz en cas de nouvelles sanctions contre les exportations pétrolières du pays, agitées par les Etats-Unis et certains pays européens, en particulier la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, pour amener l'Iran à céder sur son programme nucléaire controversé. L'Iran, deuxième producteur de l'Opep, tire 80% de ses devises de ses exportations pétrolières.

EDITORIAL

Par K. Selim

«ERREUR FATALE»

L'Autorité palestinienne a repris langue hier avec les Israéliens à Amman. La Jordanie, qui veut reprendre le rôle de médiateur laissé «vacant» par la chute de Moubarak, est satisfaite. Israël aussi ! La rencontre préfigure la relance de l'interminable feuilleton de la négociation qui permet de changer la réalité sur le terrain à coup de dépossession de territoires et de purification ethnique et de le rendre non négociable.

Que fait l'Autorité palestinienne dans cette galère alors qu'on la croyait suffisamment éditée sur l'absence de volonté israélienne et sur le rôle manoeuvrier et hostile des Etats-Unis ? De nombreux Palestiniens, qui avaient décidé que Mahmoud Abbas avait peut-être sauvé son image dans l'histoire en osant contredire les Américains sur la candidature de la Palestine à l'ONU, sont à nouveau pris de doute. C'est que cette reprise des discussions se fait sans que l'exigence minimale d'un arrêt de la colonisation ait été acceptée par Israël. Au contraire, Israël a annoncé la construction de milliers de nouveaux logements en Cisjordanie et à Al-Qods ! Cette reprise des discussions intervient comme pour casser les efforts d'une réconciliation avec le Hamas.

Bien sûr, il faudra bien négocier un jour ou

l'autre. Mais Mahmoud Abbas avait clairement établi que les négociations menées depuis les accords d'Oslo ont été vaines, une perte de temps pour les Palestiniens et une source dramatique de divisions et d'affrontements. Pourquoi accepter de reprendre une démarche alors que rien n'a changé du côté israélien et qu'aux Etats-Unis, c'est la surenchère sioniste absolue entre les différents candidats ? On a du mal à comprendre par quel type de raisonnement M. Abbas et M. Saeb Arekat, «négociateur en chef» théoriquement démissionnaire, ont invoqué pour aller à cette rencontre d'Amman. Faire plaisir à un «quartette» qui, c'est le moins qu'on puisse dire, ne bouge que quand les intérêts d'Israël semblent menacés ? Faire plaisir à un forban politique comme Tony Blair ?

Il y a quelque chose qui échappe à l'entendement de voir des dirigeants palestiniens se sentir obligés d'offrir des «cadeaux» politiques sans qu'ils puissent escompter le moindre gain. Est-ce la solitude de Mahmoud Abbas depuis la chute du parrain Moubarak qui le pousse à s'adosser au roi de Jordanie, qui mène sa propre politique sous supervision

de Washington ? C'est en tout cas un recul politique inexplicable et une totale injustice. Son seul but évident n'est pas la relance d'une négociation promise à demeurer une autre éternité, mais d'entraver la réconciliation interpalestinienne qui est indésirable à Tel-Aviv, Washington et Amman.

C'est bien ce que de nombreux mouvements palestiniens ont compris et dénoncé. Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) parle, à juste titre, «d'erreur fatale». Mahmoud Abbas est en train d'effacer le soupçon d'estime qu'il a eu lors de son passage à l'ONU. Il redevient ce qu'il était : un dirigeant qui cherche surtout à satisfaire des exigences externes au lieu d'aller vers ce qui est le plus fondamental, le rétablissement de l'union nationale palestinienne.

Depuis plus d'un demi-siècle, les Palestiniens sont sans printemps, dans un interminable hiver de l'oppression. Ces fausses négociations imposées par les Etats-Unis en font partie. Que M. Abbas y revienne après avoir compris qu'elles sont vaines est affligeant ! Les Palestiniens sont dans la pire des conditions. Il leur reviendra encore de trouver le moyen de sortir de cet enfer et cette errance qui leur sont imposés avec l'assentiment puéril de leurs propres dirigeants.